

PAGE 3 :

Douanne : un restaurant détruit par un incendie

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
L'EXPRESS

FAN
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE - FONDÉ EN 1738

La campagne présidentielle américaine McGovern choisit Sargent Shriver comme colistier

WASHINGTON (ATS). — Le sénateur George McGovern, candidat du parti démocrate à la présidence des Etats-Unis, a annoncé qu'il avait choisi M. Sargent Shriver, beau-frère du sénateur Edward Kennedy, pour être son colistier. M. McGovern recommandera M. Shriver au comité national du parti démocrate qui se réunira mardi prochain.

Le sénateur a opté pour M. Shriver après le désistement successif de plusieurs personnalités démocrates dont les sénateurs Kennedy, Humphrey et Muskie. Thomas Eagleton, que le candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis avait tout d'abord désigné pour la vice-présidence, a été contraint de renoncer à cette candidature à la suite des révélations sur son état de santé.

Agé de 57 ans, M. Sargent Shriver, a été directeur du « Peace Corps » de 1961 à 1966, organisation qui envoie dans les pays en voie de développement des jeunes volontaires américains.

C'est le président Kennedy qui l'avait nommé à ce poste. En 1966, à la demande du président Johnson, il s'était consacré à la lutte contre la pauvreté à l'intérieur des Etats-Unis. Deux ans plus tard, le colistier de M. McGovern était nommé ambassadeur de son pays en France où il resta jusqu'en 1970. M. Shriver dirige actuellement un cabinet d'avocats à Washington. Il est père de cinq enfants.

De son côté, M. Shriver s'est déclaré « très heureux et très fier » du choix du sénateur McGovern. Il a qualifié ce dernier d'homme « clairvoyant et courageux ». Il a rappelé qu'il avait travaillé avec lui il y a quelques

années à la réalisation du programme « nourriture pour la paix » du « Peace Corps » et a indiqué qu'il lui portait le plus grand respect.

M. Shriver est né le 9 novembre 1915 dans le Maryland d'une famille catholique dont la lignée américaine remonte au 17^{me} siècle.

ULTRA-CONSERVATEUR

D'autre part le parti américain (extrême-droite) a désigné son candidat aux prochaines élections en la personne du député républicain John Schmitz.

M. Schmitz, qui est âgé de 41 ans, est un ancien professeur de philosophie. Il est l'un des membres les plus actifs de la « John Birch Society ».

Il a toujours été l'un des membres du Congrès les plus conservateurs, critiquant la visite à Pékin du président Nixon et l'admission de la Chine aux Nations unies.

Le gouverneur de l'Alabama, M. George Wallace, avait auparavant réaffirmé son refus d'accepter cette candidature.

Le « parti américain » est issu d'une scission survenue en 1966 au sein du parti démocrate. M. Wallace, qui avait été candidat à la présidence pour ce parti en 1968, avait, à cette époque, recueilli près de dix millions de voix.

LES IDÉES ET LES FAITS

Sihanouk dans les pays communistes

Après s'être rendu au Viet-nam du Nord et en Corée du Nord, le prince Sihanouk, ancien chef de l'Etat khmer, exilé aujourd'hui à Pékin, fait un voyage dans d'autres pays communistes, notamment en Albanie, en Roumanie et en Yougoslavie. Il visite également l'Algérie et la Mauritanie. Le gouvernement de la Chine populaire a mis à sa disposition deux avions pour l'emmener avec sa suite dans ce que Sihanouk appelle des « voyages d'Etat ».

Au cours de ses séjours dans les pays communistes, l'ex-chef du gouvernement cambodgien n'a cessé de mettre en évidence « la réussite exceptionnelle » qu'il constate dans ces « démocraties populaires », réussite due selon lui à « l'expérience communiste ». Visiblement, Sihanouk est de plus en plus lié avec les communistes qu'ils soient khmers, chinois ou albanais. Pourtant en septembre 1970, après l'entrée dans son « gouvernement » en exil de sept vice-ministres tous communistes, remaniement exigé par Pékin, Sihanouk avait déclaré : « Ils ne sont pas sihanoukistes, ils sont tous khmers rouges. Le gouvernement est maintenant de tendance nettement communiste, car, sur dix-neuf ministres et vice-ministres, dix sont khmers rouges. » Et il avait conclu par cet aveu : « Pour le moment, je leur suis encore indispensable, mais après la libération je ne le serai peut-être plus. »

Sihanouk aurait bien fait de méditer ses propres propos, lorsqu'il disait en octobre 1967 : « Quand on est pris dans l'engrenage du communisme, on n'est plus libre, on abdique sa dignité d'homme. »

C'est sans doute ce changement d'attitude de Sihanouk, devenu un fantôme des communistes, qui a conduit un certain nombre de ses partisans à s'éloigner de lui et à se rallier au gouvernement de Phnom-Penh. C'est ainsi qu'en France, les principaux dirigeants du « Front national sihanoukiste », organisation favorable à l'ex-Samdech, ont décidé de rompre avec Sihanouk. Il s'agit de Bing Heng, Chuong Thetserei, Bin Sovanna et Chhiv Ly, respectivement président, secrétaire général, trésorier et membre du « Front national sihanoukiste ».

Bing Heng a adressé un message aux jeunes khmers étudiants en France pour leur expliquer les raisons de son départ et pour les mettre en garde contre l'action des pro-sihanoukistes, dirigée en fait par des éléments communistes. Voilà qui n'a pas dû faire plaisir à Sihanouk, ni à ses amis de Pékin.

I.P.S.



M. Sargent Shriver. (Téléphoto AP)

Le meurtrier du campeur du Vercors avoue son forfait

GRENOBLE (AFP - AP). — Michel Barbier a avoué dimanche matin être le meurtrier de Jean-Michel Grillet, qui campait dans le Vercors avec sa fiancée, Andrée Plassard. Le suspect avait été arrêté samedi après-midi à la Chapelle-en-Vercors, non loin de Grenoble, au cours d'une opération de la police lancée à la suite de plusieurs témoignages affirmant qu'un homme se cachait dans la région.

Barbier a avoué avoir tué le soir du 1^{er} août, le campeur Jean-Michel Grillet, d'un coup de carabine.

PRÉSUMPTIONS

Interrogé toute la nuit de samedi à dimanche à la gendarmerie de Grenoble, il a en effet renoncé à nier au début de la matinée devant le faisceau de présomptions qui s'accumulaient contre lui.

Sans domicile, sans profession déterminée, Michel Barbier, qui est âgé de 34 ans, et originaire de Graubünden, en Haute-Saône, avait déjà été condamné à plusieurs reprises pour vol et port d'arme,

et poursuivi pour affaires de meurtres.

Dès son arrestation, samedi après-midi, il apparaissait avec une quasi-certitude comme le meurtrier. Son visage, sa silhouette, sa dentition et ses vêtements correspondaient au signalement donné par Andrée Plassard. Il détenait



Michel Barbier peu après son arrestation. (Téléphoto AP)

une carabine 22 long rifle et des munitions correspondant au projectile du crime. Enfin, un mouchoir taché de sang et troué d'une balle avait été trouvé à son côté.

Cet singulier personnage, dont l'attitude et le vêtement sont curieusement situés à mi-chemin entre le sportif et le clochard, ne s'est jamais départi d'un flegme presque souriant. Visiblement inconscient de la gravité de ce dont il va désormais répondre, il aurait déclaré qu'il ne savait absolument pas pourquoi il avait accompli son geste. On lui prête même cette déclaration : « Ce qui est arrivé au campeur de Fontroide aurait pu arriver à n'importe qui. »

Mais cette inconscience n'est-elle pas au moins partiellement feinte, c'est-à-dire destinée à faire admettre plus facilement la thèse de l'irresponsabilité ? La réponse à une telle question sera fournie plus tard.

Quant à la malheureuse fiancée de Jean-Michel Grillet, Mlle Plassard, on attendait sa venue à Grenoble.

L'actualité régionale : pages 2, 3 et 5

L'actualité suisse : page 7

Tous les sports : pages 9, 10 et 13

Le carnet du jour - Les programmes radio-TV : page 14

Dernière heure : page 15

Une cordée dévisse au-dessus de Saas-Grund : deux alpinistes tués (Page 7)

Natation : des records à gogo à Chicago... (Page 13)

Les footballeurs neuchâtelois ont tenu leurs assises aux Bois (Page 9)



Deux Italiens sur le podium à Gap

Dramatique fin du championnat du monde à Gap où l'Italien Marino Basso a devancé son compatriote Bitossi sur le fil. Voici les trois médaillés de Gap : à gauche, Bitossi (2^{me}), au centre le champion du monde Basso et, à droite, Guimard le malchanceux du dernier Tour de France. (Téléphoto AP). Lire en page 10 les commentaires de notre envoyé spécial.

Les Palestiniens de « Septembre noir » revendiquent l'incendie de Trieste

BEYROUTH (AFP). — Un communiqué diffusé samedi après-midi par l'agence palestinienne d'information « Wafa » annonce que l'organisation « Septembre noir » a fait exploser les réservoirs de pétrole de Trieste (Italie).

« Cette opération, indique le communiqué, est conforme à la ligne de conduite adoptée par « Septembre noir » qui est d'asséner de violents coups aux ennemis de la révolution palestinienne, et aux intérêts impérialistes qui soutiennent le sionisme. »

DÉTERMINATION « Cet acte, poursuit le communiqué, est en harmonie avec les autres opérations entreprises par « Septembre noir » en Allemagne fédérale et partout ailleurs en Europe. »

En conclusion, le communiqué de « Septembre noir » rappelle que « les réservoirs de Trieste servent à stocker le pétrole extrait des champs pétrolifères du Proche-Orient et alimentent en combustible, via l'oléoduc transalpin, l'Allemagne fédérale et

l'Autriche. Il souligne « la détermination de l'organisation palestinienne de repérer les traces des ennemis du peuple » palestinien pour les atteindre où qu'ils se trouvent. »

(Lire la suite en dernière page)

Secret bancaire et enquêtes pénales : ce qu'en pensent les banques suisses

BERNE (ATS). — Nos banques sont-elles inquiètes à la suite du blocage, sans verdict, de trois comptes numérotés des détenus de la drogue ? Le secret bancaire n'existe-t-il que sur demande ? Les jours des fonds peu « catholiques » sont-ils comptés ? L'Agence télégraphique suisse a posé ces quelques questions à différentes banques de notre pays. La Société de banque suisse, par exemple, a répondu que, depuis toujours, elle était d'avis que la lutte contre la criminalité nécessitait incontestablement des mesures et que les banques devaient donner les renseignements exigés par une enquête pénale.

SECRET ET POURTANT...

Selon un fonctionnaire du département fédéral de justice et police, il est possible, dans le cadre d'une enquête pénale, de lever le secret bancaire. La Banque populaire suisse indique que cette règle a toujours été suivie. Qu'il s'agisse de comptes numérotés ou de comptes nominaux, il n'y a pas de différence, affirme le Crédit suisse et la Banque Leu S.A. La Banque cantonale bernoise indique, pour sa part, que les banques, dans le cadre d'une enquête pénale, ne peuvent se prévaloir du secret. Les déclarations qu'elles pourraient faire ne sont pas punissables.

Le gel provisoire de fonds n'est pas une mesure illégale. Dans leurs prises de position, la Banque Julius Baer et Cie et la Banque cantonale bernoise soulignent

encore que les renseignements ne peuvent être donnés qu'à des personnes désignées par la loi. L'Union des banquiers estime que des questions peuvent se poser quand il s'agit de donner des renseignements ou de laisser la police opérer une saisie de fonds dont les détenteurs ne sont pas impliqués eux-mêmes dans une affaire pénale. Dans de tels cas, la banque est contrainte de refuser de donner les informations voulues ; elle doit attendre une décision judiciaire qui peut la libérer du secret.

L'ARGENT EN PROVENANCE DE L'ÉTRANGER

Selon la Banque Baer, la situation juridique se complique quand les poursuites pénales sont engagées à l'étranger et que la Suisse est liée par une convention d'assistance judiciaire au pays requérant. Pour l'Union de banques suisses, la question du secret se résout selon les termes des conventions. Le ministère public de la Confédération est compétent pour les demandes de renseignements adressées aux banques, selon la procédure pénale fédérale. Pour autant que les conditions de la loi suisse soient observées, les banques domiciliées dans notre pays ou leurs succursales peuvent être également requises de donner des renseignements dans le cadre d'une enquête se déroulant à l'étranger. La Banque Leu S.A. précise à ce propos : « Une demande de renseignements nous vient-elle de l'étranger, la justice de notre pays est seule compétente pour nous autoriser à donner une suite à cette requête. »

La fontaine aux mille pieds

Le soleil étant enfin réapparu dans nos cieux, le problème se pose maintenant de savoir comment se protéger de la chaleur. A Rome, ces touristes l'ont résolu en plongeant avec délectation leurs pieds dans la fontaine de Trevi. En ce qui concerne les autres villes européennes, la météo se montre également optimiste : Zurich-Kloten, calme, nuageux, 24 ; Genève-Cointrin, clair, 24 ; Locarno-Magadino,

clair, 24 ; Nice, clair, 24 ; Paris, peu nuageux, 25 ; Londres, couvert, pluie, 18 ; Amsterdam, nuageux, 24 ; Bruxelles, peu nuageux, 24 ; Berlin, nuageux 22 ; Munich, peu nuageux, 22 ; Copenhague, peu nuageux, 21 ; Stockholm, nuageux, 19 ; Vienne, clair, 24 ; Rome, clair, 25 ; Barcelone, clair, 25 ; Belgrade, peu nuageux, 14 ; Athènes, clair, 29 ; Moscou, clair, 27.

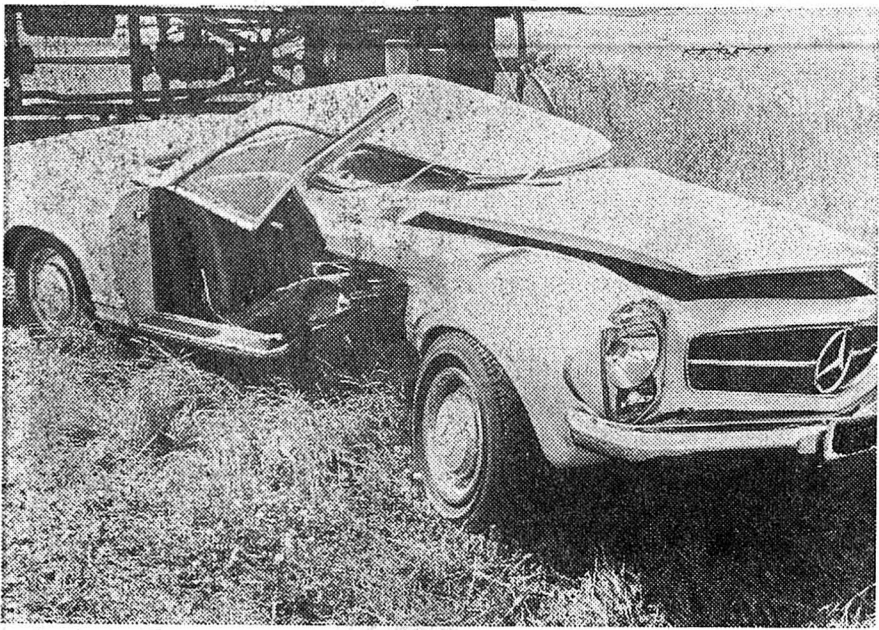
(Téléphoto AP)



VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Accident spectaculaire près de Dombresson

Deux occupants d'une voiture grièvement blessés



Vendredi soir, vers 23 h 45, Mme Pierrette Ursin, 41 ans, et domiciliée à Colombier, circulait au volant de sa voiture, à vive allure, de Dombresson à Valangin. Au lieu dit Bonneville, elle perdit la maîtrise de son véhicule qui alla, avec violence, s'écraser contre le parapet d'un petit pont. Sous l'effet du choc, cette construction, qui pèse cinq tonnes, fut déplacée de 77 cm ! Un tel fracas ayant réveillé les habitants d'une ferme toute proche, ceux-ci alertèrent la police et organisèrent les premiers secours.

VIGNOBLE

CORTAILLOD

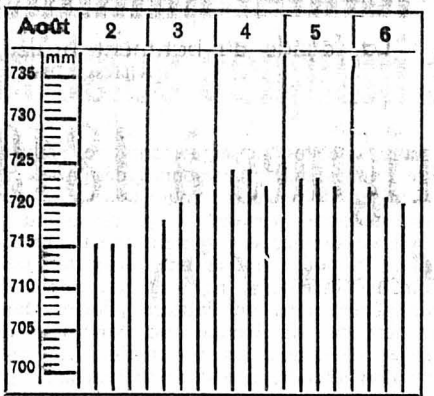
Etranges rôdeuses

(c) Dernièrement trois femmes à l'accent étranger traînaient dans les rues du village et pénétraient ici ou là chez l'habitant sans sonner ni frapper, cherchant à commettre quelques larcins ou quémandant si on les interpellait ! Ces étranges rôdeuses ont été dénoncées à la police.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 5 août. Température : moyenne : 17,8 ; min. : 11,6 ; max. : 26,0. Baromètre : moyenne : 723,5. Vent dominant : direction : sud-est faible, jusqu'à 17 h 15. Ensuite ouest-nord-ouest. Force faible à modérée. Etat du ciel : légèrement nuageux à nuageux, dès 16 h nuageux à très nuageux.

Observatoire de Neuchâtel. — 6 août. Température : moyenne : 20,0 ; min. : 12,5 ; max. : 27,1. Baromètre : moyenne : 721,6. Vent dominant : direction : nord ; force : calme à faible. Etat du ciel : clair à légèrement nuageux.



Prévisions jusqu'à demain soir : Toute la Suisse : le temps sera ensoleillé et chaud. L'après-midi on notera quelques formations nuageuses le long des Alpes et dans le Jura et quelques averse ou orages sont probables dans la soirée. La température sera comprise entre 26 et 31 degrés l'après-midi et voisine de 14 degrés en fin de nuit. La limite de zéro restera située à 4000 m. Le vent sera faible et variable en plaine et modéré du secteur sud-ouest en montagne.

Naissances

André et Hélène GREMION-PARAMO ont la grande joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marielle
4 août 1972

Maternité Côte 17
Hôpital 2052 Fontainemelon
La Chaux-de-Fonds

Berceaux - Lits - Poussettes, etc.
BABY-HALL
TOUT POUR L'ENFANT
Grand-Rue 2 Peseux Tél. 31 38 35

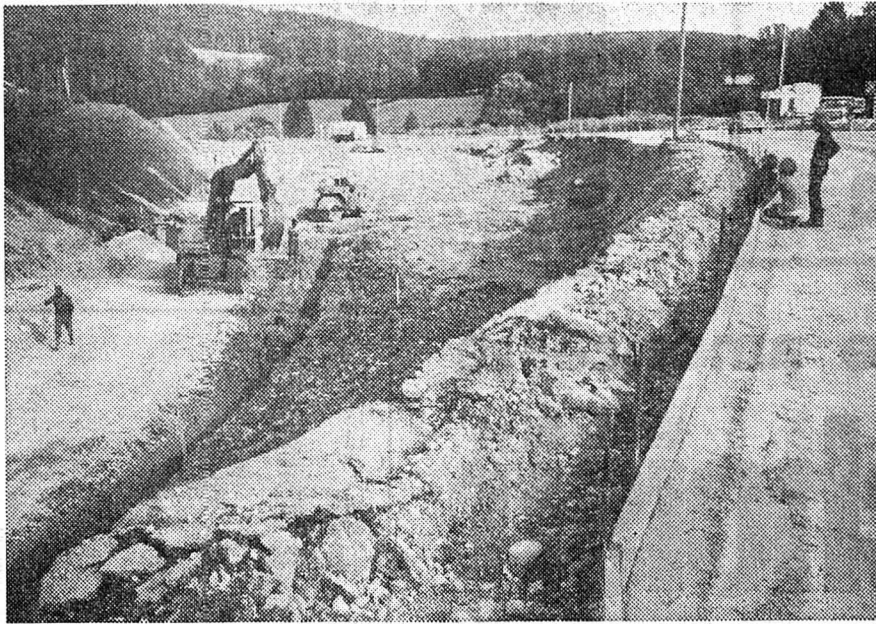
AVIS TARDIFS
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures
Fr. 2,40 par millimètre de hauteur

Ce soir, à 20 h 45, au Théâtre de la Boîte : «NEUCHÂTEL S'ANIME» Projections commentées par Tristan Davernis
Entrée libre

Fiduciaire de la place engagerait immédiatement :

un(e) comptable ;
une secrétaire pour son service de gérance

Faire offres sous chiffres KE 1804, au bureau du journal.



GROS TRAVAUX AU-DESSUS DE VALANGIN

Voici une vue du vaste chantier ouvert sur le territoire de Boudevillers, au grand virage du Breuil. A gauche, les gadoues de la localité ont disparu sous les dents voraces des pelles mécaniques, de même que la petite colline située à l'extrémité du terrain de football. Le tracé de la nouvelle route d'évitement de Valangin prend forme peu à peu entre le grand talus en construction et l'actuelle route cantonale Neuchâtel-la Chaux-de-Fonds.

CARNET DU JOUR

Pharmacies de service : Marti, Cernier, Piervigiani, Fontaines.
Permanence médicale et dentaire : votre médecin habituel.

VILLE DE NEUCHÂTEL

Une nouvelle soutenance de thèse de doctorat à l'Institut de physique

Jeudi 6 juillet, M. Roland Hofmann présentait au grand auditorio de l'Institut de physique, devant un public nombreux d'amis et de collègues, une thèse de doctorat en physique nucléaire intitulée : «Corrélation angulaire (n,y) dans la réaction 20Ne(d,n)21Na (E* = 330 keV)».

La séance était présidée par le professeur C. Jaccard, remplaçant le doyen. Le jury était composé des professeurs J. Rossel (directeur de thèse) et P. Huguenin de Neuchâtel et F.B. Malik de l'Université de Bloomington, Ind., professeur invité du 3^{ème} cycle, spécialiste connu de physique nucléaire.

ÉTUDE DES NOYAUX

Depuis de nombreuses années, les physiciens nucléaires s'efforcent de connaître le cœur des atomes, le noyau, formé de protons et de neutrons (les nucléons). Pour ce faire, les théoriciens proposent des modèles toujours plus raffinés que les expérimentateurs testent à l'aide de dispositifs de mesure de plus en plus subtils et précis. Les résultats des expériences suggèrent à leur tour de nouvelles interprétations théoriques. Connaître le noyau, c'est être en mesure de décrire d'une part sa structure, d'autre part l'interaction entre ses constituants.

Le travail effectué par le candidat consistait à étudier la structure d'un noyau particulier, le sodium 21 (21Na), composé de 11 protons et de 10 neutrons en clarifiant certains aspects de spectroscopie nucléaire de ce système de 21 nucléons.

Le moment cinétique, grandeur mécanique liée à la rotation d'une particule autour d'un centre (moment cinétique orbital) et aussi, dans une représentation classique très simplifiée, à la rotation sur elle-même d'un noyau (spin), est une notion fondamentale dans la description des particules atomiques et nucléaires. Une étude antérieure, entreprise à l'Institut de physique, avait montré que le spin du noyau du 21Na dans son état excité pouvait être égal à 3/2 ou 5/2 unités élémentaires. Un des premiers points à élucider pour connaître la structure de ce noyau, était de déterminer laquelle de ces deux valeurs était correcte. Cette détermination devait pouvoir se déduire d'un

Informations horlogères

Bon semestre pour Heuer-Leonidas

L'entreprise biennoise Heuer-Leonidas, spécialiste en chronographes et compteurs de sport, a pu augmenter légèrement ses ventes durant les six premiers mois de l'exercice : Par rapport au premier semestre de l'an passé, l'augmentation est de 3,2 % pour la maison-mère, alors que le chiffre d'affaires consolidé de l'ensemble du groupe était en augmentation de 9,8 %, ceci en particulier grâce à une réduction systématique des stocks des filiales.

Il y a lieu de mentionner spécialement l'évolution favorable du porte-feuille de commandes qui, d'un montant de 10,4 millions de francs à fin juin, était de près de 20% plus élevé que l'année précédente. Dans le domaine de l'électronique, on enregistre une avance rajeunissante de 35 % environ du chiffre d'affaires réalisés avec les instruments de mesure de temps courts. L'importance du portefeuille de commandes dans ce secteur à fin juin 1972 permet de prédire également que cette tendance favorable continuera à se manifester durant le deuxième semestre.

Vu la situation incertaine qui règne actuellement sur le marché monétaire international, il semble cependant raisonnable à Heuer-Leonidas d'attendre jusqu'à l'automne pour formuler un pronostic général pour la deuxième moitié de l'année. Ceci malgré une marche des affaires relativement favorable, car elle préfère attendre d'avoir pu analyser à fond les conséquences possibles de cette insécurité monétaire.

LES HAUTS-GENEVEYS

Après une tragique équipée nocturne Etat critique du conducteur

On se souvient encore de la tragédie qui a fait un mort et quatre blessés, vendredi matin, aux Hauts-Geneveys, où une voiture, transportant cinq jeunes gens, circulait à vive allure rue de la Chapelle.

Des débris de la voiture, on devait retirer Mlle Yvonne Rondez, barmaid de 21 ans, établie à Delémont, qui décéda à la suite d'étouffement, et Mlle Josette Turberg, 25 ans, Claudia Bessire, 23 ans, elles aussi barmaids à Delémont, ainsi qu'un musicien, M. Gilbert Mariller, 22 ans, de Delémont, qui, eux, souffraient de blessures sur tout le corps.

Le conducteur, M. Pierre Nydegger, serrurier à Courroux, et âgé de 22 ans, était grièvement blessé.

L'état de Mlle Claudine Bessire et Josette Turberg est stationnaire. En revanche, celui de M. Pierre Nydegger est toujours jugé comme critique ; seul, M. G. Mariller a pu reprendre son travail à Delémont.

Madame Régine GUINARD

née DELLEY

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, survenue le 5 août 1972, dans sa 72me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 août, en l'église de Delley, à 15 heures.

Départ du domicile mortuaire : Portbalban, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Un bel et céleste héritage Par le sang de Christ acheté, Est notre heureux et sûr partage Près de Lui dans l'Eternité.

Je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

Rom. 8 : 38-39.

Monsieur et Madame André Favre-Bussy, leurs enfants et petits-enfants, à Morges, Féchy et Lausanne ;

Madame Henri Gardon-Favre, ses enfants et petits-enfants, à Paris et Mont-sur-Rolle ;

Madame et Monsieur Georges Gardon-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Morges et Lausanne ;

Madame et Monsieur Jean Dedenon-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Servion et Prilly ;

Madame et Monsieur Samuel Fuchs-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche et Téhéran ;

Monsieur et Madame Maurice Favre-Cornu et leurs enfants, à Pully ;

Monsieur et Madame Robert Favre-Guinard, à Lausanne ;

Madame Paul Mutruix-Rapin, à Lausanne ;

Madame Elie Cherbuin-Rapin et familles, à Corcelles/Payerne ;

Madame Clovis Rapin-Grivaz et familles, à la Tour-de-Peilz ;

Madame Jules Rapin-Pasche et familles, à Corcelles/Payerne ;

les enfants de feu Henri Rapin-Jaquemet ;

les enfants de feu Félix Perrin-Rapin ;

les enfants de feu Adrien Favre-Goy, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du délogement de leur très chère maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

qui s'est endormie dans la paix de son Sauveur le samedi 5 août 1972, à l'âge de 86 ans.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Lönay, le mardi 8 août, à 14 h 45.

Lecture de la Parole de Dieu au local de l'Assemblée, rue de la Concorde, à Morges, à 14 heures.

Honneurs et départ à 14 h 30.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital de Morges.

Prrière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes

Maculature
soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Arrigo
Pompes funèbres
Peseux - Neuchâtel
Tél. 31 12 24
Fabrication de cercueils
Transports. Toutes formalités

Avis mortuaires

Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Monsieur Gaston Ruchat-Bonny, à Grandcour ;
Mademoiselle Ghislaine Ruchat, à Grandcour ;
Madame et Monsieur Pierre Oulevey-Ruchat et leur petite Marianne, à Payerne ;
Monsieur Gérard Ruchat, à Grandcour ;

Madame et Monsieur Robert Bonny-Bonny et leurs enfants, à Chevroux ;
Madame et Monsieur Théo Waeber-Ruchat, leurs enfants et petits-enfants, à Aire (Genève) ;

Madame veuve Odile Giacomotti-Ruchat, ses enfants et petits-enfants, à Payerne, Grandcour et Aarau ;
Monsieur et Madame Roland Ruchat-Dambach, leurs enfants et petite-fille, à Grandcour et Morges,

ainsi que les familles parentes et alliées à Genève, Chevroux, Payerne et Grandcour, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Marguerite RUCHAT
née BONNY

leur chère épouse, maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, nièce, cousine et amie, que Dieu a rappelée à Lui, après une longue maladie vaillamment supportée, le 5 août 1972, dans sa 62me année.

Abandonne-toi en paix à l'Eternel et mets ton espoir en Lui.
Ps. 37 : 7

L'ensevelissement aura lieu à Grandcour près Payerne, le mardi 8 août, à 14 heures.

Culte à l'église de Grandcour à 13 h 30.

Monsieur Cyprien Guinnard, à Portbalban ;
Monsieur et Madame Cyprien Guinnard, fils, et leurs enfants, Jean-Claude, Anne-Marie et Catherine, à Portbalban ;
Monsieur et Madame Auguste Guinnard et leurs filles, Chantal, Carmen et Marianne, à Portbalban ;

les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Elvina et Eugène Grandjean, à Portbalban ;
Madame Olga Schärz, ses enfants et petits-enfants, à Portbalban et Munich ;
Madame Lucie Covin-Guinnard et ses enfants, à Melun (France) ;
Madame et Monsieur Ulysse Delley, à Portbalban ;

Madame Gaspard Guinnard, à Portbalban ;
Madame Frieda Sansonnens et ses enfants, à Portbalban ;
les familles Sansonnens, Parietti, Dr Perroux, Delley, Bovet, Perriard, Guinnard, Collomb, parentes et alliées, ont le grand chagrin de faire part du décès de

Madame Régine GUINARD
née DELLEY

leur chère et regrettée épouse, maman, grand-maman, tante, belle-sœur, cousine, parente et amie, survenue le 5 août 1972, dans sa 72me année, après une longue maladie, munie des sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu mardi 8 août, en l'église de Delley, à 15 heures.

Départ du domicile mortuaire : Portbalban, à 14 h 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Un bel et céleste héritage Par le sang de Christ acheté, Est notre heureux et sûr partage Près de Lui dans l'Eternité.

Je suis assuré que ni mort, ni vie, ni anges, ni principautés, ni choses présentes, ni choses à venir, ni puissances, ni hauteur, ni profondeur, ni aucune autre créature, ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu, qui est dans le Christ Jésus, notre Seigneur.

Rom. 8 : 38-39.

Monsieur et Madame André Favre-Bussy, leurs enfants et petits-enfants, à Morges, Féchy et Lausanne ;

Madame Henri Gardon-Favre, ses enfants et petits-enfants, à Paris et Mont-sur-Rolle ;

Madame et Monsieur Georges Gardon-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Morges et Lausanne ;

Madame et Monsieur Jean Dedenon-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Servion et Prilly ;

Madame et Monsieur Samuel Fuchs-Favre, leurs enfants et petits-enfants, à Neuchâtel, Corcelles-Cormondrèche et Téhéran ;

Monsieur et Madame Maurice Favre-Cornu et leurs enfants, à Pully ;

Monsieur et Madame Robert Favre-Guinard, à Lausanne ;

Madame Paul Mutruix-Rapin, à Lausanne ;

Madame Elie Cherbuin-Rapin et familles, à Corcelles/Payerne ;

Madame Clovis Rapin-Grivaz et familles, à la Tour-de-Peilz ;

Madame Jules Rapin-Pasche et familles, à Corcelles/Payerne ;

les enfants de feu Henri Rapin-Jaquemet ;

les enfants de feu Félix Perrin-Rapin ;

les enfants de feu Adrien Favre-Goy, ainsi que les nombreuses familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du délogement de leur très chère maman, belle-maman, grand-maman et arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante et cousine,

qui s'est endormie dans la paix de son Sauveur le samedi 5 août 1972, à l'âge de 86 ans.

L'ensevelissement aura lieu au cimetière de Lönay, le mardi 8 août, à 14 h 45.

Lecture de la Parole de Dieu au local de l'Assemblée, rue de la Concorde, à Morges, à 14 heures.

Honneurs et départ à 14 h 30.

Domicile mortuaire : chapelle de l'hôpital de Morges.

Prrière de n'envoyer ni fleurs ni couronnes

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur Richard CHAMPOD

remercie sincèrement toutes les personnes de la part qu'elles ont prise à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message ou leur envoi de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Bevaix, août 1972.

A Neuchâtel et dans la région

Samedi, pour la première fois à Corcelles-Cormondrèche, le tirage de la Loterie romande fut une parfaite réussite

Pour la première fois depuis qu'elle existe la Loterie romande a fait un tirage mensuel à Corcelles-Cormondrèche. C'était samedi soir à la salle des conférences, où un nombreux public était accouru pour assister à ce 311^{me} tirage, sincèrement et vivement intéressé par cette manifestation.

Ouverte par des productions de la fanfare municipale «L'Espérance», bien en forme malgré cette période de vacances, le tirage fut introduit — non pas par M. Charles Bonhôte, qu'on avait annoncé mais qui dut déclarer forfait à la suite d'un acci-

dent d'équitation mais par M. Paul Bourquin, de la Chaux-de-Fonds, qui nous apprit, en particulier, que la Loterie romande a déjà versé plus de 80 millions de francs à des œuvres et institutions de bienfaisance. Il eut également des paroles très aimables à l'égard de tous ceux qui soutiennent cette véritable institution romande... avec bien sûr l'arrière pensée d'être favorisés une fois par les sphères, lesquelles se mirent en branle avec l'aide des pupilles de la SFG, cependant que ces dames de la section féminine affichaient aussitôt les numéros sortis. La foule s'étonna,

à un certain moment, de la fréquence de sortie du «9» dans toutes les sphères.

Deux morceaux de l'«Espérance» en guise d'entracte, puis le tirage des lots importants, du numéro 240799 gagnant les cent billets de mille et avant même 22 heures la salle se vida après un dernier applaudissement pour tous ceux qui eurent à la réussite de cette «toute première» dans notre commune. Il est superflu d'ajouter que la soirée dansante, dans la salle de gymnastique fut une réussite.

Les résultats

Voici donc les résultats de cette 311^{me} tranche, tirée samedi soir, à Corcelles - Cormondrèche :

Les billets se terminant par 2 et 9 gagnent 6 francs.

Les billets se terminant par 17 gagnent 10 francs.

Les billets se terminant par 182 997 265 045 699 gagnent 20 francs.

Les billets se terminant par 349 790 839 613 087 gagnent 30 francs.

Les billets se terminant par 4559 0941 2732 2996 3496 0113 4590 5577 4634 0599 gagnent 100 francs.

Les billets se terminant par 8961 5475 0702 7146 2409 gagnent 500 francs.

Les numéros 197934 183367 162310 193498 219479 240404 248800 210366 214600 233555 187955 265611 228162 173719 197680 194783 174102 205881 210646 247716 gagnent 1000 francs.

Le numéro 240799 gagne 100.000 fr.

Lots de consolation de 500 francs aux numéros 240798 et 240800.

(Seule la liste officielle fait foi)



Un tirage sous le signe du sourire.

(Avispress - J.-P. Baillod)

A Douanne, un restaurant détruit par le feu

Pas de victimes, mais plus de 300.000 fr. de dégâts

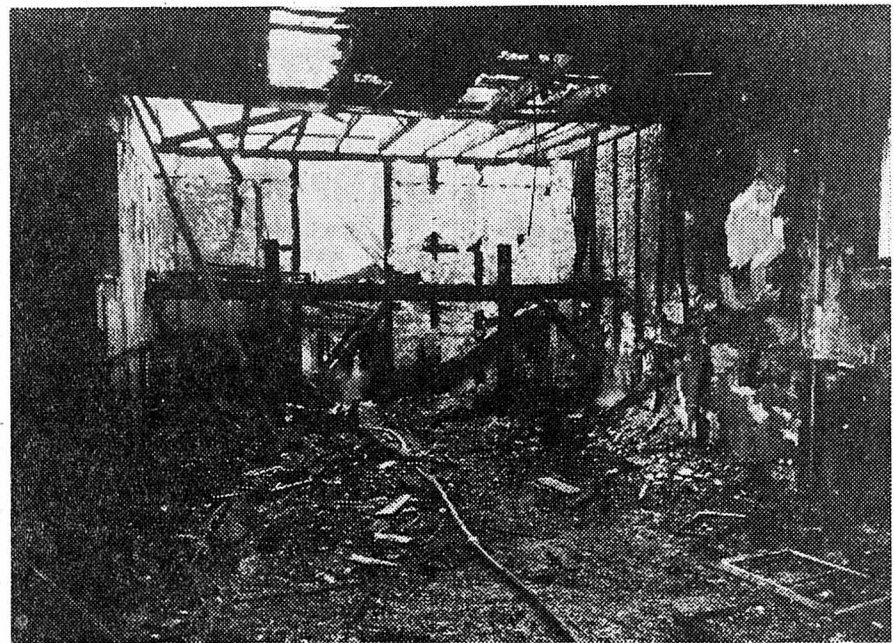
Deux heures venaient à peine de sonner, hier après-midi à Douanne, que le tocsin alertait la population et les pompiers du village. La police était, en effet, avertie que le feu venait d'éclater dans la cuisine du restaurant «Zum Rebstock», situé en bordure de la route, au milieu du village.

Il ne fallut que peu de temps — une dizaine de minutes — pour que la majeure partie des hommes du feu se rendent sur place. Il en fallut pourtant moins aux flammes qui se dégageaient d'une friteuse électrique, à la cuisine, pour transformer en brasier le conduit d'aération qui, un étage et un galetas plus haut, débouchait sur le toit.

Alors que le feu s'étendait, le tenancier et le personnel eurent tout de même le temps de faire évacuer les lieux et de transporter la plus grosse partie du mobilier et des ustensiles du restaurant et de la salle du premier étage, dans la rue et le garage-atelier de la maison annexe.

La circulation Bienne-Neuchâtel, fort dense à ce moment-là, dut être immédiatement détournée par Nidau-Haguenack, par la police — et elle le resta jusqu'à 18 heures, ce qui en perturba l'écoulement — pour laisser place aux engins qui arrivaient. Cela ne se fit d'ailleurs pas sans mal, la chaussée, à la hauteur du restaurant n'ayant qu'environ cinq mètres de largeur.

Les pompiers du village, auxquels vint se joindre un peu plus tard ceux de Gléresse et l'équipe du camion tonne-pompe de Bienne, attaquèrent l'incendie par tous les côtés et l'intérieur de l'immeuble. Leur tâche essentielle consista toutefois à protéger, par arrosage et vérification de tous les murs mitoyens,



Une des pièces à l'étage, dévastée par l'eau et le feu.

(Avispress - Baillod)

les maisons qui jouxtent l'immeuble du restaurant et qui, elle aussi, bordent immédiatement la rue.

TOUT EST A RECONSTRUIRE

Vers 16 h, le sinistre était maîtrisé mais le premier, le second étage et le galetas, ainsi qu'une salle qui se trouvait à l'arrière du bâtiment, étaient totalement calcinés. Le feu qui s'était d'abord propagé dans la cheminée d'aération s'était communiqué partout sans qu'il soit possible de lui faire efficacement obstacle. La salle du rez-de-chaussée, si elle n'a pas été touchée par les flammes, a néanmoins subi de gros dégâts d'eau de même que le reste de la maison.

Quoi qu'un inventaire n'ait pas encore été fait on estime que le restaurant, appartenant à MM. Loertscher et Gurlé, a subi des dommages pour plus de 300.000 francs. Hormis les murs principaux, tout est à reconstruire car la toiture, en s'écroulant a crevé des plafonds des premier et second étages, ainsi que les cages d'escalier.

Ce n'est que vers 18 h 15 que la chaussée a pu être dégagée des gravats et des pompes qui la barraient. Une enquête a été ouverte, pour déterminer exactement les causes du sinistre, fort heureusement, personne, ni parmi le personnel et les clients de l'établissement, ni parmi les pompiers — qui étaient une cinquantaine dans l'après-midi — n'a été blessé.

S'il s'avère que c'est bien une friteuse qui a bouté le feu à la maison, une remarque est à faire : comme ce sinistre

a eu des précédents, assez nombreux d'ailleurs, on pourrait estimer indispensable la présence d'un extincteur dans les cuisines dotées d'une friteuse de fort volume.

Il n'est pas douteux que plusieurs incendies auraient été évités ou moins graves si l'on avait eu à portée de main un tel instrument.



La façade du bâtiment brûlé.

(Avispress - Baillod)



Le soleil retrouvé !



On n'osait l'espérer. Le temps, la semaine dernière, avait été épouvantable ! Le voilà, heureusement, revenu à de meilleurs sentiments. Il a fait chaud dimanche, un vrai dimanche d'août et les Neuchâtelois se sont vite réconciliés avec leur lac. Il y avait ainsi beaucoup de monde sur les rives, hier. La plage de la ville a reçu près de 4500 baigneurs. Ce n'est pas un record, bien sûr ; une belle affluence tout de même. Il est toutefois une autre façon de se rafraîchir : le délicieux plaisir de lécher une glace parfumée...

(Avispress - J.-P. Baillod)

La fête nationale à Enges

(c) Le 1^{er} août a été célébré comme chaque année sur la place de jeu du collège autour du grand bûcher préparé par le garde-forestier et ses aides. Un public moins nombreux que d'habitude en raison du temps «frisquet» a écouté l'allocution traditionnelle prononcée par M. Jacques Wingeier, nouveau conseiller communal et chanté en chœur la prière patriotique, après quoi le feu vert fut donné aux artificiers jeunes et moins jeunes pour la plus grande joie des enfants.

... et à Cortaillod

(c) Le 1^{er} août à Cortaillod, s'est déroulé en toute simplicité à la Plage. M. Pierre Vouga, vice-président du Conseil communal a donné la parole à M. Maurice Challandes, député, invité à prononcer le discours officiel, puis à l'abbé Grivel chargé d'apporter le message des églises. La fanfare «Union Instrumentale» a naturellement entraîné le cortège parti du village. Un grand feu de bois a été allumé au bord du lac et quelques feux d'artifices ont été tirés au bout du débarcadère.

Moins de mouton sur la table

L'an dernier, la consommation de viande de mouton a diminué de 2,2 %, atteignant 5.968,7 tonnes au total. La consommation par habitant a été de 928 grammes. Si les importations de viande de mouton ont diminué au cours de l'année passée, la production indigène, elle, a augmenté son volume : 2995 tonnes, soit 3,3 % de plus qu'en 1970. La part de la viande de mouton dans la consommation totale de viande a été un peu plus faible l'an passé, par rapport à 1970.

Par contre, la consommation de viande de cheval a augmenté de 2 %, atteignant 3958 tonnes. La production indigène a fourni 1986 tonnes (- 12,6 %) et a permis de satisfaire les 50 % des besoins du marché. Quant aux importations, elles ont été en augmentation de 22,6 %. Légère augmentation de la consommation par habitant : 10 grammes de plus qu'en 1971, soit une consommation totale de 616 grammes par personne. La part de la viande de cheval dans la consommation totale de viande continue à diminuer : elle ne représentait plus que le 1 % au terme de l'année passée. (CRIA)

BOUDRY

Un jeune cyclomotoriste grièvement blessé

Samedi, vers 20 h, M. J.-F. S., âgé de 27 ans, de Lutry (VD) circulait au volant de sa voiture, de Boudry en direction de Colombier. Au cours d'un dépassement qu'il tentait, l'avant de son véhicule heurta un jeune cyclomotoriste M. Claude-Gilbert Fornacion, âgé de 15 ans et domicilié à Corcelles et le renversa. Souffrant d'une forte commotion, le cyclomotoriste fut transporté, en ambulance, à l'hôpital Poutalés.

GORGIER

Démision inattendue

Nous apprenons de source bien informée, que M. Jacques Deschenaux, vice-président du Conseil communal, devrait, pour des raisons de santé, démissionner de son poste et de quelque vingt commissions, syndicats et associations dont il fait partie.

Les postes dans le pays de Neuchâtel, des origines à 1849

Les Fischer, menacés, se rebiffent (2)

Quinze prétendants s'offrirent pour recueillir la succession de Marie d'Orléans. Après la tentative inutile d'une association patriotique de constituer une République neuchâteloise, Frédéric I^{er}, roi de Prusse, fut désigné comme souverain de Neuchâtel, par la haute juridiction et le Tiers Etats assemblés.

Le 11 avril 1713, à la suite de la paix conclue à Utrecht après la guerre de succession d'Espagne, Louis XV reconnut le roi de Prusse comme prince de Neuchâtel. La même année, Frédéric-Guillaume I^{er} succéda à son père.

Tentative ratée

Une des premières préoccupations du roi fut de faire de la régence des postes un revenu pour l'Etat. Le gouverneur de Montmolin reçut l'ordre de négocier avec les fermiers bernois sur la base d'un arrangement assurant à la caisse

prussienne la moitié du produit net des postes.

Cette condition parut inacceptable aux Fischer. Là-dessus, le gouverneur fit administrer les postes par une commission, pour le compte de l'Etat. Mais le résultat financier fut si décourageant, que de nouvelles démarches furent entreprises auprès des sieurs Fischer qui, finalement, aboutirent à un traité signé en date du 15 mai 1716 et conclut pour dix ans. Il accordait au roi toutes ses prétentions.

Voici les points les plus marquants de ce traité :

- La moitié du produit net des postes sera versé au trésor de Prusse, à condition qu'en cas de perte les fermiers soient indemnisés dans la même proportion.
- Les lettres du gouvernement seront transportées gratuitement sur les routes desservies par MM. Fischer.
- Les postillons porteront la livrée aux couleurs et aux armes de Prusse. Les bâtiments postaux et les diligences seront également pourvus de ces armes et couleurs.
- Il sera établi un tarif modéré, approuvé par le roi.
- Les fermiers seront responsables des objets perdus ou avariés.
- La comptabilité sera expédiée chaque année au département des postes à Berlin.

A plusieurs reprises, des particuliers cherchèrent sans succès à supplanter les sieurs Fischer dans l'entreprise des pos-

tes : en 1729, le trésorier Chambrier offrit de se charger de ce service, et en 1735, les maîtres de poste de Besançon demandèrent la concession de la course de Pontarlier à Neuchâtel.

A l'intérieur du pays, le service postal était assuré par des messagers. En 1736, il y avait déjà le messager des Montagnes, le messager de la Chaux-de-Fonds et le messager du Locle.

Démarche du roi

En 1763, le roi Frédéric II (le Grand) chargea le gouverneur de Neuchâtel de «sonder» les fermiers dans le but de savoir quel prix ils consentiraient à payer pour la régence des postes. L'administration Fischer refusa l'idée d'une somme fixe en répondant que le service postal dans la Principauté ne lui rapportait rien, et elle se plaignit du grand nombre de messagers privés. Ces messagers étaient placés sous la protection du Conseil d'Etat et recevaient de l'Etat une certaine gratification et un uniforme. C'était le cas pour ceux de Saint-Blaise, de la Brévine, la Sagne, Boudry, la Chaux-de-Fonds, le Locle, Colombier, Vaumarcus, de Gorgier et de Cressier.

Dans une lettre-missive de 1764, le roi écrivait au gouverneur : «... Il convient d'entamer ce négoce sans bruit et avec d'autant plus de circonspection que nous ne souhaitons nullement d'en choquer la régence de Berne ou d'entreprendre quelque chose qui blessât la bonne harmonie subsistant entre Nous et le canton de Berne.»

Cependant, le roi fit chercher en 1765 quelque autre riche particulier voulant se charger de l'exploitation des postes, moyennant une redevance proportionnée au trafic. On songea tout d'abord au baron de Vaumarcus et aux frères Jeanneret. Aussitôt Samuel de Pury offrit de payer pour la ferme des postes une somme annuelle de 500 livres tournois.

Arrangement à l'amiable

A cette nouvelle, les Fischer menacèrent de suspendre le service d'Yverdon à Neuchâtel, et de faire passer leurs courriers par une autre route. Toutefois, ce conflit finit en 1766 par un arrangement à l'amiable, qui reconnaît aux fermiers de Berne la pleine jouissance du monopole des postes.

En 1751, le courrier à cheval de Berne à Neuchâtel avait été remplacé par une chaise de poste à deux chevaux. Le nombre des courses fut porté de trois à quatre en 1784, et le prix d'une course simple de Neuchâtel à Berne était fixé à 60 batz. En 1766, le directeur du bureau de Neuchâtel recevait un traitement annuel de 362 livres et 10 sols. Les lettres ordinaires coûtaient : pour Berne, 2 sols. Soleure 3, Bâle 4, Zurich et Schaffhouse 5, Saint-Gall 6, Genève 4 et Yverdon 1 sol.

On se servait beaucoup à cette époque de la voie du lac, considérée comme plus commode et moins coûteuse.

Nouvelles tentatives

En 1776 et 1787, l'office de poste de l'évêché de Bâle fit des démarches en vue d'obtenir une partie au moins de la régence des postes de Neuchâtel. Ces tentatives échouèrent devant la puissance des Fischer.

Après 1786, le nombre des messagers avait augmenté de ceux de Valengin, des Brenets, de Peseux et de Corcelles. Des bureaux de poste fonctionnaient à Neuchâtel, Saint-Blaise, Saint-Aubin, Saint-Sulpice et des Verrières. De 1772 à 1790, le directeur du bureau de Neuchâtel était un nommé Heinzeli. Dès 1790, cette ville avait son porteur de lettres. En 1772, le «messager de l'Erguel» ouvrit son service entre Bienne et la Chaux-de-Fonds.

En 1794, enfin, on établit une diligence entre Neuchâtel et Genève, par Yverdon - la Sarraz - Cossigny - Aubonne.

Neuchâtel-Genève

Tous les jeudis et samedis, deux voitures partaient simultanément l'une de Neuchâtel, l'autre de Genève. Le marchandises transportées par ces voitures étaient soumises à un droit de péage, perçu à Yverdon et à Nyon.

(A suivre.)
(* Voir FAN-Express du 4 août.)

PARLONS FRANÇAIS

MÉTÉOROLOGIE

Courteline s'amusa à dire : « En fait de roman, je n'apprécie que les prévisions météorologiques... »

Il ne disait pas — car il parlait français — les « prévisions du temps ». Cela, c'est une spécialité « bien de chez nous » (Suisse allemande comprise).

Il suffit pourtant de réfléchir deux secondes au sens de cette expression pour en saisir... le non-sens : le temps ne fait pas de prévisions... Et si vous dites : « Les prévisions du temps », vous lui prêtez l'étonnante capacité d'en faire !

Mais si cela n'a point de sens, pourquoi le dit-on tout de même ? Tout simplement parce qu'on traduit sans s'en rendre compte, littéralement (donc mal) le terme allemand « Wetterprognose ».

Parlons donc de prévisions météorologiques. Comme le mot est long comme un jour sans soleil, on peut dire aussi, familièrement, « les prévisions de la météo », comme le font d'ailleurs souvent nos confrères de la radio. Quelques journaux romands, en revanche, persistent à intituler leur chronique de météorologie « Prévisions du temps ». Ils devraient faire comme le temps : changer.

La météorologie elle-même a son jargon bien à elle, avec des tournures bizarres, des impropriétés de termes, voire des germanismes, comme s'il en pleuvait.

Dans ce jargon, les vents du nord, ou du sud, deviennent des vents « du secteur nord », « du secteur sud »... Pourquoi simplifier quand on peut compliquer ?

Les pluies s'appellent des « précipitations ». Ça fait plus savant. Et lorsqu'elles doivent se produire, on nous annonce qu'elles « auront lieu » ou même qu'elles « se manifesteront » !

Les chutes de neige sont baptisées « averse de neige ». Une averse étant, selon le dictionnaire, une pluie soudaine et abondante, doit-on admettre que ce sont des pluies de neige ?

L'expression « régions intéressées par la pluie », mise à l'index par l'Académie, sévit tout de même en France, et heureusement moins chez nous.

La pluie « au » versant nord des Alpes (pour : sur le versant) nous arrive tout droit d'outre-Sarrie (allemand « am »). Et si le temps, ce soir et demain, « demeure » ensoleillé, c'est un présent... de sens futur qui traitait aussi l'influence germanique.

Enfin, on nous parle parfois d'un temps sans changement « significatif ». Ce jargon-là n'est pas propre à la « météo ». Depuis quelque temps, on se met à dire ou écrire « significatif » pour important. Significatif = qui marque clairement un sens (geste significatif). Le temps n'en est pas encore là...

C.-P. B.

Traitements antiparasitaires de la vigne

La station d'essais viticoles d'Auvergnier communique :

Mildiou. — Un traitement de couverture devra être fait dans les premiers jours d'août. Ce sera le dernier dans les cultures basses. Pour les cultures mi-hautes, un traitement supplémentaire devra éventuellement être fait aux environs du 20 août, selon la croissance des pousses terminales. N'utiliser que des produits cupriques.

Vers de la grappe. — Les vols de la cochyliis sont faibles. Aussi ne faudra-t-il traiter que les vignes spécialement sujettes aux attaques de ce parasite. Le traitement devra commencer le 7 août. Viser soigneusement les grappes et ne mouiller que le minimum de feuilles.

Pourriture grise. — Les traitements contre la pourriture de la grappe, au moyen de produits autorisés, font l'objet d'une réglementation. Nous rappelons que le dernier traitement doit être fait à la mi-août. Des traitements plus tardifs sont nocifs pour le vin et sont interdits.

CORNAUX

La commission du feu a constitué son bureau

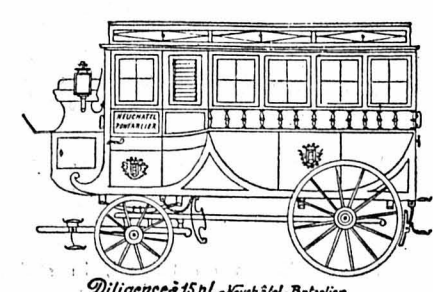
(c) Lors de sa séance du 28 juin dernier, le Conseil général avait nommé les membres de la commission du feu. Celle-ci présidée par M. René Sauser, conseiller communal, s'est réunie jeudi dernier pour constituer son bureau de la manière suivante : président : M. Albert Perrenoud ; vice-président : M. Alfred Zemp ; secrétaire : M. François Stauffer ; membres : MM. André Despland et Roger Rysler, père. Le commandant du corps des sapeurs-pompiers, M. Pierre Martenet, siège également avec voix consultative. Les délégués pour le centre de secours du Landeron, dont dépend la commune, sont : M. René Sauser et M. Alfred Zemp.

Diligences de l'Ancienne Principauté de Neuchâtel.

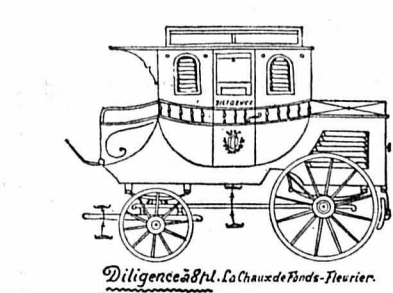
1805 - 1848



Voiture à 2 pl. La Chaux-de-Fonds - Yverdon.



Diligence à 15 pl. Neuchâtel - Bâle-Ville.



Diligence à 8 pl. La Chaux-de-Fonds - Yverdon.



Diligence à 16 pl. Neuchâtel - Mont-Tribois.

FAN
Réception centrale:
 Rue Saint-Maurice 4
 Neuchâtel
 Téléphone (038) 25 65 01
 Compte de chèques postaux 20-178

Nos guichets sont ouverts au public
 de 8 heures à midi et de 13 h 45
 à 18 h 10, sauf le samedi.

Tous nos bureaux peuvent être atteints
 par téléphone de 7 h 30 à 12 heures
 et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors
 de ces heures, une permanence est
 ouverte, du dimanche au vendredi soir
 de 18 h à 24 h. La rédaction
 répond ensuite aux appels jusqu'à
 2 heures.

**Délai de réception
 de la publicité:**
Annonces
 Les annonces reçues l'avant-veille à
 17 heures peuvent paraître le surlen-
 demain. Pour le numéro du lundi,
 les grandes annonces doivent parvenir
 à notre bureau le vendredi avant 9
 heures et les petites annonces, le ven-
 dredi jusqu'à 9 heures. Pour le mardi,
 le lundi jusqu'à 8 h 15.

**Avis de naissance
 et avis mortuaires**
 Les avis de naissance et les avis
 mortuaires sont reçus à notre bureau
 jusqu'à 18 heures; dès ce moment
 et jusqu'à 22 heures, ils peuvent être
 glissés dans la boîte aux lettres du
 journal située à la rue Saint-Maurice
 4, dans le passage.

Réclames et avis tardifs
 Les réclames doivent nous parvenir
 jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et
 jusqu'à 22 heures, nous n'acceptons
 plus que des avis tardifs dont la hau-
 teur est fixée au maximum à 50 mil-
 limètres et de 50 millimètres pour
 les réclames.

L'EXPRESS

Avis officiels

VILLE DE NEUCHÂTEL

Permis de construction
 Demande de M. R. Auberson
 d'agrandir son garage situé à
 la rue de Treyfont 9,
 article 8915
 du cadastre
 de Neuchâtel.
 Les plans sont
 déposés à la police
 des constructions,
 hôtel communal,
 où ils peuvent être
 consultés jusqu'au
 18 août 1972,
 délai d'opposition.
 POLICE DES
 CONSTRUCTIONS

FAN
**Annonces
 en couleurs**
 Le délai habituel
 de remise des
 ordres de publi-
 cité n'est pas va-
 lable pour les
 annonces
 comportant de la
 couleur.
 Différents impé-
 ratifs d'ordre tech-
 nique devant être
 pris en considé-
 ration dans des
 cas de ce genre,
 les ordres et le
 matériel
 d'impression cor-
 respondent
 doivent nous être
 remis 6 jours ou-
 vrables avant la
 parution.

A LOUER
 A louer
 immédiatement
 ou pour date à
 convenir, dans les
 Franches-Montagnes,
attique
 avec très grand
 balcon, cheminée
 française,
 cuisine agencée,
 machine à laver
 la vaisselle,
 ascenseur, etc.,
 tout confort.
 A. Brûsch,
 2800 Delémont.
 Tél. (068) 22 22 56.

Etude Clerc, notaires,
 2, rue Pourtalès. Tél. 25 14 68.

A LOUER AU CENTRE
 (rue des Poteaux), immédiatement
 ou pour date à convenir,

**LOCAUX
 à l'usage de bureaux**
 cabinet médical, etc. Ascenseur.

Etude Wavre, notaires,
 Palais DuPeyrou, tél. 25 10 63,

offre A LOUER
des appartements
suivants:
LES PONTS-DE-MARTEL, 3 cham-
 bres, bains et dépendances. Par-
 celle de jardin. Convientrait éga-
 lement pour week-end. Libre le
 25 octobre 1972. Loyer mensuel:
 Fr. 120.—;
CRESSIER, 2 chambres. Tout con-
 fort. Libre immédiatement. Loyer
 mensuel: Fr. 315.— tout compris;
NEUCHÂTEL, rue de la Dîme,
 2 chambres, cuisine agencée. Tout
 confort. Libre le 1er septembre
 1972. Loyer mensuel: Fr. 405.—
 tout compris;
NEUCHÂTEL, rue des Parcs,
 3 chambres et dépendances. Libre
 le 24 novembre 1972. Loyer men-
 suel: Fr. 190.—;
PLACES DE PARC, rue de la Cas-
 sardie, Louis-d'Orléans, avenue des
 Alpes.

A LOUER
magasin
avec 2 vitrines
 au centre de Cernier.
 Surface 35 m2.
 Dépendances: surface 59 m2.
 Libre en automne 1972.
 Possibilité d'aménagement.
 Convientrait pour alimentation,
 vêtements, bar à café, etc.
 Faire offres sous chiffres AX 1832
 au bureau du journal.

IMMEUBLES
 A vendre
CHAMPEX-LAC
 dans Immeuble neuf.
 1 local commercial de 145 m2,
 avec concession restaurant.
 Ecrire sous chiffres OFA 2007 SI,
 à Orell Fussli Publicité S.A.,
 1951 Sion.

A vendre, pour raison de famille,
 tout de suite ou de gré à gré, sur
 bon passage

hôtel-restaurant
 entièrement transformé. Restaurant
 de 70 à 80 places, salle à manger
 de 50 places, salle de banquets
 de 70 à 80 places, 25 lits d'hôtels,
 toutes les chambres tout confort.
 Un appartement de 4 pièces, salle
 de bains pour le tenancier.
 3 chambres avec eau courante et
 bains, pour le personnel, le tout
 meublé en style. Un bureau.
 Environ 1000 m2 de terrain.
 Personnes solvables sont priées
 d'adresser offres écrites à DZ 1812
 au bureau du journal.

CHAMBRES
 A louer, à la rue du Chasselas,
 Neuchâtel,

**chambres
 indépendantes
 non meublées**
 Loyer: Fr. 190.— par mois
 (charges comprises).
 S'adresser à: FIDIMMOBIL S.A.,
 rue Saint-Honoré 2,
 2001 Neuchâtel.
 Tél. (038) 24 03 63.

OFFRES D'EMPLOIS

concierge
 habitant à proximité de notre
 immeuble rue du Trésor 9, à Neu-
 châtel, pour assurer le service
 d'entretien.
Service Immobilier BALOISE,
 place Pépinet 2, 1003 Lausanne.
 Tél. (021) 22 29 16.

PETITPIERRE & GRISEL S.A.,
 avenue de la Gare 49,
 2002 Neuchâtel,
 cherche, pour entrée immédiate
 ou date à convenir,
**une employée
 de commerce**
 pour son département correspon-
 dance française et téléphone.
 Les personnes intéressées sont
 priées d'adresser leurs offres à la
 Direction.

Nous cherchons:

- Remonteur (euse) de rouages
- Acheveur d'échappements
- Metteuse en marche
- Horloger complet pour visitages

Les conditions de travail, la stabilité de l'emploi et les avantages sociaux d'une entreprise moderne sont offerts.

Les candidats sont priés de faire offres manuscrites à

MONTRES ROLEX SA
Atelier de Neuchâtel
 9, rue de Gibraltar
 2000 Neuchâtel

LA NEUCHATELOISE
 Compagnie Suisse
 d'Assurances Générales

désire engager pour son service de
 secrétariat une

**DACTYLO
 À TEMPS
 PARTIEL**

de langue maternelle française. Ce
 poste conviendrait plus particulière-
 ment à une personne stable désirant
 poursuivre ou reprendre une activité
 lui permettant de concilier sa vie
 familiale et sa vie professionnelle
 grâce à un horaire de travail très
 souple.

Notre service du personnel rensei-
 gnera et recevra volontiers les per-
 sonnes intéressées.

LA NEUCHATELOISE
 Compagnie Suisse d'Assurances
 Générales
 Rue du Bassin 16
 2001 Neuchâtel.
 Tél. (038) 21 11 71, Interne 315.

Compagnie des montres

ELGIN S.A.
 Neuchâtel
 Poudrières 135-137

engage

horloger complet
 connaissant surtout la montre automatique

- Caisse de pension
- Horaire flexible
- Réfectoire à disposition.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 25 95 25
 pour prendre rendez-vous.

On demande campagne très près
 de

NEW-YORK
 jeune fille aimant cuisiner et s'oc-
 cuper des travaux de ménage pour
 famille suisse-américaine.
 Haut salaire américain. Urgent.
 Téléphoner avant 10 h le matin et
 heures des repas à Mme Haaker,
 Montchoisi 8, Lausanne.
 Tél. (021) 26 28 60.

Nous cherchons

une gentille jeune fille
 pour aider au commerce et au
 ménage. Congé 1 1/2 jour par
 semaine, ainsi qu'une

dame
 pour le ménage, à la demi-journée,
 6 matins par semaine.
 S'adresser à la boulangerie Bidal,
 Ecluse 33. Tél. (038) 25 11 48.

Petit hôtel-restaurant entièrement
 transformé, cherche, pour entrée
 immédiate ou date à convenir,
cuisinier (ère)
 ayant quelques années de prati-
 que. Bon gain. Jolie chambre. Si
 satisfaction est donnée, serait
 intéressé au chiffre d'affaires de la
 cuisine.
 Adresser offres écrites à EA 1813
 au bureau du journal.

On cherche une

sommelière
 au courant
 des 2 services.
 Nourrie, logée
 (chambre
 indépendante).
 Bon gain.
 Débutante éventuelle
 serait mise
 au courant.
 S'adresser:
 Restaurant
 du Cheval-Blanc,
 1530 Payerne.
 Tél. (037) 61 21 31
 ou (037) 61 10 58.

Fabrique d'horlogerie
PAUL MARCHAND FILS S.A.,
 Saint-Honoré 2, NEUCHÂTEL,
 engage un

horloger complet
 pour achevage et mise en marche;

**metteuse en marche
 poseuse de cadrans
 régluse**
 pour virochage-centrage, petites pié-
 ces, ainsi que

jeunes filles
 pour différents travaux.
 Tél. 25 13 55.

Etude de notaire engage pour fin
 août

secrétaire comptable
 pour correspondance et service de
 caisse.
 Prière de faire offres manuscrites
 à l'Etude Bernard Cartier, rue de
 la Gare 11, 2074 Marlín.

On cherche un

menuisier
 jeune et dynamique. Bon gain
 assuré.
 Téléphoner au (038) 33 18 06
 (atelier) ou au (038) 33 18 05
 (privé).

Entreprise de transports engage

ouvriers
 Entrée à convenir.
 Faire offres à Flühmann, transports,
 Saint-Blaise. Tél. (038) 33 17 20.

**GENDRE
 OTIS**
 Ascenseurs

cherche pour la région de Neuchâtel

réviseurs
 Nous demandons:
 — personnes consciencieuses ayant le sens des
 responsabilités
 — parfaites connaissances de l'électricité et de la
 mécanique
 — facilités d'adaptation.

Nous offrons:
 — un salaire très intéressant (13me salaire)
 — tous les avantages d'une entreprise mondiale
 — ambiance de travail agréable.

Si ceci vous intéresse, veuillez retourner le talon ci-
 dessous à l'adresse suivante:
GENDRE-OTIS
 Case postale, 1701 Fribourg.

Nom: _____ Prénom: _____
 Profession: _____ Age: _____
 Domicile: _____
 Lieu: _____ Tél.: _____ 17-1178

Iemrich + cie
 cadrans soignés
 engageraient pour leur fabrique de Cortaillod:

FACETTEURS (EUSES)
 qualifiés (es);

MÉCANICIEN FAISEUR D'ETAMPES
 pour la fabrication de petites étampes et de divers
 outillages, ainsi que pour l'entretien de ces outil-
 lages. Mécanicien de précision serait éventuelle-
 ment formé;

AIDE-MÉCANICIEN
 pour le réglage de petites presses;

OUVRIÈRES
 consciencieuses qui seraient formées sur différents
 travaux.
 Prière de faire offres ou de se présenter après
 préavis téléphonique: Derrière-Moulin 8,
 2016 Cortaillod, tél. (038) 42 11 50.

Grossiste en horlogerie cherche

horloger complet
 connaissant les mouvements Ros-
 kopf, pour différents travaux de
 remontage et emboitage à domi-
 cile. Travail suivi.
 Faire offres sous chiffres VP 1828
 au bureau du journal.

MIGROS

Jeune homme ou jeune fille vif (ve) et actif (ve) trouverait
 place comme

**apprenti (e)
 de commerce**
 à notre siège central
 de Marin

La préférence serait donnée à candidat (e) ayant suivi
 l'école secondaire et s'intéressant aux problèmes inhérents
 à une entreprise de distribution.

Adresser offres à la Société Coopérative MIGROS NEU-
 CHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002, Neu-
 châtel, tél. 33 31 41.

AVIS DIVERS

GODET VINS
 Auvernier

**Mécontent
 de votre
 radio ou
 téléviseur!**
 Téléphoner
 au 25 54 93

REOS
 F. STIEGER
 Bercles 5
 Seulement
 la réparation

VOYAGES
WITTWER
VACANCES AU TESSIN
LUGANO

6 jours - du 4 au 9 septembre - dès Fr. 270.—
 6 jours - du 18 au 23 septembre - dès Fr. 270.—
 6 jours - du 2 au 7 octobre - dès Fr. 240.—

Programmes
 et inscriptions: **WITTWER CARS**
 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

DEMANDES D'EMPLOIS

Vendeur sport qualifié
 monteur de ski (6 ans d'expé-
 rience), parlant français, anglais,
 allemand, cherche emploi pour le
 1er ou le 15 septembre.
 Faire offres écrites à case postale
 132, 1936 VERBIER 1.

Jeune fille,
 Suisseuse allemande,
 cherche pour le
 1er septembre,
 un travail de

décontractrice
 ou de
vendeuse
 (Ecole de commerce
 et 1 demi-année
 pratique de bureau).
 Ecrire sous chiffres
 R 327203-18,
 à Publicitas,
 1211 Genève 3.

**Docteur
 W. Fischer**
 médecin dentiste,
DE RETOUR

**Prof. médicales
 auxiliaires**

YVES REBER
 Bandagiste-
 ne reçoit pas
 le mardi
 orthopédiste

Dem. à acheter

LOUP
 2203 Rochefort
 (038) 45 10 55
 achète toujours
 meubles de style
 et anciens ainsi
 que tous meu-
 bles d'occasion.
 Débaras de lo-
 gements complets.

Prof. médicales

José Heyd
 médecin dentiste,
DE RETOUR

APPRENTISSAGES

La papeterie Reymond, rue
 Saint-Honoré 5, à Neuchâtel,
 cherche

**une apprentie
 vendeuse
 en papeterie**
 (durée de l'apprentissage
 2 ans);

**une apprentie
 de bureau**
 (durée de l'apprentissage
 3 ans).
 Se présenter au bureau, ou
 téléphoner au 25 44 66.

MIGROS

Jeune homme ou jeune fille vif (ve) et actif (ve) trouverait
 place comme

**apprenti (e)
 de commerce**
 à notre siège central
 de Marin

La préférence serait donnée à candidat (e) ayant suivi
 l'école secondaire et s'intéressant aux problèmes inhérents
 à une entreprise de distribution.

Adresser offres à la Société Coopérative MIGROS NEU-
 CHÂTEL, dépt du personnel, case postale 228, 2002, Neu-
 châtel, tél. 33 31 41.

**1 lot
 machines
 à laver**
 100 % automatique,
 avec garantie.
 A céder à partir
 de Fr. 250.—.

**Machines
 neuves**
 garanties d'usine de
 marque suisse avec
 défaut émail à céder
 avec 35 % de rabais.
 Pose et installation
 par nos soins.
 Service après-vente
 assuré sur place.
 Pour tous
 renseignements:
 Tél. (021) 27 66 03
 MAGIC Lausanne.

**L'IMPRIMERIE
 CENTRALE S.A.**
 rue Saint-Maurice 4
 tient à la dispo-
 sition des indus-
 triels et des com-
 merçants son ma-
 tériel moderne
 pour exécuter
 tous les travaux
 en typographie et
 en offset
 Feuille d'avis
 de Neuchâtel

VOYAGES
WITTWER
VACANCES AU TESSIN
LUGANO

6 jours - du 4 au 9 septembre - dès Fr. 270.—
 6 jours - du 18 au 23 septembre - dès Fr. 270.—
 6 jours - du 2 au 7 octobre - dès Fr. 240.—

Programmes
 et inscriptions: **WITTWER CARS**
 2, rue Saint-Honoré, Neuchâtel - Tél. (038) 25 82 82

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

118^e ANNÉE DU COURRIER DU VAL-DE-TRAVERS

Ce qu'était la «Belle époque» à Fleurier!

De notre correspondant régional :

Le début de ce siècle a été qualifié de « Belle époque ». Peut-être parce que la vie, à défaut d'offrir toutes les commodités d'aujourd'hui, s'y coulait dans l'insouciance, qu'à la place des vacances organisées... industrialisées, on avait encore le temps de trouver quelques loisirs et qu'on ne connaissait ni la spirale des prix ni celle des salaires.

La preuve en est fournie par les journaux du moment qui, s'ils n'écrivent pas toujours la grande histoire, reflètent bien celle qui est souvent la plus authentique.

UNE MAISON : 5000 FRANCS!

Ainsi offrait-on à Fleurier, une petite maison bien située, indépendante, avec jardin et dépendances, rue de la Citadelle pour le prix de 5000 francs! De quoi faire rêver les bâtisseurs modernes.

Et aux Oeillons sur Travers, le greffe de paix procédait aux enchères de bétail et de matériel rural appartenant au citoyen Alexis Montandon et à sa sœur, demoiselle Lina Montandon.

Il s'agissait de deux vaches portantes, de chars dont un à brecettes, d'un train ferme, d'une charrette, de deux herse, une triangulaire, l'autre neuve, carrée, non ferrée, d'un rouleau, de fonds et épaves, d'un brancard, d'un charge-bois, d'un gros van et des petits (sic), avec deux caisses, de cribles dont un grand, de chailons, chaînes, grèpe, cordes à char, de deux glisses, l'une petite, de deux jougs avec coussins, colliers, harnais de cheval, de deux grelottiers de vaches, de deux chaudières de cuivre, d'un alambic, d'une enclume, de ruches d'abeilles, de bois de lit avec paille, de deux bancs, d'un beau pupitre en bois dur verni, d'un rouet, de pommes de terre, de froment et d'avoine...

Moyennant caution solvable, il était accordé un crédit de trois mois pour le paiement des échutes dépassant 10 francs! Dans un autre cas, le crédit était même de six mois, alors qu'aujourd'hui, on dit que le crédit est mort, sauf quand on veut acheter une... automobile.

remplaçaient facilement, affirmait-on, tant par leur usage que par leur prix, les anciennes. On les vendait par caisses et au détail au magasin Von Buren, à Môtiers. Quant à Jean Burla, boucher-charcutier, rue de l'Hôpital, à Fleurier, il vendait de la viande de première qualité à 1 fr. 20 et 1 fr. 30 le kg. Cosimo Zullo s'était spécialisé dans le commerce des vins méridionaux du Piémont qu'il se faisait livrer directement depuis Neuchâtel pour des commandes de gros.

Contre la toux et les catarrhes, on pouvait se procurer des bonbons pectoraux Kaiser. La guérison certaine était reconnue par 2650 certificats notarialement vidimés. Les paquets coûtaient 30 centimes et 50 centimes à la pharmacie O. Schelling à Fleurier, chez Etienne Borel à Couvet et à la consommation de Noiraigue.

Pour sa part, J. Guillaume-Gentil, pharmacien à Fleurier, était à même de faire cesser immédiatement tous les maux de dents, par l'emploi d'une gomme dentaire, venant de Londres et qui se vendait 80 centimes.

cette communication est sarcastique. L'intention est évidente. L'auteur a saisi une occasion pour jeter un pavé à notre administration. Il paraît que cela lui fait plaisir. Je pense cependant que ce ne serait pas lui qui aurait prêté 5000 fr. à la compagnie du régional pour changer son système d'éclairage, quand une banque nous refusait un crédit de 300 francs.

Grâce au prêt de l'Etat obtenu dans les conditions que l'on sait, le régional a pu développer ses installations, et d'une façon générale améliorer ses divers services. L'éclairage électrique des wagons a été décidé, la commande des accumulateurs a été donnée mais n'a pas encore été exécutée. Nous n'en avons en tout cas pas reçu avis. Quant au local pour loger ce matériel, il sera construit au printemps prochain, dès que la saison permettra des travaux de maçonnerie, de sorte que l'anonyme bienveillant sera satisfait...

Adduction d'eau aux Raisses

(sp) Des travaux ont lieu actuellement pour améliorer l'adduction d'eau potable dans les immeubles du lieu dit « Les Raisses » sur le versant sud du village de Fleurier.

Avec W. Pierrehumbert et son « dictionnaire du parler neuchâtelois », rappelons que le mot « raise » signifie la scie, la scierie. Il n'est donc guère étonnant que l'on trouve de l'eau à proximité...

Au jardin d'enfants

(sp) A la suite du départ pour Zurich de Mme E. Fuchs, de Buttes, c'est Mlle E. Leuba, de Fleurier, qui dirigera dès cet automne le jardin d'enfants situé rue de la Sagne. Les inscriptions pour la nouvelle année préscolaire seront prises mardi au jardin d'enfants.

LES VERRIÈRES

Extension du réseau téléphonique

(c) En septembre prochain, débiteront d'importants travaux de fouille et pose de câbles et caniveaux protecteurs, en vue de l'extension du réseau téléphonique entre les Bayards et les Verrières.

COUJET

Après les trombes d'eau Une centaine de billes de bois ont disparu

(sp) Les services forestiers ont commencé à mettre de l'ordre dans le vallon du Sucre, au nord de Couvet, ravagé il y a une quinzaine de jours par la trombe d'eau que l'on sait.

Plusieurs arbres déracinés par le torrent en furie qui, en de multiples endroits, a sapé ses berges au point de créer des éboulements de terrain, ont déjà été sciés, mais il en reste encore des dizaines à débriter et à évacuer.

D'innombrables billes de bois, marquées et entassées, ont été entraînées vers l'aval, sans doute jusque dans l'Areuse.

Samedi après-midi, un bûcheron estimait à une centaine la quantité de billes disparues pour le moment, mais que l'on espère récupérer plus bas dans la vallée.

Etat civil de Fleurier (Juillet)

Naissances. — 1. Michet Sébastien-Philippe, fils de Gaston-Philippe, et de Josette-Marie, née Barbezat, à Fleurier (maternité de Fleurier); 2. Martini Léyla, fille de Jean-Ibrahim et de Francine-Andrée née Pajot, à Fleurier (maternité de Neuchâtel); 2. Paget, Marika-Georgette, fille de Roland-Georges et de Marie-Thérèse née Bobillier à Fleurier (maternité de Neuchâtel); 3. Buttkofer Anne-Geneviève, fille d'Ernst-Peter et d'Ursula-Anna née Nydegger, à Fleurier (maternité de Neuchâtel); Rousselet Pascal-André-René, fils d'André-René-Emile et de Françoise-Gisèle-Paulette, née Parrard à la Cluse-et-Mijou (maternité de Fleurier); 7. Chédel Jean-Paul, fils de Paul-André et de Monique née Erb, aux Bayards (maternité de Fleurier); 23. Guzzanti, Silvia-Patricia, fille de Paolo et d'Antonina née Arcolaci, à Fleurier (maternité de Fleurier).

Publications de mariage: une.

Décès. — 2. Bouquet-Burgi, Edith-Lydia, née en 1896; 11. Jacot Edmond-Gaston, né en 1893; 16. Blanc Charles-Edmond, né en 1895; 21. Jequier-Auroi Laure-Alice, née en 1878 (décédée à Couvet). 22. Raymond Christophe, né en 1972 (décédé à Genève). 25. Quadi Marie-Anna, née en 1885.

Comme on le remarque, fait assez rare, aucun mariage n'a été célébré le mois passé à Fleurier. Il faut croire que la période des vacances n'incite guère à convoler en justes noces.

VINS SANS CONCURRENCE

Et ce viticulteur du vignoble, comment pouvait-il s'en tirer? Il faut croire qu'il y arrivait sans avoir besoin de faire des calculs d'apothicaires, en offrant trois mille bouteilles d'excellent blanc 1899... 40 centimes la bouteille, même si le verre était à rendre, et qu'il fallait payer comptant. A la même adresse, on pouvait obtenir quelques vases blanc et rouge 1900, au choix et à bas prix. Pardessus le marché, on proposait d'envoyer des échantillons franco de port et d'emballage.

Dans la grande salle du Musée à Fleurier, une soirée théâtrale était donnée par la société « La Reusia » avec le gracieux concours de quelques demoiselles. Les places réservées coûtaient 1 fr. 50, les premières 1 fr. et sur la galerie 60 centimes.

Les nouvelles allumettes suisses, sans phosphore, s'allumaient partout. Elles

INTERDICTION DÉJÀ...

A l'occasion de la Fête nationale, le Conseil communal de Fleurier rappelait au public qu'il était interdit, dans l'intérieur du village, de faire partir des boîtes, pétards et autres engins, de tirer des coups de fusil, de pistolet ou autres armes, comme de faire usage d'aucune espèce de jeux d'artifice; qu'il était défendu aux débitants de poudre et d'artifices d'en vendre à des jeunes gens âgés de moins de 16 ans et qu'une rigoureuse application de la loi serait faite contre les délinquants, les parents étant responsables des actes de leurs enfants.

Ce qui était moins élégant en revanche, c'est qu'on invitait les personnes pouvant dénoncer de tels actes d'en nantir la direction de police...

LE R.V.T. TOUJOURS...

Un membre du conseil d'administration du RVT faisait parvenir au journal local le texte suivant :

« Un de vos correspondants prend à partie l'administration du régional au sujet de l'éclairage des wagons. Le ton de

On le voit, l'histoire se répète et ce n'est pas d'aujourd'hui que le RVT provoque des polémiques. On pourrait presque dire qu'il est un peu comme Jean-Jacques Rousseau, à savoir que partout où il passe, il amène la controverse.

G. D.

D'un de nos correspondants :

« ... Autre curieux édifice de Môtiers : l'ancienne majorie que, dans l'usage local, on dénomme « la Cour ». Une légende tenace veut que ce soit un ancien couvent : pure absurdité. Il n'y eut jamais à Môtiers qu'un seul couvent, ce prieuré déjà cité (Réd. - le prieuré Saint-Pierre), qui fut habité par des moines jusqu'à la Réforme et qui, en 1507, fut rattaché à la messe capitulaire de Neuchâtel, avant d'être sécularisé en 1536.

La Cour, ou la Majorie, était la résidence du lieutenant de justice (principal officier de la châtellenie). D'où son aspect quelque peu seigneurial, avec des fenêtres à mascarons, et un escalier solennel. Le lieutenant de justice, ou major, habitait là; et c'est le motif pour lequel un souterrain, obstrué et éboulé depuis longtemps, mais dont l'existence n'est pas contestée, reliait la majorie au château. Grâce à ce passage occulte, le lieutenant de justice pouvait en tout temps communiquer, par message, avec le châtelain. Par le même passage secret, le châtelain pouvait envoyer dans le village un certain nombre d'hommes d'armes, si besoin était. La Cour, au moment de mon enfance, était la propriété de M. Nuhja Clerc, dont les deux fils, Léon et Robert, étaient mes amis. On verra tout à l'heure que cette demeure a joué un certain rôle dans notre vie.

Une ou deux fenêtres de la maison où demeure Jean-Jacques Rousseau donnent sur la Cour. Les fenêtres en question, certainement très antérieures au séjour du philosophe, laissent assez de vraisemblance à la supposition selon laquelle la fameuse « lapidation » se serait produite à cet endroit. (...) Mon père dit quitter son logis et chercher un autre habitat. Il le trouva à la Cour, autrement dit cette Majorie mentionnée plus haut.

Un appartement au rez-de-chaussée était vacant dans une dépendance de l'immeuble principal — dépendance qui, au temps du châtelain et du major, avait certainement été une ferme attenante, comme l'indiquait encore l'existence d'une grange. Le logis de mon père était ensoleillé, pittoresque, un peu vieillot; tout à fait ce qui convenait à un intellectuel inclinant à la misanthropie. Il me plut beaucoup, de prime

abond... On dirait aujourd'hui qu'il avait « de l'ambiance ». Un assez vaste potager permettait à l'ermite d'assouvir sa passion héditaire pour le jardinage. Le premier soin de mon père fut de semer des capucines tout le long de la muraille, sous ses fenêtres.

Ces propos sur la maison des Mascarons, aujourd'hui propriété du Musée régional d'histoire et d'artisanat, on peut les lire dans le tome I des mémoires de l'écrivain romand Léon Savary, « Le Fonds des ressuscités ». On y apprend aussi que Léon Savary est né le 29 avril 1895 à Fleurier et qu'il était le second fils du pasteur Jules-Marc-Frédéric Savary, et de Madeleine-Jeanne-Olga de Paucker, fille d'un baron russe. Le pasteur Savary, après avoir été à la tête de quatre paroisses différentes, devint diacre du Val-de-Travers, c'est-à-dire pasteur auxiliaire. Ainsi, par le biais des mémoires de Léon Savary, l'antique demeure de la Cour appartient déjà à l'histoire littéraire du pays romand.

UNE HISTOIRE DIFFICILE À ÉTABLIR

Comme l'écrivit Jean Courvoisier dans le tome III des « Monuments d'art et d'histoire » du canton de Neuchâtel, « la maison Clerc, anciennement Girardier, formée de deux corps, a une histoire difficile à établir ». La première mention retrouvée jusqu'à présent date de 1554 : la propriété est alors qualifiée de « maison et chaux de la chapelle de noble homme Claude Baillois, châtellain du Vaultravers ».

Selon toute probabilité, c'est là, dans une chambre de débarras, que l'on découvre en 1560 un lot de statues religieuses dont aurait pris soin au moment de la Réforme, Jeanne Franchet, femme du châtelain d'alors, Claude Baillois, descendant d'Antoine Baillois, lui aussi châtelain, qui avait fait construire en 1480 une des chapelles latérales de l'église de Môtiers, chapelle ornée des statues de saint Antoine, saint Sébastien, saint Blaise et saint Guillaume. Originaire de Pontarlier, Jeanne Franchet était restée très attachée à la foi catholique. D'où le sauvetage des statues, malheureusement perdues depuis lors...

Dès 1596 et pour un siècle au moins, Joseph Magnin, dit Boy-de-la-Tour, et ses héritiers furent les propriétaires de la maison. A la suite du mariage d'un Boy-de-la-Tour, Madeleine, avec un certain Daniel Girardier, une partie des immeubles passa aux mains de la famille Girardier. Toutefois, la cour devait rester commune à tous. Au milieu du XVIII^e siècle, la maison donnant sur la Grand-rue appartenait à Jean-Jacques Girardier, major de milices.

D'où le nom de « majorie » parfois donné à la maison. Jusqu'à la fin du siècle dernier, l'ensemble demeura dans cette même famille. C'est alors que les Clerc l'achetèrent pour le conserver jusqu'en 1970, année où le Musée régional l'acquiert à son tour.

Ainsi que le relate Léon Savary, on considère parfois la maison des Mascarons comme un ancien couvent. Or, il semble que cette tradition est due au fait qu'en 1639, soit en pleine guerre de Trente ans, les sœurs des Annonciades, de Pontarlier, seraient venues s'y réfugier pendant quelques semaines pour éviter les sévices du duc Bernard de Saxe-Weimar qui avait mis la ville à feu et à sang, ne respectant rien ni personne, pas même les chastes nonnes du couvent pontisalien!

CARNET DU JOUR

Môtiers, musée Rousseau : ouvert.
Médecin et pharmacien : habituels.
Ambulance : tél. 61 12 00 ou tél. 61 13 28.
Hôpital : de Couvet, tél. 63 25 25, de Fleurier, tél. 61 10 81.
Service d'aide familiale : tél. 61 12 74.
Bureau de renseignements : Fleurier Vacher-Bognar, av. de la Gare, tél. 61 10 37, les Verrières, Banque cantonale neuchâteloise.
Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 18.

Avis mortuaires

Reception des ordres : jusqu'à 22 heures

Les contemporains 1905 du Val-de-Travers ont le regret d'annoncer le décès de leur très chère amie

Berthe Duvoisin-Nussbaum

L'incinération aura lieu lundi 7 août 1972, à 16 heures, à Neuchâtel.

L'Union des Paysannes neuchâteloises, section du Val-de-Travers, a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Madame Berthe DUVOISIN

membre de la société.
La Côte-aux-Fées, le 6 août 1972.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈBRES

COUJET ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

INSTALLATIONS

TÉLÉPHONIQUES

Concessionnaire fédéral A et B
TÉLÉDIFFUSION - AUTOMATES SÉLECTEURS TELEX

R. MONNIER

Travers 63 14 24
Couvet 63 19 22
Fleurier 61 28 08

OBJECTIFS TAMRON

1 : 2.8 28 mm	Fr. 245.-
1 : 2.8 135 mm	Fr. 205.-
1 : 4 70-220 mm	Fr. 480.-
1 : 6.9 200-500 mm	Fr. 895.-

Schelling

photo ciné
Tél. 61 18 38
Fleurier

Les objectifs TAMRON à prescription automatique sont connus pour la qualité de leur optique.

LE LOCLE • LA CHAUX-DE-FONDS • MONTAGNES • LA CHAUX-DE-FONDS • LE LOCLE

Les Francs - Habergeants ont fait comme Ulysse...

De notre correspondant :

Comme Ulysse le groupe folklorique des Francs-Habergeants et celui de la Chanson locloise ont fait un beau voyage, en Roumanie, pendant les vacances horlogères. Des contacts avaient été préalablement établis avec l'ensemble roumain Semicul, de Caransebes. Le voyage s'est déroulé dans les meilleures conditions. L'accueil, lui, a dépassé ce que les hôtes loclois espéraient. Les concerts et les représentations données, tantôt par les Francs-Habergeants seuls, tantôt avec le groupe prestigieux Semicul de réputation mondiale ont obtenu de remarquables succès. Et que d'amitiés se sont scellées durant les déplacements souvent accompagnés des membres des autorités locales et de précieux traducteurs.

La réception officielle des Loclois eut lieu à Resita, capitale de district. C'est là que le maire de la ville et le conseiller d'Etat saluèrent nos représentants avant le grand spectacle. Et comme les petits cadeaux entretiennent l'amitié les chanteurs et danseurs en furent comblés si bien que tous les objets reçus ainsi que quelques achats personnels, meublèrent samedi et dimanche la petite salle du premier étage des musées. On y découvrait des costumes folkloriques de l'île de Marga, des blouses richement brodées, de petits tapis faits à la main bel ornement d'un petit meuble, de la poterie, des napperons brodés et bordés d'une dentelle, des costumes de la région de Bamat, un collier en noyaux de pêches et combien d'autres choses telle cette « coiffe centenaire de Caransebes » remise à Mme Favre, directrice des Francs-Habergeants.

C'est donc riches de souvenirs et de présents que les Loclois sont rentrés au pays. Ayant largement bénéficié de l'hospitalité roumaine, ils devront à leur tour prouver à leurs hôtes que l'hospitalité montagnarde et jurassienne n'est pas un vain mot. L'ensemble Semicul (10 musiciens, 20 danseurs et deux solistes) est attendu au Locle le 27 août et regagnera la Roumanie le 6 septembre. Le programme des concerts et des réceptions est très chargé. Nos hôtes présenteront leur musique et leurs danses et chants folkloriques au Locle et dans plusieurs localités.

Leur tournée commencera aux Brenets, le 28 août; c'est ensuite le Locle qui aura la chance de les apprécier le lendemain, où ils seront reçus au Château de Neuchâtel le 30 août (avec les Francs-Habergeants), le soir ils donneront un concert à Berne. Le 1^{er} septembre, ils seront à Lausanne, le 2 à la Tour-de-Peilz, le 3 à Bienne, le 4 à Couvet, le 5 à la Chaux-de-Fonds et le 6 à Montmiral.

Le programme des réceptions au Locle n'est pas encore établi. Pour bien recevoir leurs hôtes roumains les Francs-Habergeants se sont mis à la tâche; ils mettent les bouchées doubles car, le 27 août est proche et le travail de préparation important.

Revoici les matches de hockey

(c) L'équipe de hockey sur glace de la Chaux-de-Fonds, qui a fêté l'année dernière son 5^e titre consécutif de champion suisse, entame une série de matches internationaux, avec un programme des plus alléchants.

En effet, la patinoire des Mélézes verra la venue d'équipes comptant parmi les meilleurs d'Europe: mercredi 16 août, ce sera l'équipe russe de Spartak Moscou, le 18 août les Tchécoslovaques de Kladno, le 25 de ce même mois Legia Varsovie.

Voici une « affiche » particulièrement alléchant, qui réjouira tous les amateurs de hockey en cette fin de période estivale.

LA BRÉVINE Personne n'y croyait...

(c) Personne n'y croyait. Et pourtant le soleil fut de la fête, ce week-end. Aussi la mi-été de la Brévine connut-elle un succès considérable. Nous y reviendrons d'ailleurs.

Samedi soir, une température relativement douce avait incité des milliers de personnes à se rendre dans ce charmant village où se dressait une cantine aux dimensions imposantes. Une réussite de plus à l'actif du Ski-club local que dirige M. Francis Matthey.

LA SAGNE Enfin du repos!

(c) Vendredi, les membres de la Société de laiterie des Coudres et leurs femmes se sont rendus au Gurten, dans la région de la ville fédérale, pour leur sortie annuelle. Partis en car, ces agriculteurs ont bénéficié d'une journée de repos bien méritée après la saison des foires.

« Tout » sur la ville au camping

(c) L'équipement touristique de la région est, depuis de nombreuses années, complété de manière heureuse sur le camping du Bois-du-Couvent. Celui-ci reçoit de nombreux visiteurs.

A nouveau, cette année, les hôtes français, hollandais et belges sont très nombreux alors que les Suisses commencent enfin à découvrir ce camp. Un tableau donnant un plan de la cité, avec toutes possibilités touristiques qu'elle offre tels que musées, installations sportives et musicales, a été érigé et est complété également par une carte de la région, mentionnant les innombrables possibilités de randonnées et les points de vue que comportent le Jura.

Ce nouveau tableau installé dans le camping sera un précieux compagnon de vacances pour les visiteurs.

Etat civil de la Chaux-de-Fonds (2 août)

NAISSANCES. — Kullmann, Anthony-Roger, fils de Roger-Henri, comptable, et de Moussia, née Béguin; Malcotti, Sophie, fille de Jean-François-Charles, copiste Offset et de Denise, née Hugoniot; Grounauer, Emmanuel-Dominique-Etienne, fils de Jean-Jacques-Victor, technicien horloger, et de Françoise-Marie, née Joly; Meijido, Fernando, fils de Eusebio, horloger et de Elisa, née Calvelo; Chardonnens, Céline-Laure, fille de Charles, horloger et de Danièle, née Erbetta; Devenoges, Hervé, fils de René, mécanicien et de Michèle-Noémie, née Abbet; Ferner, Olivier, fils de Roger, chauffeur et de Jeannette-Madeleine, née Widmer; Rérat, Stéphane, fils de Jean-Paul, employé postal et de Marianne-Claire-Angèle, née Theurillat.

PROMESSES DE MARIAGE. — Froidevaux, Jacques-Louis-Bernard, cuisinier et Meichtry, Liliane-Marie, née Ayrer, Alfred, employé de commerce et Kirchof, Yvette Marguerite; Alessandri, Francesco, tôleier en carrosserie et Froidevaux, Marie-Claude-Ida; Pintaudi, Tindaro, mécanicien et Sabatino, Dora.

DÉCÈS. — Colliot, Paul-Théophile-Arthur, représentant de commerce, né le 28 septembre 1883, époux de Marie née Bourquin, Doubs 117.

(3 et 4 août)

NAISSANCE. — Jeanbourquin, Eddy, fils de Mario-Georges, employé postal et de Laure-Raymonde, née Ayrer.

PROMESSES DE MARIAGE. — Guizardi, Giuseppe-Guido-Maria, employé de commerce et Wenker, Josianne-Adrienne; Pécaut, Jean-Louis, radio-électricien et Muller, Maya-Huguette; Brechbühler, Jean-Ulrich, jardinier et Boillat, Alice-Colette-Denise.

MARIAGES CIVILS. — Rossier, François-Jules-Louis, dentiste et Kaufmann, Marie-Anne; Panza, Félix-Louis-Pierre, professeur et Berger, Liliane-Janine; Quaranta, Giovanni, chauffeur de taxi et Kapp, Martine-Jacqueline; Bracher, Bernard-Werner, conducteur offset et Maire, Anne-Madeleine; Winter, Jean-Claude-François, monteur électricien et Locatelli, Denise-Thérèse.

DÉCÈS. — Jeanrenaud, née Cavin, Jeanne-Marguerite, née le 13 janvier 1922, épouse de Jeanrenaud, Paul-Marcel; Reuille Gaston-Edouard, né le 3 février 1899, époux de Germaine-Augusta, née Jeanneret-Grosjean.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds

CINÉMAS. — Corso : 20 h 30, De l'or pour les braves (16 ans).
Eden : 18 h 30, Les aventures amoureuses des femmes négligées (20 ans). 20 h 30, Perfection de l'amour physique (20 ans).
Plaza : 20 h 30, Deux hommes face à face (16 ans).
Scala : 19 h, Un peu, beaucoup, passionnément (16 ans). 21 h, Les Cicatrices de Dracula (16 ans).

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : Léopold-Robert 84, tél. (039) 23 36 10.

DANSE ET ATTRACTIONS

Relâche le lundi.

EXPOSITIONS.

— Vivarium de la Bonne-Fontaine : plus de 200 animaux.
Musée d'histoire : fermé.
Musée d'horlogerie : les collections.
Musée paysan des Epatures : mercredi et le week-end.
Permanences médicale et dentaire : en cas d'absence du médecin de famille, téléphone 22 10 17.
Pharmacie d'office : Guye, Léopold-Robert 13 bis, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 11.

Le Locle

Tourisme: Bureau officiel de renseignements, Henry-Grandjean 5, tél. (039) 31 22 43.
Pharmacie de service: Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.
Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.
La Chaux-du-Milieu: Le Grand-Cachot-de-Vent: Tapisseries de Mathieu Matégot (15 à 21 h).

VAUD

PAYERNE Piéton blessé

(c) Samedi, vers 15 h 15, une jeune cyclomotoriste circulant rue de Lausanne, à Payerne, a renversé un piéton, Mme Marguerite de Las Case, âgée d'une quarantaine d'années, domiciliée à Mende (Lozère), en visite à Payerne. Souffrant d'une commotion, de douleurs dans les reins et de contusions diverses, Mme de Las Case a été hospitalisée.

YVERDON Motocycliste blessé

(sp) Samedi, vers 17 h 40, un motocycliste, M. Louis Demelais, domicilié à Sainte-Croix, qui circulait sur la route Yverdon - Sainte-Croix, a fait une chute sur la chaussée. Souffrant d'une légère commotion et d'une plaie à la tempe droite, il a été hospitalisé à Yverdon.

Parachutiste blessée

(sp) Mme Michèle Savoie, de Genève, qui effectuait son 31^e saut en parachute d'une hauteur de 1000 mètres, samedi vers 18 h 30, au-dessus de l'aérodrome d'Yverdon, s'est fracturé un pied en atterrissant dans un champ de maïs et a été hospitalisée.

CROY Perte de maîtrise : deux blessés

(sp) Un motocycliste, M. Pierre-Alain Lechmann, 18 ans, de Renens, qui circulait sur la route Vallorbe-Lausanne, sur le territoire de la commune de Croy, samedi vers 17 h 30, a perdu la maîtrise de sa machine dans un virage à gauche et a dévalé un talus.

Souffrant d'une commotion, de fractures d'un fémur et de la mâchoire, M. Lechmann a été hospitalisé à Saint-Loup, ainsi que son passager, M. Daniel Getschi, 16 ans, domicilié à Lausanne, victime d'une fracture du poignet droit.



Un des mascarons qui a donné son nom à la maison du Musée régional.

CRÉDIT JUSQU'À **Fr. 10 000.-**
SANS CAUTION
 POUR **MEUBLER** VOTRE **APPARTEMENT**



NOS CRÉDITS SONT DE 30 MOIS
 sans réserve de propriété sur demande, avec suspension de versement en cas de maladie - accidents - service militaire (sel. disp. jointes au contrat).

Tous nos mobiliers sont livrés au 25% de leur valeur au comptant — franco installés en votre appartement avec garantie — notre service de « crédit tous meubles » fera votre plan d'amortissement pour le solde — pour tout achat, vos frais de déplacement seront remboursés.

DÉBARRASSEZ-VOUS DE VOS ANCIENS MEUBLES
 nous les reprenons au meilleur prix et en paiement partiel sur votre nouvel achat.

NOTRE ASSURANCE CRÉDIT GRATUITE VOUS PROTÈGE VOUS ET VOTRE FAMILLE
 en annulant tout paiement du solde de votre contrat en cas d'invalidité totale ou de décès (sel. disp. jointes au contrat).

AVEC CHAQUE APPARTEMENT COMPLET NOTRE CADEAU

LA CUISINE GRATUITE

VISITEZ

notre cité merveilleuse du meuble

7 ÉTAGES - 22 VITRINES
7000 m² DE CHOIX

ouverte tous les jours, sauf le dimanche, de 8 à 12 h. et de 14 à 18 h., ou à tout autre moment de votre choix, mais seulement sur rendez-vous, tél. (029) 2 66 66.

Voici quelques propositions avec amortissement mensuel de **FRANCS**

SALLE A MANGER dès Fr. 607.-; à crédit Fr. 695.-, acpte Fr. 152.-	18.-
CHAMBRE A COUCHER 4 pièces dès Fr. 885.-; à crédit Fr. 1008.-, acpte Fr. 222.-	26.-
VAISSELIER bar-bibliothèque dès Fr. 985.-; à crédit Fr. 1125.-, acpte Fr. 247.-	29.-
SALON TRANSFORMABLE sur roulettes dès Fr. 1145.-; à crédit Fr. 1303.-, acpte Fr. 287.-	33.-
CHAMBRE A COUCHER arm. haute, palls. dès Fr. 1585.-; à crédit Fr. 1795.-, acpte Fr. 397.-	46.-
SALON TV fauteuil relax dès Fr. 1695.-; à crédit Fr. 1923.-, acpte Fr. 424.-	49.-
PAROI-BIBLIOTHÈQUE 800 cm, noyer ou palls. dès Fr. 1785.-; à crédit Fr. 2030.-, acpte Fr. 447.-	52.-
SALLE A MANGER av. table ronde, teak ou palissandre dès Fr. 1830.-; à crédit Fr. 2075.-, acpte Fr. 458.-	53.-
CHAMBRE A COUCHER Regency dès Fr. 2235.-; à crédit Fr. 2535.-, acpte Fr. 559.-	65.-
SALLE A MANGER Château, chêne sculpté, 9 p. dès Fr. 2385.-; à crédit Fr. 2700.-, acpte Fr. 597.-	70.-
PAROI-ÉLÉMENTS 400 cm. avec lit mural dès Fr. 3500.-; à crédit Fr. 3975.-, acpte Fr. 875.-	103.-
APPARTEMENT COMPLET 2 chambres dès Fr. 2512.-; à crédit Fr. 2627.-, acpte Fr. 578.-	68.-
APPARTEMENT COMPLET 3 chambres dès Fr. 3206.-; à crédit Fr. 3644.-, acpte Fr. 802.-	94.-
APPARTEMENT COMPLET programme 72 dès Fr. 5985.-; à crédit Fr. 6775.-, acpte Fr. 1497.-	175.-

Si vous êtes empêché de visiter nos expositions...
ADRESSEZ-NOUS ENCORE AUJOURD'HUI CE BON
 Nos collections détaillées vous permettront de choisir chez vous.
 En choisissant aujourd'hui, vous bénéficiez des meilleurs prix avec garde-meubles gratuit jusqu'à la livraison, selon contrat.

BON pour une documentation gratuite
 Nom, prénom : _____
 Rue, No : _____
 Localité : _____ FAN

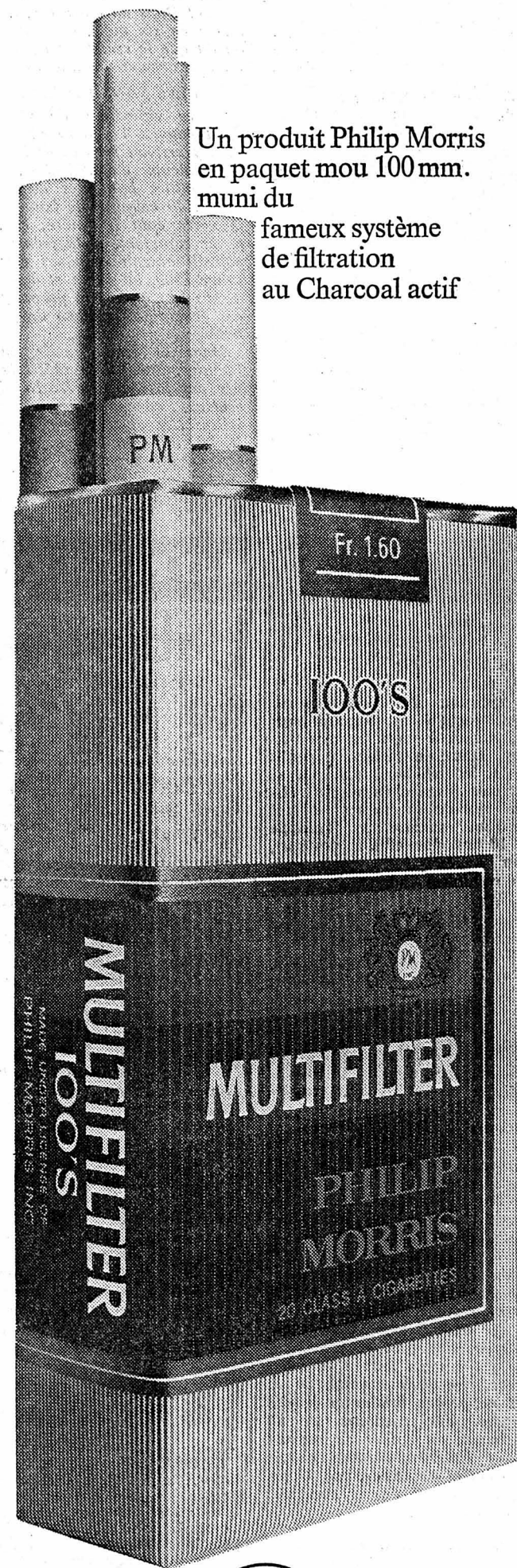
romand
AU CENTRE SUISSE DU MEUBLE À CRÉDIT

AMEUBLEMENTS
Tinguely BULLE



GRAND PARKING — SORTIE DE VILLE DIRECTION FRIBOURG — TÉLÉPH. (029) 2 66 66

MULTIFILTER
la longue
la légère
la raffinée



Un produit Philip Morris en paquet mou 100 mm. muni du fameux système de filtration au Charcoal actif

Fr. 1.60

OFFRES D'EMPLOIS ★ **OFFRES D'EMPLOIS** ★ **OFFRES D'EMPLOIS**

DUBIED

Fabrique de machines à tricoter Dubied et de presses et étampes Chappuis



Nous cherchons des ouvriers spécialisés :

perceurs et polisseurs

Nous offrons :

- diverses possibilités de formation
- un emploi stable
- des avantages sociaux modernes.

Les personnes intéressées sont invitées à se mettre en rapport par écrit ou par téléphone avec le Service du personnel, tél. (038) 31 27 66, tél. privé 41 19 09.

FABRIQUE J.-A. CHAPPUIS S. A.
 Rue des Chansons 37
 2034 PESEUX

Restaurant Saint-Honoré

NEUCHÂTEL

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir un (e)

sommelier (ère)

Se présenter ou téléphoner.
 Tél. (038) 25 95 95.

Nous cherchons **manœuvre**

pour travaux de cave et de livraison. Semaine de cinq jours, place stable.
Fred Meier-Charles S.A.,
 2000 la Coudre-Neuchâtel.
 Tél. (038) 33 25 15.

Commerçants

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.
 Feuille d'avis de Neuchâtel



Chauffeurs ou conductrices de taxi

à titre régulier ou auxiliaire. Très bonnes conditions. Chambres et studios à disposition. Remboursement du permis B selon propositions de taxi CAB. Se présenter à la Direction, Cassarde 34, 2000 Neuchâtel.

Marksa S. A. Le Locle cherche

MONTEURS AIDES - MONTEURS

en sanitaire ou chauffage pour montages et raccordements de réseaux d'air. Connaissances de la soudure souhaitée. La formation d'aide-monteur peut être assurée par nos soins.

MÉCANICIEN

en diesel ou compresseurs, éventuellement mécanicien auto. Connaissance courant fort souhaitée. Après mise au courant pourrait devenir responsable d'un service.

ELECTRICIEN

connaissant le courant fort. Confection des tableaux, dépannages et révisions de moteurs combi et coffrets

FRIGORISTE

en réfrigération industrielle. Montage d'installations, prototypes et dépannages. Connaissance des soudures électriques et autogène, câblage et dépannages électriques.

Pour ces postes, le permis de conduire est utile. Faire offres par écrit ou se présenter à : **MARKSA S.A.**, 37, avenue du Technicum 2400 le Locle

MÉCANICIENS MÉCANICIENS-OUTILLEURS

Si vous aimez votre métier, si vous préférez l'atmosphère d'une petite équipe jeune et dynamique à celle d'une grande usine, si vous désirez participer à de belles réalisations tout en obtenant les avantages matériels espérés, ne tardez pas de téléphoner au No (038) 57 14 66 pour fixer l'heure de votre visite de la



FÉLIX FLISCH
 2206 les Geneveys-sur-Coffrane (NE).

NEUCHÂTEL

engage pour différentes succursales de la ville

VENDEUSES

ainsi que pour ses succursales de **BOLE, BEVAIX ET COLOMBIER**

VENDEUSES

Prestations sociales d'une grande entreprise + taux d'épargne plus favorable pour le personnel COOP.

Faire offres à l'office du personnel, Portes-Rouges 55. Tél. (038) 25 37 21. Après les heures de bureau, tél. (038) 33 19 55.



ACTUALITÉ SUISSE ET ROMANDE

Un (généreux) Lyonnais sacré « roi de l'abricot » en Valais

De notre correspondant :

Saxon a fêté à coups de fanfares et de fendant « le roi de l'abricot », un architecte français de Lyon, M. Jacques Armagnat, père de cinq enfants, qui s'est vu sacré tout à fait par hasard en cette fin de semaine.

M. Armagnat est l'un de ces 600 automobilistes étrangers au Valais qui fut gentiment arrêté par la police cantonale, non point pour recevoir une contravention, mais un simple jeton lui permettant de participer au tirage au sort qui désigne « le roi de l'abricot ».

C'est l'OPAV (Office de propagande valaisanne), que dirige M. Antoine Venetz, qui eut l'idée de cette élection originale. Cette manifestation, ouverte par le préfet du district de Martigny, M. Veuthey, avait pour but de donner le feu vert à la saison des abricots qui vient de commencer en Valais. On va récolter, cette année, près de dix millions de kilos d'abricots dans la vallée.

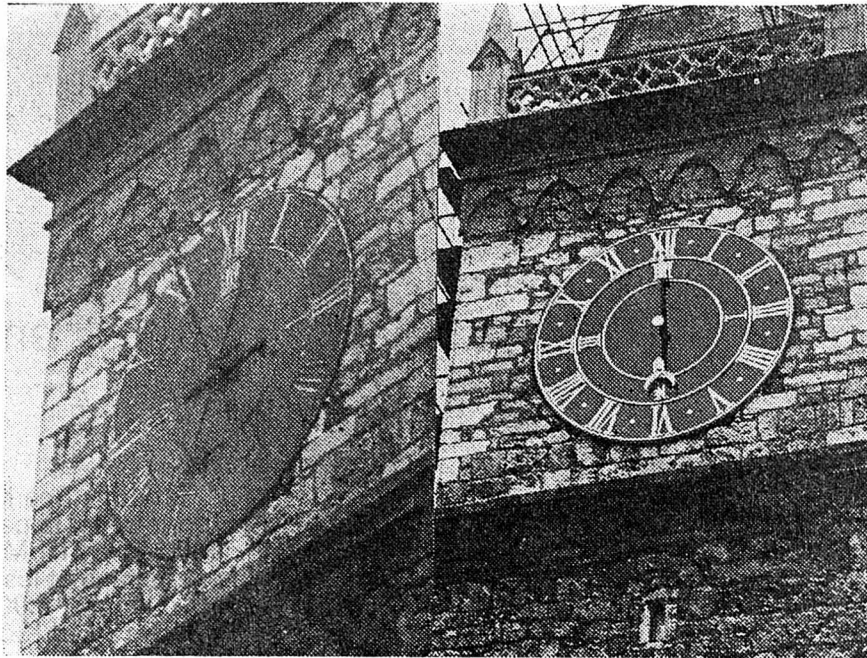
Samedi, la police valaisanne arrêta les automobilistes étrangers et les invita à participer à l'élection du roi de l'abricot. On imagine la joie de M. Armagnat qui roulait sur le Tessin lorsqu'il apprit que le sort l'avait favorisé. M. Armagnat fut fêté avec

tous les siens sur les hauteurs de Sapinhaus. Il reçut « l'abricotier du roi », un magnifique arbre dominant la plaine du Rhône et dont toute la récolte lui appartient. Dans un geste magnanime, M. Armagnat refusant la totalité de la récolte et toute contrepartie en argent (« J'ai horreur de ça, dit-il »), offrit cet arbre aux promeneurs de passage en Valais, lesquels pourront à leur aise cueillir en passant les abricots du roi.

Au cours de cette manifestation bien sympathique qui valut également à Mlle Lucia Dell-Acqua un séjour gratuit d'une semaine en Valais, plusieurs personnalités prirent la parole, dont M. Félix Carruzzo, directeur de l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes et conseiller national. M. Carruzzo souligna la difficulté que rencontre bien souvent l'abricot valaisan face à la concurrence des fruits étrangers.

BIENNE - BIENNE

Rénovation bienvenue à la vieille ville



AVANT ET APRÈS. — La tour de l'horloge à fière allure. (Avispress - Guggisberg)

(c) Après les arcades et la maison des Forestiers, ce sont les cadrans de la tour de l'horloge qui viennent d'être repeints.

On sait que c'est à la suite d'une intervention d'un conseiller de ville que cette rénovation a pu être effectuée.

Une cordée dévisse: deux alpinistes tués

(c) Dimanche, deux alpinistes étrangers ont dévisé à près de 4000 m d'altitude sur l'une des parois du Weissmies, au-dessus de Saas-Grund. L'un des hommes glissa et entraîna dans le vide son camarade qui l'avait mal assuré.

Les deux malheureux firent une chute de plusieurs centaines de mètres et furent tués sur le coup. Une autre cordée donna l'alarme dans la vallée. La garde aérienne suisse de sauvetage envoya Air-Zermatt sur place. Un hélicoptère descendit les corps dans la vallée.

Les familles n'ayant pu être averties, les sauveteurs ont refusé hier de donner les noms des victimes, deux étrangers en vacances à Saas-Grund.

Tué contre une glissière de sécurité

(c) Au cours du week-end, un tragique accident de moto s'est produit dans le val Ferret, non loin d'Orsières. Un habitant de cette localité, M. Bernard Martin, 21 ans, roulait à moto en direction de Martigny. Dans un virage, il perdit le contrôle de sa machine, qui alla se jeter contre une glissière de sécurité. Le passager fut violemment projeté au sol et eut le crâne fracturé. M. Philippe Jacquéroz, 18 ans, domicilié à Martigny, fut tué sur le coup. Le conducteur, blessé, a été conduit à l'hôpital.

Au cours de ce même week-end, plusieurs autres accidents furent signalés dans le canton. On a ainsi dû hospitaliser à Sion Mme Emma Morard, 50 ans d'Anzère. Mme Morard se trouvait dans une voiture conduite par un membre de sa famille, M. Marc Morard, 30 ans, qui entra en collision avec un autre véhicule piloté par M. R. A., 42 ans, d'Ayent. L'accident s'est produit entre Signèze et Saint-Léonard. Mme Morard fut blessée sur tout le corps.

Une église de prix

(c) On parle beaucoup actuellement dans le Valais central de la nouvelle église de Riddes, « forteresse de béton », dont le coût va dépasser les deux millions de francs. Les devis sont déposés de plus d'un demi-million. L'architecture de la nouvelle église, comparable sur certains points à l'église d'Hérémence, enthousiasme les uns et horrifie bien d'autres. Cette église sera inaugurée cet automne. Certains problèmes se posent sur le plan du financement, mais il n'y a rien de grave au dire des responsables.

GENÈVE

Accident mortel

GENÈVE (ATS). — Circulant vendredi soir sur le pont du Mont-Blanc en direction de la rive droite de la rade de Genève, un « scooteriste » transportant un passager sur son siège arrière, a perdu la maîtrise de son véhicule en prenant son virage vers le quai. Le véhicule s'est renversé, le scooteriste et son passager ont été projetés contre une voiture qui venait en sens inverse. M. José Armario, 44 ans, travailleur espagnol, qui occupait le siège arrière du « scooter », a été tué sur le coup. Le conducteur est grièvement blessé.

Les souvenirs se sont envolés...

GENÈVE (ATS). — Un cambriolage a été commis dans un magasin de souvenirs et de montres du quartier des Bergues, à Genève. Ses auteurs, après effraction de la porte palière, ont dérobé pour environ 11.000 francs en espèces.

TESSIN

Festivals du film à Locarno et à Albi: Suisses à l'honneur

LOCARNO (ATS). — Le comité national chargé d'attribuer les trois prix spéciaux « 25ème anniversaire du Festival de Locarno » à trois personnalités connues ayant par leurs œuvres ou leurs activités particulièrement contribué au développement et à la connaissance des voies nouvelles offertes par le langage cinématographique, a décerné ses prix à: Cesare Zavattini, en hommage à son activité de scénariste et à l'impulsion qu'il a donnée au cinéma italien, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale; à titre posthume à Vinicio Beretta, en hommage à son activité de critique cinématographique et à l'essor qu'il a donné au Festival de Locarno; enfin, à Freddy Buache, conservateur de la cinémathèque suisse, en hommage à l'importance qu'il a su donner à son musée du film et à l'apport qu'il a fourni au Festival de Locarno, en organisant chaque année des rétrospectives du plus haut intérêt.

D'autre part, au cours de la 3ème journée du Festival international du film de Locarno, « Un monde bien divers », œuvre bulgare en deux parties, « Examen de Guerqui Dulguérov et « Conscience nue » de Milen Nikolov ont été présentés au public. La France proposait un film du réalisateur Charles Belmont, intitulé « Rak ». Le dernier film en compétition de la journée était «... Et je salue les hirondelles » du réalisateur tchèque Jaromil Jires. Enfin, les séances d'information consacrées au cinéma suisse, ont débuté avec la présentation de trois films suisses allemands. Par ailleurs, le Festival international du film 9,5 mm, qui marqua le 50ème anniversaire de la création par Charles Pathé du film de cette largeur, s'est tenu du 2 au 5 août à Albi. Le premier prix du festival, « Grand prix du président de la République », a été attribué à M. Damien, habitant Rouen, pour son film « La croix et la faucille ». M. Stockle (Suisse) a reçu le second prix, « Prix de la ville d'Albi », pour son film « Beat and sweet ».

M. Scharer (Suisse) de son côté, a reçu un prix pour « Notre pain quotidien », ainsi que M. Walter, également Suisse, pour « Schaggi gueld an die Expo » (Schaggi va à l'expo).

JURA

COURT

Démolition de la station de pompage

(c) Les bourgeois de Court devront attendre lors d'une prochaine assemblée bourgeoise extraordinaire sur la démolition de la station de pompage « Sur-le-Moulin », ainsi que sur la reconstruction d'une nouvelle station souterraine au même endroit.

RENAN

Nouveau suppléant de l'officier d'état civil

(c) M. Johann Beck a été nommé suppléant de l'officier d'état civil de l'arrondissement de Renan, jusqu'à juillet 1974. M. Beck devra être assermenté par le préfet.

CORGÉMONT

Nouvelle maîtresse d'ouvrages

(sp) Pour remplacer Mlle Amstutz, démissionnaire, la commission de l'école secondaire du Bas-Vallon a nommé Mlle Rosalie Prêtre, de Corgemont. La nouvelle maîtresse d'ouvrages entrera en fonction dès cet automne.

MOUTIER

Encore un nouveau bar

(c) Après les bars « Help » et « Derby-Bar » inaugurés cet été, on annonce à Moutier l'ouverture d'un troisième bar qui portera le nom de « Las Vegas ».

COEUVÉ

Démonstration de culture du tabac

(c) Au moment où les exploitants cherchent à améliorer leur revenu, l'Association des planteurs de tabac d'Ajoie, la Société pour l'achat du tabac indigène et la Société d'agriculture d'Ajoie ont organisé à Coeuvé une intéressante démonstration avec visite d'une culture, discussion des problèmes techniques et financiers relatifs à la culture du tabac.

NOUVEL ENTRAÎNEUR AU F.-C. CORGÉMONT

(c) Le F.-C. Corgemont annonce officiellement l'engagement d'un nouvel entraîneur en la personne de M. Jean-Louis Gyax, ancien joueur au F.-C. Moutier, ainsi que de la première équipe du F.-C. Bâle, il y a une dizaine d'années. M. Gyax entraîna Bévillard la saison dernière.

Le Conseil d'Etat vaudois propose une taxe de 100 fr. pour chaque voiture équipée de pneus à clous!

Dans un préavis qui vient de paraître, le Conseil d'Etat vaudois soumet au Grand conseil un projet de loi concernant l'utilisation des pneus à clous. Le décret prévoit la perception, chaque hiver, d'une taxe de 100 fr. pour l'utilisation d'un véhicule automobile immatriculé dans le canton et équipé de pneus à clous, qui serait muni d'une vignette. Le département de justice et police et des affaires militaires, peut évidemment exonérer de cette taxe, en tout ou en partie, les véhicules appartenant à l'Etat, les véhicules destinés à la lutte contre l'incendie, ceux affectés principalement à des services d'utilité publique gratuite, ainsi que les véhicules d'indigents.

Selon la loi sur la circulation routière, le Conseil fédéral est seul compétent pour édicter des prescriptions sur la construction et l'équipement des véhicules automobiles et pour prendre des mesures en vue de sauvegarder la sécurité de la circulation et d'empêcher le bruit, la poussière, la fumée ainsi

que d'autres effets nuisibles et incommodes. Se fondant sur cette compétence, l'autorité fédérale a pris diverses mesures au sujet des pneus à clous, notamment en septembre 1971 avec la limitation à 90 km/h, la vitesse maximum d'un véhicule équipé de pneus à clous et en réduisant leur période d'utilisation à quatre mois.

L'opinion publique n'est pas restée insensible aux méfaits de ces pneumatiques. Certains allèrent jusqu'à demander la suppression pure et simple des pneus à clous. Dans le courant du printemps, le Conseil fédéral répondant aux questions des interpellateurs, devait préciser qu'une interdiction générale des pneus à clous ne manquerait pas de susciter de grosses difficultés, ne serait-ce qu'en raison de l'importance du trafic international. Le Conseil fédéral n'a nullement l'intention d'arriver à prendre ces mesures restrictives au contraire, il se propose de porter la vitesse limite de 90 km/h à 100 km/h. En prenant connaissance

du nouveau projet, soumis à la consultation des milieux intéressés le 6 juillet dernier, le Conseil d'Etat vaudois a été atterré. C'est pourquoi il a l'intention de réagir vertement en proposant que la vitesse maximum des véhicules munis de pneus à clous soit réduite à 70 km/h.

Par ailleurs, une commission d'experts a tenté d'évaluer le montant des dégâts causés par l'usure enregistrée sur des tronçons de route caractéristiques. Sur la base des éléments fournis par les profils de ces artères, il a été possible de déterminer que les frais résultant du seul renouvellement plus fréquent des revêtements imputables aux pneus à clous pour le seul hiver 1971-1972 se sont élevés à cinq millions de francs, sans compter les dégâts causés aux routes communales et aux traversées de localités.

Les conducteurs qui ne se procureraient pas la vignette témoignant de l'acquiescement de la taxe, se verraient infliger une amende de 150 francs.

Cyclomotoriste tué à Chavornay

Un accident mortel de la circulation s'est produit samedi, en début de soirée, à la Grand-Rue de Chavornay: M. Hervé Gilliéron, 21 ans, domicilié à Eclépens, qui venait de Bavois à cyclomoteur, a, pour une raison inconnue, subitement bifurqué à gauche devant une voiture arrivant au même instant en sens inverse. Projeté à une vingtaine de mètres, M. Gilliéron a été grièvement blessé. Il a été immédiatement transporté à l'hôpital d'Orbe, puis à l'hôpital cantonal à Lausanne, mais il est décédé durant ce transfert.

Agression d'un chauffeur de taxi

Deux individus ont attaqué un chauffeur de taxi dimanche matin, vers 3 h 30, à proximité de la halte de Jouxtes-Mezery du train Lausanne - Echallens - Bercher (LEB). La victime souffre de quelques contusions à la tête.

Les deux hommes avaient pris le taxi à Lausanne. Au terme de leur course, ils ont frappé le chauffeur à coups de poings à la tête, lui ont enlevé son porte-monnaie contenant la recette du jour et se sont enfuis après s'être fait remettre les clefs de contact du véhicule.

Roger Nordmann, le père de la « Chaîne du bonheur », est mort

EPALINGES (ATS). — Le créateur de la « Chaîne du bonheur », M. Roger Nordmann, est mort subitement samedi matin, à Epalinges, à l'âge de 53 ans.

Né à Fribourg le 29 novembre 1919, originaire de Seuzach (ZH), M. Roger Nordmann obtint sa licence en droit à Fribourg en 1944. Reporter à Radio-Lausanne dès 1945, il créa avec Jack Rollan, en 1946, la « Chaîne du bonheur », le mouvement de solidarité nationale et international le plus populaire dans notre pays. Cette « mise en mouvement de la solidarité » devait bientôt s'internationaliser, en 1948, par la création de la « Chaîne du bonheur internationale », dont Roger Nordmann assura le secrétariat.

Chef du service des reportages de 1951 à 1955, il quitta Radio-Lausanne en 1955 pour prendre la direction du bureau d'études publicitaires à Lausanne. Dans le cadre de ses fonctions, il créa notamment le magazine publicitaire « 30 Jours ». M. Roger Nordmann fut en outre président central de Belles-Lettres en 1943-1944.

Il écrivit enfin plusieurs ouvrages, notamment « Amérique et microphone », en 1953 et « Ma conviction profonde », recueil d'interviews d'écrivains et d'essayistes dont le bénéfice intégral fut versé à une œuvre consacrée à l'enfance.



Voici une attitude de M. Roger Nordmann, lors d'une conférence de presse. (Archives)

SUISSE ALÉMANIQUE

Le conseiller national Brunner rachète le « Luzerner Tagblatt »

LUCERNE (ATS). — La direction de l'entreprise Keller et Cie S.A., à Lucerne, qui édite le « Luzerner Tagblatt », a confirmé samedi que le conseiller national radical zougnois, Andreas C. Brunner, président du conseil d'administration de Landis et Gyr S.A., a acheté, par l'intermédiaire d'une fiducie, mais à ses propres risques, la majorité des actions de l'entreprise.

Lors de l'assemblée générale de jeudi, M. Brunner a été élu au sein du conseil d'administration de la société Keller et Cie qui reste toutefois présidée par l'ancien conseiller national Alfred Ackermann, d'Entlebuch.

Le « Luzerner Tagblatt », de tendance radicale, a été fondé il y a 121 ans. Il est le plus ancien quotidien de la région de Lucerne. L'entreprise qui l'édite avait connu ces temps derniers de sérieux problèmes de gestion et de direction. La concurrence toujours plus acharnée que se livrent les maisons d'édition et les difficultés que connaît actuelle-

Refus de priorité: un mort et quatre blessés

BACHENBUELACH (ZH) (ATS). — C'est à la suite d'un refus de priorité que deux voitures sont violemment entrées en collision, samedi peu après 9 heures, non loin de Bachenbuelach, en pays zuricois. La conductrice de l'un des véhicules impliqués dans cet accident, Mlle Claudia Meier, 53 ans, de Daellikon, a été si grièvement blessée qu'elle devait décéder peu après. Un couple allemand qui avait pris place dans la voiture de Mlle Meier, ainsi que la conductrice et le passager de l'autre véhicule, ont été hospitalisés dans un état grave.

Il se tue en montagne

WASSEN (ATS). — Un accident de montagne qui s'est produit dimanche matin au Wichelplankstock, dans le Meiental uranais, a coûté la vie à un alpiniste zuricois.

La victime descendait en rappel lorsqu'elle a soudain perdu prise et a fait une chute d'une centaine de mètres.

L'alpiniste zuricois a été tué sur le coup. Son corps a été ramené à Wassen par un hélicoptère de la Garde aérienne suisse de sauvetage (GASS) avant d'être acheminé sur Zurich.

Douze ans de prison requis contre un peu reluisant personnage

AARAU (ATS). — Le ministère public du canton d'Argovie a requis 12 ans de réclusion et 15 ans d'expulsion du territoire suisse contre Paul Wayne Wilson, 20 ans, soldat américain, accusé d'avoir, le 4 juin 1971, poignardé un pompier à Brugg et grièvement blessé un agent de police en tirant plusieurs coups de feu pour couvrir sa fuite.

Le jeune Américain, ainsi que Judy Norris, une amie américaine qui l'accompagnait, avaient été arrêtés quelques heures plus tard.

Wilson est accusé d'attentat à la pudeur d'un enfant, de vol en bande, de vol d'usage, de conduite d'un véhicule à moteur sans permis, d'homicide volontaire et de tentative de meurtre. Le tribunal n'a pas indiqué quand il rendra son jugement.

Les traitements du corps enseignant bernois seront revus

BERNE (ATS). — Le 1er avril, une nouvelle loi sur les traitements des membres du corps enseignant bernois doit entrer en vigueur. Le directeur de l'instruction publique indique que le manque croissant de personnel et l'importance de l'éducation, dans notre société, l'ont poussé à envisager l'introduction d'une conception nouvelle des traitements. Le projet de loi qui sera soumis au Grand conseil prévoit une adaptation des traitements et l'introduction de l'unification des salaires pour l'ensemble du canton. Des allocations pour ancienneté sont prévues. On estime que les dépenses supplémentaires occasionnées par la nouvelle loi s'élèveront à quelque 12 millions de francs.

Les « étrangers bernois » voteront-ils en matière religieuse ?

BERNE (ATS). — Les étrangers établis dans le canton de Berne s'acquittent de leur impôt d'Eglise. Ils n'ont cependant pas le droit de prendre part activement à la vie de l'Eglise. Le Conseil exécutif du canton de Berne invite le Grand conseil à modifier cet état de fait et à accorder aux étrangers établis le droit de vote et d'éligibilité en matière religieuse, en modifiant la loi du 6 mai 1945 sur l'organisation des cultes.

Ce nouveau droit serait introduit dans toutes les paroisses. Les communes auraient cependant le pouvoir de le limiter ou de l'abolir. L'Eglise catholique romaine, qui compte un nombre considérable d'étrangers a souhaité l'introduction de cette réserve.

FRIBOURG

Prise de position du PDC singinois

FRIBOURG (ATS). — La direction du parti démocrate-chrétien de la Singine vient de publier une prise de position relative aux prochaines élections par le peuple des conseillers aux Etats. Il ressort du communiqué que le PDC se doit, pour cette élection, de présenter une double candidature.

D'autre part, on relève que le gouvernement n'a pas formellement droit à une représentation. Cela n'exclut pas pour autant que les personnalités qui font partie du gouvernement ne soient prises en considération. Enfin, le PDC de la Singine revendique le principe d'un candidat allemand.



Loterie à numéros - Tirage du 5 août 1972. Numéros sortis: 6 - 9 - 20 - 25 - 29 - 34. Numéro complémentaire: 26. STATISTIQUE DES NUMÉROS DÉJÀ SORTIS. Table with 5 columns and 5 rows of numbers. Somme totale attribuée au gagnants: 1.360.325 fr. Somme attribuée à chaque rang: 340.081 fr. 25.

**Nouveau
et meilleur**



Huile de tournesol

riche en vitamine E. Particulièrement légère et digestible. Sa haute teneur en acides gras essentiels non saturés fait descendre le taux de cholestérol dans le sang. 1 litre Fr. 3.20

MIGROS
Multipack

**2 bouteilles
seulement
5.-**
(au lieu de 6.40)

Achetez 2 bouteilles,
économisez 1.40.
Achetez 3 bouteilles,
économisez 2.10, etc.

MIGROS

**EXCURSIONS
WITTWER**

LUNDI 7 AOUT	
MOOSEGG Dép. 13 h 30 Fr. 20.— (AVS : Fr. 16.—)	
MARDI 8 AOUT	
Barrage de la GRANDE-DIXENCE Dép. 7 h Fr. 33.50 (AVS : Fr. 27.—)	
INSOLITE JURA Dép. 14 h Fr. 12.— (AVS : Fr. 10.—)	
MERCREDI 9 AOUT	
FORÊT-NOIRE - TITISEE FRIBOURG-EN-BRISGAU (Carte d'identité ou passeport) Dép. 7 h Fr. 34.— (AVS : Fr. 27.50)	
SOLALEX COL DE LA CROIX Dép. 7 h 30 Fr. 27.50 (AVS : Fr. 22.—)	
WEISSENSTEIN Dép. 13 h 30 Fr. 19.— (AVS : Fr. 15.50)	
10. 8. VAL D'ABONDANCE	Fr. 30.—
10. 8. FERME ROBERT	Fr. 10.—
11. 8. GORGES DE L'AAR	Fr. 26.50
11. 8. SIGNAL-DE-BOUGY	Fr. 21.—
12. 8. FÊTES DE GENÈVE	Fr. 25.—
13. 8. TROIS COLS	Fr. 36.—
13. 8. SEMPACH - LUCERNE	Fr. 29.—
13. 8. SAIGNELEGIER	Fr. 14.—
13. 8. CIRCUIT LACS	Fr. 21.—
NUFENEN - CENTOVALLI 12-13 août, 2 jours Fr. 135.—	
GRANDE CHARTREUSE ET LE VERCORS 13-14 août, 2 jours Fr. 140.—	
STRESA - BORROMÉES 19-20 août, 2 jours Fr. 140.—	
NUFENEN - OBERALP - SUSTEN 20-21 août, 2 jours Fr. 130.—	
ALSACE - FORÊT-NOIRE 26-27 août, 2 jours Fr. 140.—	
Inscriptions : WITTWER CARS Neuchâtel Saint-Honoré 2 ☎ 25 82 82	

76
ANS



**MARCHE-CONCOURS
NATIONAL DE CHEVAUX
SAIGNELEGIER**

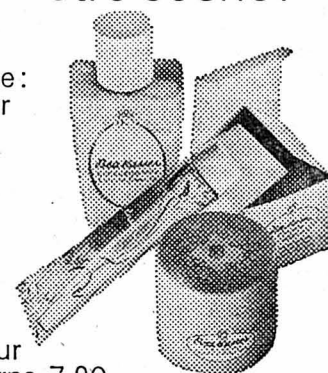
EXPOSITION CORTEGE COURSES
12-13 AOUT 1972



**BEA
KASSER**
cosmétique

En aucun
endroit de votre corps,
la peau ne doit
être sèche!

Produits Bea Kasser
pour traiter la peau sèche :
BIO VITAMIN MILK pour
le nettoyage et les
soins du corps, 5.90
SILHOUETTE MILK, 7.50
SKINTON LOTION,
pour fortifier la peau, 7.50
HYDRO ACTIVE CREAM
crème nutritive hydratante, 14.50
BIO VITAMIN CREAM crème nutritive
biologique, 5.90 / CHINCHILLA CREAM pour
rajeunir la peau, 15.— / BODY FLUID, lait pour le corps, 7.90



Les soins de beauté Bea Kasser n'ont négligé aucun type de peau.
Ils comprennent des crèmes spéciales pour tous les teints... pour tous les cas.

Démonstration et conseils gratuits par spécialiste Bea Kasser

à notre rayon **PARFUMERIE** du 7 au 12 août 1972

Gonset

☎ 038 24 46 86
9, Rue des Moulins NEUCHÂTEL

JOURNÉES DE DÉTENTE

avec nos magnifiques excursions en car Pullman

- 8 août : Val d'Anniviers - Zinal, 1 j. Fr. 34.—/AVS Fr. 31.—
- 9 août : Tour du lac Léman, 1 j. Fr. 29.—/AVS Fr. 26.—
- 10 août : Lac de Sempach - Lucerne, 1 j. Fr. 30.—/AVS Fr. 27.—
- 11 août : Bâle et le zoo, 1 j. Fr. 25.—/AVS Fr. 23.—
- 12 août : Belfort - Ronchamp, 1 j. Fr. 30.—/AVS Fr. 27.—
- 13 août : Pas-de-Morgins et Thonon, 1 j. Fr. 31.—/AVS Fr. 28.—
- 13 août : Les chutes du Rhin, 1 j. Fr. 46.—/AVS Fr. 42.—
- 13 août : Marché concours à Saiguelégier, 1 j. Fr. 13.—/AVS Fr. 11.—
- 20 août : Saas-Fee, 1 j. Fr. 37.—/AVS Fr. 33.—
- 20 août : Les chutes du Rhin, 1 j. Fr. 46.—/AVS Fr. 42.—
- 27 août : Course surprise, 1 j. Fr. 30.—/AVS Fr. 27.—
- 27 août : Les chutes du Rhin, 1 j. Fr. 46.—/AVS Fr. 42.—
- 3 septembre : Champéry, 1 j. Fr. 27.—/AVS Fr. 24.—
- 3 septembre : Les chutes du Rhin, 1 j. Fr. 46.—/AVS Fr. 42.—
- 10 septembre : Grindelwald - Petite Scheidegg, 1 j. Fr. 47.—/AVS Fr. 37.—
- 10 septembre : Les chutes du Rhin, 1 j. Fr. 46.—/AVS Fr. 42.—
- 17 septembre : Moléson et Rossens, 1 j. Fr. 22.—/AVS Fr. 20.—

Demandez notre programme détaillé !



ÉCRITEAUX en vente au bureau du journal



Choisissez votre **CYCLOMOTEUR**
chez le spécialiste
**CILO, PIONIER-PUCH
CADY, ALLEGRO, MOOR**

RENÉ SCHENK

Chavannes 7 et 15 - Tél. 25 44 52

R. MARGOT

BOUCHERIE-CHARCUTERIE
NEUCHÂTEL

☎ 2 lignes 25 66 20 - 25 66 21

Spécialité de **VIANDE D'AGNEAU**

F. GROSS & FILS

Appareillage - Ferblanterie
Installations sanitaires
Machines à laver « Schultess »
Coq-d'Inde 24 Tél. 25 20 56

CLAIRVUE

NEUCHÂTEL
Portes-Rouges 149 + Bassin 8

RITZ & Cie

MENUISERIE
ÉBÉNISTERIE
Neuchâtel
Ecluse Tél. 25 24 41

NETTOYAGES

Villas, appartements, bureaux, etc.

G. ZÜRCHER

Débarras en tous genres
Tél. 42 26 76 Tél. 25 99 36

**GODET
VINS**
Auvernier

**FRAISIERS à gros fruits
FRAISIERS des 4 saisons**

chez Bruno Roethlisberger
2075 Wavre
Tél. 33 19 69

l'argent

tout de suite

de Fr. 500.— à 20'000.—

confidentiel — discret

Bon

Je désire Fr. _____
tout de suite en espèces.

Je rembourserai par mois environ Fr. _____

Nom _____ Prénom _____

Profession _____ Date de naissance _____

Etat civil _____ Nationalité _____

Domicile (no postal) _____

Rue _____ No. _____

Depuis quand à cette adresse _____

Adresse précédente _____

Pendant combien de temps _____

Employeur _____
(aucune demande de renseignements)

Depuis quand _____ Salaire mensuel Fr. _____

Durée de l'emploi précédent _____

Revenu accessoire (épouse, etc.) par mois Fr. _____

Signature: _____



plus de 670'000 crédits
déjà accordés

Envoyez le bon
aujourd'hui

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63
ouvert 08.00 - 12.15 et 13.45 - 18.00

FAN SPORTS



L'EXPRESS

Dernier week-end préparatoire au championnat de ligue nationale Quatre buts de Mathez et le brio de Lecoultre désarment Besançon UN « COMBAT » UTILE POUR NEUCHÂTEL XAMAX

NEUCHÂTEL XAMAX - RACING-CLUB FRANC-COMTOIS BESANÇON 4-1 (2-0)
MARQUEURS. — Mathez 8me, 13me, 62me et 77me; Clopin, 83me.
NEUCHÂTEL XAMAX. — Lecoultre; Claude, Blusch, Manton, Monnier; Chiandussi, Steiger; Bonny, Rub, Mathez I, Richard. Entraîneur: Mantula.

Il n'en alla pas de même après. Dans le premier quart d'heure de la seconde mi-temps, Besançon pouvait réduire l'écart, voire égaliser. Avec nombre de gardiens, des essais de Balduchi et Dralet auraient fait mouche, mais Lecoultre, en de stupéfiantes détentés, s'empara de la balle à chaque coup, désarmant proprement ses adversaires. Les fougères assauts français durèrent le temps d'un orage. Un nouveau « coup » de Mathez (tir vissé de l'extérieur du pied droit) mit fin à cette tempête qui ne manquait pas d'allure. Dès lors, nous vîmes Neuchâtel Xamax se reprendre nettement et lancer de furieuses offensives. Manifestant, dans ces moments-là, un tranchant plus vif que son adversaire, Neuchâtel Xamax réussit un quatrième but, encore par Mathez qui fit à nouveau, à cette occasion, une démonstration de sang-froid et d'agilité. Juste après, en pleine vitesse, Mathez tira contre le poteau droit. Insatiable, ce garçon!

con vit ses efforts en partie récompensés. Après moult vaines tentatives, le but de l'honneur tomba grâce à Clopin, qui bénéficia d'une passe de la tête de l'Argentin Balduchi. Besançon méritait bien la note de présence. Il aurait même pu s'octroyer plus sans la prestation éblouissante de Lecoultre.

lités. Au milieu du terrain, Chiandussi et Steiger, très complémentaires, ont assuré parfaitement le relais, alors qu'en attaque, Mathez a su magnifiquement tirer profit des passages créés dans l'axe du but par Rub. Le porteur du numéro 9 sera probablement, cette saison, un homme « sacrifié » à Mathez. Mais cela n'en vaut-il pas la peine?

BESANÇON. — Roset; Monnin, Raymond, Coignon, Silvy; Cupperly, Dralet; Clopin, Balduchi, Szczepaniak, Bagnol. Entraîneur: Ninot.
ARBITRE. — M. Francesconi, de Neuchâtel.
NOTES. — Stade des Fourches à Saint-Blaise. Pelouse abondante et en parfait état. Fort joran. 1500 spectateurs. A la 27me minute, Monnier, blessé, est remplacé par Kroemer. Maillard remplace Coignon à la 43me. A la mi-temps, Silvy cède son poste à Dachaud. Tir de Clopin sur la latte à la 57me. A la 68me, avertissement à Cupperly pour anti-jeu. Ce joueur sera expulsé deux minutes plus tard. A la 70me également, Cornevin remplace Dralet. Tir de Mathez contre un poteau à la 79me. A la 80me, Sverck vient combler le vide créé par l'expulsion de Cupperly. Coups de coin: 3-3 (3-2).

A l'approche de la fin du match, Besan-

SACRIFIÉ
Pour Neuchâtel Xamax, cette partie aura été d'une grande utilité. Elle lui a permis de se replonger dans les particularités de la ligue B, auxquelles il devra se confronter bientôt: jeu rugueux, nervosité, solidité physique, absence de temps morts. Il y avait de tout cela, samedi. La majorité des joueurs ont prouvé qu'ils étaient aptes à traverser sans encombre toutes ces difficultés. D'autres, un peu moins... Nous pensons surtout à Richard, qui eut des gestes d'énervement coupables. Serait-ce une preuve de mauvaise forme?

BESANÇON: DES ATOUTS

Les Bisontins ont surpris, dans la mesure où certains de leurs éléments, notamment Monnin (2), ont utilisé un jeu très dur et dangereux afin de s'imposer. Mais il n'y eut, heureusement, pas ce côté désagréable. Besançon a aussi montré d'excellentes choses: le jeu sobre et efficace de l'arrière libre Raymond, l'action directe et précise du demi Dralet, la ténacité et les beaux gestes techniques de Szczepaniak, la rapidité, enfin, de Balduchi et Clopin. Besançon détiend de bons atouts mais il manque tout de même de force de pénétration. En choisissant un style différent, il pourrait être plus redoutable.
F. FAHUD



TROMPEUR. — Le Bisontin Clopin (8) semble dominer Blusch. En fait, si le Neuchâtelois est au sol, c'est pour mieux dégager... (Avispress J.-P. Baillod)

Des résultats surprenants en huitièmes de finale de la Coupe de la ligue

LUTTE SANS MERCI
Rude explication que celle qui mit fin, samedi soir, à la cérémonie officielle d'inauguration du Centre sportif des Fourches. Neuchâtelois et Bisontins, en effet, ne se sont fait aucun cadeau. Certains d'entre eux sont même allés un peu trop loin dans « l'engagement physique » à tel point que nous aurions pu songer à un Aarau - Neuchâtel Xamax comptant pour l'ascension plutôt qu'à un Neuchâtel Xamax - Besançon... pour rire. Au fait, tant dans l'équipe locale que du côté français, personne ne jouait vraiment pour rien: il s'agissait pour chacun de gagner sa place dans l'équipe. A cette fin, rien ne peut mieux impressionner l'entraîneur qu'une victoire. De part et d'autre, on a donc lutté avec une rare énergie afin d'obtenir le succès.

Bâle - Lausanne en quart de finale demain

Fait au stade de la Pontaise, le tirage au sort des quarts de finale de la Coupe de la ligue, qui auront lieu demain, a donné les résultats suivants:
Grasshoppers - Winterthur, Lucerne - Chênôis, Sion - Young Boys et Bâle - Lausanne.

La Chaux-de-Fonds battue de peu

LAUSANNE - LA CHAUX-DE-FONDS 2-0 (1-0)
MARQUEURS. — Muller, 40me (penalty); Grahn, 52me.
LAUSANNE. — Burgener; Ducret, Richard, Vuilleumier, Loichat; Lala, Guggisberg; Cuccinotta, Grahn, Muller, Nembrini. Entraîneur: Maurer.
LA CHAUX-DE-FONDS. — Forestier; Veya, Sandoz, Lador, Bosset; Jaquet, Port-

ner, Brossard; Serment, Delavelle, Zaugg. Entraîneur: Jaeger.
ARBITRE. — M. Dubach, de Nidau.
NOTES. — Stade olympique. Belle soirée. 2500 spectateurs. A la 70me minute, Portner cède sa place à Friche. Coups de coin: 10-2 (5-0).

avec Serment souvent au centre, La Chaux-de-Fonds manquait indiscutablement de poids, au moment décisif, car elle a eu pas mal d'occasions de but, bien préparées, à petits « coups de canif tranchant ».



ENTRE DEUX. — Entre Grahn (à gauche) et Muller, c'est le Chaux-de-Fonniier Jaquet. (A.S.L.)

Bâle enfonce... des portes ouvertes

BALE - SERVETTE 8-0 (3-0)
MARQUEURS: Balmer 12me; Hitzfeld 21me et 25me; Stohler 49me et 57me; Wenger 73me; Riner 77me; Wenger 86me.
BALE: Laufenburger; Fischli, Mundschin, Siegenthaler, Ramseier; Demarmels, Stohler, Hasler; Balmer, Blaetter, Hitzfeld. Entraîneur: Benthaus.
SERVETTE: Marti; Wegmann, Martin, Guyot, Morgenegg; Doerfler, Sundermann, Nemeth; Pfister, Castella, Barriquad. Entraîneur: Sundermann.
ARBITRE: M. Racine, de Bienne.
NOTES: Stade de Saint-Jacques, terrain en bon état. Beau temps, atmosphère passablement lourde. 5000 spectateurs. Absence d'Odiermatt (légerement blessé) et de Kunz, qui a une main cassée, de Bosson, de Desbiolles et de Blanchoud. Changements en cours de match: Riner (Balmer) et Schnyder (Nemeth) à la 46me, Wenger (Hitzfeld) et Brignolo (Marti) à la 65me minute. Coups de coin: 7-7 (4-2).

des qualités techniques évidentes. Mais que vaut-il exactement? On l'apprendra dans quelques jours. Il est allé à Saint-Jacques dans le dessein de pratiquer un joli petit football d'avant-saison et il est tombé sur un adversaire déterminé à remettre certaines choses en place. La Coupe horlogère avait blessé Bâle dans son amour-propre: ce sont des affaires qu'il ne faut pas laisser traîner.

TROP SIMPLE
Sans aucune organisation défensive, Servette s'est livré naïvement. Débordement de Demarmels par la gauche: 1-0 par Balmer; débordement de Balmer par la droite: 2-0 par Hitzfeld, débordement de Balmer par la gauche: 3-0 par Hitzfeld. Simple comme bonjour, tout ça. Une demie-heure a suffi.

Un bon petit match, plaisant, jamais ennuyeux, au résultat incertain jusqu'au bout. Il n'a manqué qu'un but de La Chaux-de-Fonds pour que deviennent brasiers les « rognés » couvant sous la cendre. De ménagements, d'égards, aucun, Muller étant la cible de Jaquet, aux interventions irrégulières, mais régulières dans le temps. Heureusement, l'arbitre y mit bon ordre...

entre deux. — Entre Grahn (à gauche) et Muller, c'est le Chaux-de-Fonniier Jaquet. (A.S.L.)

résultats

Bâle - Servette 8-0 (3-0)
Bellinzzone - Young Boys 0-1 (0-0)
Fribourg - Chênôis 0-1 (0-0)
Granges - Sion 0-0 ap. prol.
Sion vainqueur aux pénalties
Lausanne - La Chx-de-Fds 2-0 (1-0)
Lucerne - Saint-Gall 4-2 (2-0)
Winterthur - Lugano 4-1 (2-0)
Zurich - Grasshoppers 0-2 (0-1)
Berne Nord - Genève 2-2
Fribourg - Suisse du Sud-Est 3-4
Suisse du Nord-Est - Tessin 2-3
Valais - Berne Sud 3-1
Zurich ville - Suisse centrale 5-0

Sport-Toto
Colonne gagnante
1 2 2 - x 1 1 - 1 2 x - 2 1 1

DÉSEMPARÉ
Résultat fleuve dont il faut éviter de tirer des conclusions définitives. 8-0: c'est tout simplement la preuve qu'une équipe s'est désagrégée et que l'autre a enfoncé des portes ouvertes.
Servette a paru si déséparé, si mou, si résigné qu'on se refuse à le juger sur cette performance. Il vaut certainement mieux que ça car il possède tout de même

Bref, pour Servette, c'est un avertissement. Dans trois semaines, pour le compte du championnat, il s'y prendra autrement.
Guy CURDY

Appuyés sur Forestier et sur le clairvoyant Sandoz, soutenus par Lador, commis à la surveillance de Grahn, les demis s'ingénierent à garder la balle, même si Guggisberg se montrait trop rapide pour Brossard. Du reste, en deuxième période, Portner s'est plus souvent préoccupé du Lausannois, alors que Brossard se « rapprochait » dangereusement de Lala. Réduite à trois avants,

Un penalty, pour faute de main de Veya, concrétisa un léger avantage vaudois, alors que le deuxième but vint d'un long coup franc de Loichat, que Grahn logea dans la cage de Forestier, médusé.
Deux buts de racroc laissant la porte ouverte à toutes les possibilités samedi prochain, en championnat.
A. EDELMANN-MONTY

(A.S.L.)

Gouvernement réélu chez les footballeurs neuchâtelois siégeant aux Bois Nouvelle catégorie de jeu pour les « tout petits »

Malgré les vacances, les délégués du football neuchâtelois n'ont pas chômé samedi après-midi aux Bois à l'occasion de leur assemblée générale statutaire. Sous la direction ferme mais souriante du président Jean-Pierre Baudois, on apprît que le charmant village des Bois, commune des Franches-Montagnes possède une superficie immense (24.000 hectares) et qu'il allie pour ses 1100 habitants l'agriculture et l'industrie horlogère. Le président du F.C. Les Bois ainsi qu'un représentant de l'autorité communale dirent leur satisfaction que leur commune ait été choisie comme lieu de cette assemblée.

tions ont été retenues pour les classes III (juniors nés entre le 1.8.55 et le 1.9.1956, équipes qui ont évolué trois fois. Pour la coupe suisse des jeunes la sélection n'a pas brillé puisqu'elle n'a récolté que deux points au cours de 5 rencontres. Un cours de formation pour entraîneurs de juniors, sous la direction des instructeurs Favre et Péguirun a duré 30 heures et s'est déroulé à Peseux, Fontainemelon et La Chaux-de-Fonds. Les 22 candidats ont tous reçu leur qualification. Comme de coutume le cours cantonal des juniors de La Chaux-de-Fonds qui s'est déroulé la semaine dernière a réuni 35 juniors et ce fut un grand succès, grâce aux installations impeccables que met à disposition la ville de la Chaux-de-Fonds et grâce aux dévoués qui mettent sur pied ce cours.

Pour la commission des juniors, nous trouvons aux côtés du président Claude Hertig, MM. P. Dubois, Ceschini, Emery, Hentzi, Perret-Gentil et Favre. La commission d'arbitrage siégera sous la présidence de Raymond Grobety avec MM. Guillet, Tschanz, Lautenschlager, Longaretti, Droz, Thiébaud, Gilg et Guder. Pour les vétérans, MM. Giger, Humair, Jan et Prati s'en occuperont et la commission de recours se présente sans changement sous la présidence de M. Peruccio avec MM. Monnard et Loeffel avec comme suppléants MM. Perrinajquet et Gross.

F.C. Seleno et Les Brenets. Atletico Espagnol a démissionné.

ont cependant tous deux quitté l'hôpital et qui devraient être disponibles plus tôt qu'on ne l'avait prévu. En cours de rencontre, Meier (46me), Malbasky (63me), Corminbœuf (65me) et Duvallard (77me), cèdent respectivement, leur place à Gisler, Baciocchi, Métraller et Messerli. Avertissement à Malbasky (52me) pour fautes répétées. Coup de coin: 11 - 6 (6 - 2).

précis en défense, et surtout à Andersen, encore en petite condition physique et dont les « absences » dans l'entre-jeu conditionnent évidemment le rendement de toute l'équipe. Ajoutez à cela les hésitations — plus compréhensibles celles-là — de Coting, Birbaum et Corminbœuf, qui évoluaient à un poste inhabituel pour eux, et vous comprendrez qu'en définitive, le succès des visiteurs n'est pas aussi surprenant qu'on pourrait le penser. Un point positif, pourtant, dans la formation fribourgeoise: l'excellent comportement de Siffert, qui fut incontestablement le meilleur joueur de son équipe.

RAPPORT DÉTAILLÉ
C'est en présence de plus de 120 délégués que s'ouvrit la séance à laquelle trois clubs n'avaient pas répondu. Dans son rapport de gestion très détaillé, Jean-Pierre Baudois releva que le comité dans ses 44 séances constatait que le volume du travail augmente. Ce n'est pas étonnant lorsqu'on sait que le nombre des équipes est en hausse que le nombre des matches suit et que de nouvelles catégories de juniors ont été créées. Les pauses d'hiver et d'été se rétrécissent. Le bilan de la saison écoulée est satisfaisant et le comité central pense avoir œuvré pour l'intérêt du football et défendu les clubs.
Le championnat qui vient de se terminer le 18 juin avait débuté le 26 août de l'an dernier et son déroulement fut normal, malgré 148 renvois de matches. L'effectif de 52 clubs avec 12 membres libres et 17 équipes de vétérans représente pour les 200 équipes alignées une moyenne de 100 rencontres par semaine. On voit donc que ce n'est pas une petite histoire de mener l'affaire à bon port. Chez les juniors, l'amélioration de la qualité du jeu est visible et le président exhorte les délégués à fournir encore un effort supplémentaire pour cette catégorie de jeu d'où sortiront les joueurs de demain. Pour la coupe suisse des Jeunes, les dates (matches en fin de saison) sont à revoir, car les joueurs sont saturés en juin et les résultats furent moins brillants cette année. En conclusion, M. Baudois croit que son comité a œuvré dans la bonne voie et que l'ACNF ne peut que se féliciter de cette bonne gestion.

La commission de recours n'a pas beaucoup d'histoire comme le dit son président M. Peruccio. C'est une activité normale ce qui signifie que peu de cas ont été soumis à cette autorité. C'est le signe que les clubs se soumettent aux décisions du comité central et c'est heureux ainsi.

pour les assemblées de la ZUS, deux délégués du comité central seront désignés. Deux nouveaux membres sont admis: les

DES PETITS
Le championnat qui va débiter dans une quinzaine devrait se dérouler normalement et il faut que chaque club fasse un effort pour que les terrains puissent être mis à disposition pour chaque match. Le système de deux rélégués et deux promus a donné plus d'attrait à la compétition. En outre, une nouvelle classe d'âge, les juniors E (de huit à dix ans) sera créée. Ce championnat devra se jouer en semaine car il est exclu de trouver des terrains lors des week-ends officiels. Ces rencontres auront lieu le mercredi après-midi et le samedi matin et les managers de ces équipes arbitreront, car il est impossible de disposer d'arbitres pour de tels matches.
Plusieurs propositions sont faites. Que les terrains soient barrés partout. Que chaque club fasse un effort pour résoudre ce problème. Le prix des entrées en IIe ligue devrait être porté à 3 francs ce qui est admis.

AUCUNE EXCUSE
Tout compte fait, Edenhofer ne doit pas être totalement mécontent de l'échec enregistré samedi soir par son équipe contre Chênôis: l'entraîneur fribourgeois n'aura, effectivement, pas à « faire des dessins » à l'intention de ses hommes pour leur faire comprendre qu'une réaction s'impose de toute urgence et qu'il reste encore bien du travail à accomplir avant le début du championnat.
Incontestablement, la prestation fournie samedi par les « Pingouins » fut insuffisante. Certes, l'absence de Holenstein et de Salzeberger a peut-être joué un rôle, mais elle ne saurait en aucun cas constituer une excuse. La réalité est beaucoup plus simple: de nombreux éléments sont encore bien loin de leur forme normale. Nous pensons, en particulier, à Meier, singulièrement im-

SANS POINT FAIBLE
Mais il va sans dire que le résultat de la soirée fut aussi le fruit de l'excellente prestation de l'équipe genevoise, qui, sensiblement renforcée par rapport à la saison dernière, présenta un ensemble très cohérent et sans point faible. L'arrivée de Kurz constitue un apport de valeur pour l'équipe de Pasmandy. Par ailleurs, la défense sut faire face sans trop de difficulté aux assauts souvent désordonnés des Fribourgeois, et Samba marqua un but d'anthologie.
J.D.

BONS JUNIORS
Dans les chapitres des finances, le caissier Henri Schumacher annonce un léger bénéfice ce que confirment les vérificateurs des comptes, les délégués du Locle et de Ticino qui relèvent la bonne tenue de la comptabilité et félicitent le consciencieux caissier. Chez les juniors, le travail n'a pas manqué, comme l'annonce Claude Hertig, le dévoué président de cet organe. Cette commission a siégé 8 fois, inspecté 45 matches. Des sélec-

ELECTIONS
C'est un leitmotiv de parler du manque d'arbitres insiste Raymond Grobety, président de la commission d'arbitrage. Personne ne s'inquiète de ce problème. Si un effort particulier n'est pas fourni rapidement par les clubs, il faudra malheureusement se résoudre à supprimer des matches. De 89 en fin d'année 1971, l'effectif a diminué à 82 en ce début de saison. Certains candidats annoncés ne se sont même pas présentés au cours pour débutants, sans excuse aussi! Si l'on compare l'effectif par classe de jeu, on note cette diminution: débutants II (en 1971, 17), IVme ligue: 22 (21), candidats IIIme ligue: 5 (5), IIIme ligue: 18 (17), candidats IIme ligue: 1 (3), IIme ligue: 21 (22), IIme ligue: 4 (3).
A noter avec satisfaction que M. André Longaretti est candidat arbitre à la ligue A, que deux autres collègues sont candidats à la ligue B: MM. Guder et Scherrer et que M. Francesconi est candidat à la IIme ligue.
Tous ces rapports sont ensuite adoptés à l'unanimité sans discussion. Une preuve de la confiance dont jouit le comité central et ses commissions.

Le palmarès

Alors que le populaire ancien arbitre Hermann Furrer, membre du comité de Béroche depuis 48 ans ait été cherché avec émotion le diplôme de champion de IVme ligue de son club, les autres mérites furent attribués ainsi:
Ile ligue: champion cantonal: Fontainemelon.
IIe ligue: champion cantonal: Neuchâtel Xamax IIa; autre champion de groupe: Bôle.
IVe ligue: champion cantonal: Béroche; autres champions de groupe: Châtelard, Saint-Imier II, Superga II (ces quatre sont promus en IIIe ligue), Floria II et Fleurier II.
Juniors A: champion cantonal: Comète; autres champions de groupe: Ticino, Le Landeron.
Juniors B: champion cantonal: Neuchâtel Xamax I; autres champions de groupe: Neuchâtel Xamax II, Châtelard, Marin, Buttes.
Jeux B: Neuchâtel Xamax.
Juniors C: champion cantonal: Le Locle; autres champions de groupe: Saint-Imier, Corcelles, Saint-Blaise, Bôle.
Juniors D: Neuchâtel Xamax.
Vétérans: La Chaux-de-Fonds.

EXCELLENTE PROPAGANDE

Une nouveauté est introduite dans le système de convocation des clubs adverses et des arbitres. Grâce à l'initiative de notre journal, les heures de tous les matches qui se joueront dans le canton seront publiés dans notre édition du vendredi. Cela fera de la publicité pour chaque équipe, pour autant que les clubs veuillent bien envoyer les heures des matches dix jours à l'avance. Des instructions leur seront encore données, mais le principe a été admis. De ce fait, cela apportera une simplification dans le système des convocations et le public sera ainsi averti de l'heure et du lieu des matches qu'il désire suivre.
Plusieurs membres dévoués ont été fêtés avant que la prochaine assemblée ne soit attribuée à Colombier qui fêtera son 50me anniversaire. Il est possible qu'un prix de 500 francs récompense, dès la saison prochaine, l'équipe qui sera la moins pénalisée, à titre de prix de « fair-play ». Pour clôturer cette séance, M. Monney, représentant de l'ASF et responsable du contrôle des joueurs et des qualifications estime qu'il est anormal de faire des conventions de prêt pour des juniors de 1958, 1959 et même 1960! L'association neuchâteloise est de celle où il y a le moins de difficultés et il profite d'en féliciter les dirigeants et les délégués. Il rappelle qu'il est à disposition des clubs pour des renseignements toute la semaine. Le président pu mettre un terme à cette vibrante assemblée en rappelant le palmarès de la saison écoulée que nous publions par ailleurs.
Claude WEBER

PAS BRILLANT

A seulement huit jours du début du championnat, les deux équipes n'ont guère fait étalage de leurs qualités. Le négatif l'emporte nettement sur le positif. Tout cela doit laisser songeurs les deux entraîneurs, car ils n'ont, en définitive, guère pu tirer l'enseignement valable dans cette rencontre.
Dans l'immédiat, toutefois, Sion paraît en meilleure condition, et cela surtout parce qu'il peut compter sur une ligne médiane beaucoup plus stable que celle de Granges. Les montées toujours dangereuses de Valentini et Weibel sont là pour le prouver.
Le point faible des Valaisans reste la ligne d'attaque et le départ de Mathez n'est pas encore compensé.
Quant à Granges, il semble à première vue avoir davantage de peine à surmonter les difficultés.
Si, dans le but, Salzmann fut irrégulière, la défense laissa à désirer. Cependant, Fischbach n'a rien à se reprocher, ce qui n'est pas le cas pour les autres. Trop souvent obligé de suppléer les demis (quasiement inexistant), Braun joue de façon fort offensive, ce qui a fortement dégarni la défense. Bien qu'étant le meilleur de son équipe, il ne pouvait malheureusement être au four et

Zurich-Grasshoppers 0-2 (0-1)

Letzigrund: 7600 spectateurs. Arbitre: M. Hungerbühler (Saint-Gall). Marqueurs: 36. Citherlet (penalty) 0-1. 77. Peter Meier 0-2.
Zurich sans Kuhn et Konietzka. 46. Wini-ger (GC) pour Malzacher. 60. Foschini (FCZ) pour Brunnenmeier. 66. Rutschmann (FCZ) pour Foschini. 85. Elsener (GC) pour « Kudi » Muller.

Lucerne-Saint-Gall 4-2 (2-0)

Allmend: 2600 spectateurs. Arbitre: M. Racine (Prilly). Marqueurs: 11. Noventa 1-0. 32. Huttry 2-0. 47. Becker 3-0. 50. Frei 3-1. 56. Noventa 4-1. 90. Nasdalla 4-2.
46. Kaufmann (L) pour Good, Luder (SG) pour Perusic, Coray (SG) pour Wolf.
Winterthur-Lugano 4-1 (2-0)
Schutzenwiese: 3800 spectateurs. Arbitre: M. Clematide (Zollikofen). Marqueurs: 20. Risi 1-0. 27. Nielsen 2-0. 46. Risi 3-0. 57. Ausderau 3-1. 69. Odermatt 4-1.
26. C. Arigoni (L) pour Pellegrini. S. Arrigoni (L) pour Bernasconi. 71. Lanfranco (L) expulsé du terrain. 80. Brenna (L) expulsé du terrain.

Bellinzzone-Young Boys 0-1 (0-0)

Stadio comunale: 2000 spectateurs. Arbitre: M. Wieland (Granges). Marqueur: 53. Muhmenthaler 0-1.
46. Richina (B) pour Giudicci. 60. Bionda (B) pour Deprati. 85. Bosshard (Yb) pour Trumpler.

C'EST DANS LA GAMME PEUGEOT



204 6 CV 304 7 CV 404 9 CV 504 11 CV

Que vous trouverez votre prochaine voiture

Catalogues, essais et renseignements auprès des agents Peugeot depuis 1931 pour les districts de Neuchâtel, Boudry, Val-de-Ruz et Val-de-Travers.

M.+J.-J. SEGESSEMANN & C^{ie} - GARAGE DU LITTORAL
Pierre-à-Mazel 51 - Neuchâtel - Tél. (038) 25 99 91 - Début route des Falaises.



Eugenio Beffa couleurs et vernis

Av. du 1er-Mars 6 NEUCHÂTEL Tél. (038) 24 36 52
Parc 17 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 22 54 70

En exclusivité, toute la gamme des PEINTURES YACHTING
le prestigieux **RIPOLIN**




NOUVEAU EN SUISSE!

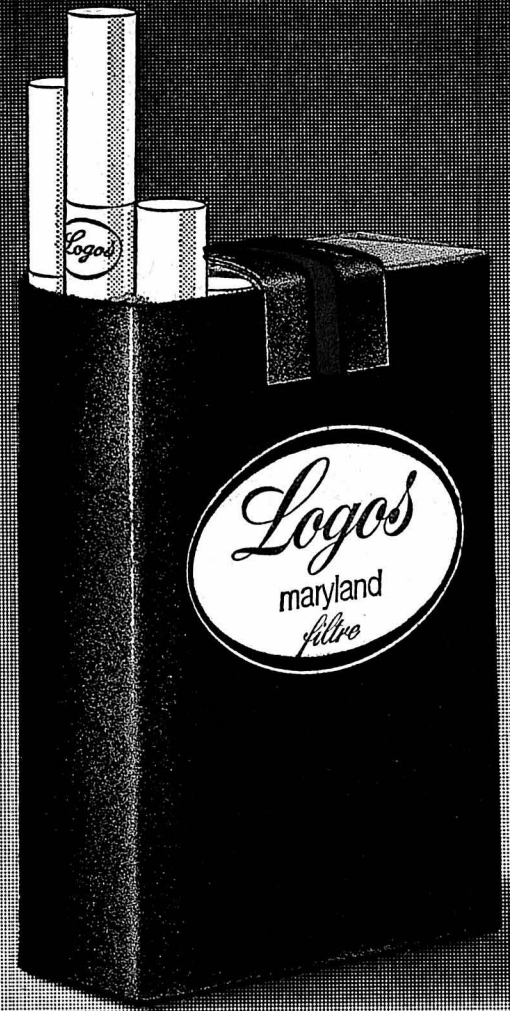
volvic
Acratopège



Pure... Légère... Equilibrée...

Volvic l'eau qui absorbe les toxines de votre corps et les entraîne avec elle. En douceur.

VOLVIC SUISSE S.A. - GENEVE (022) 47 42 42



Logos
maryland
filtra

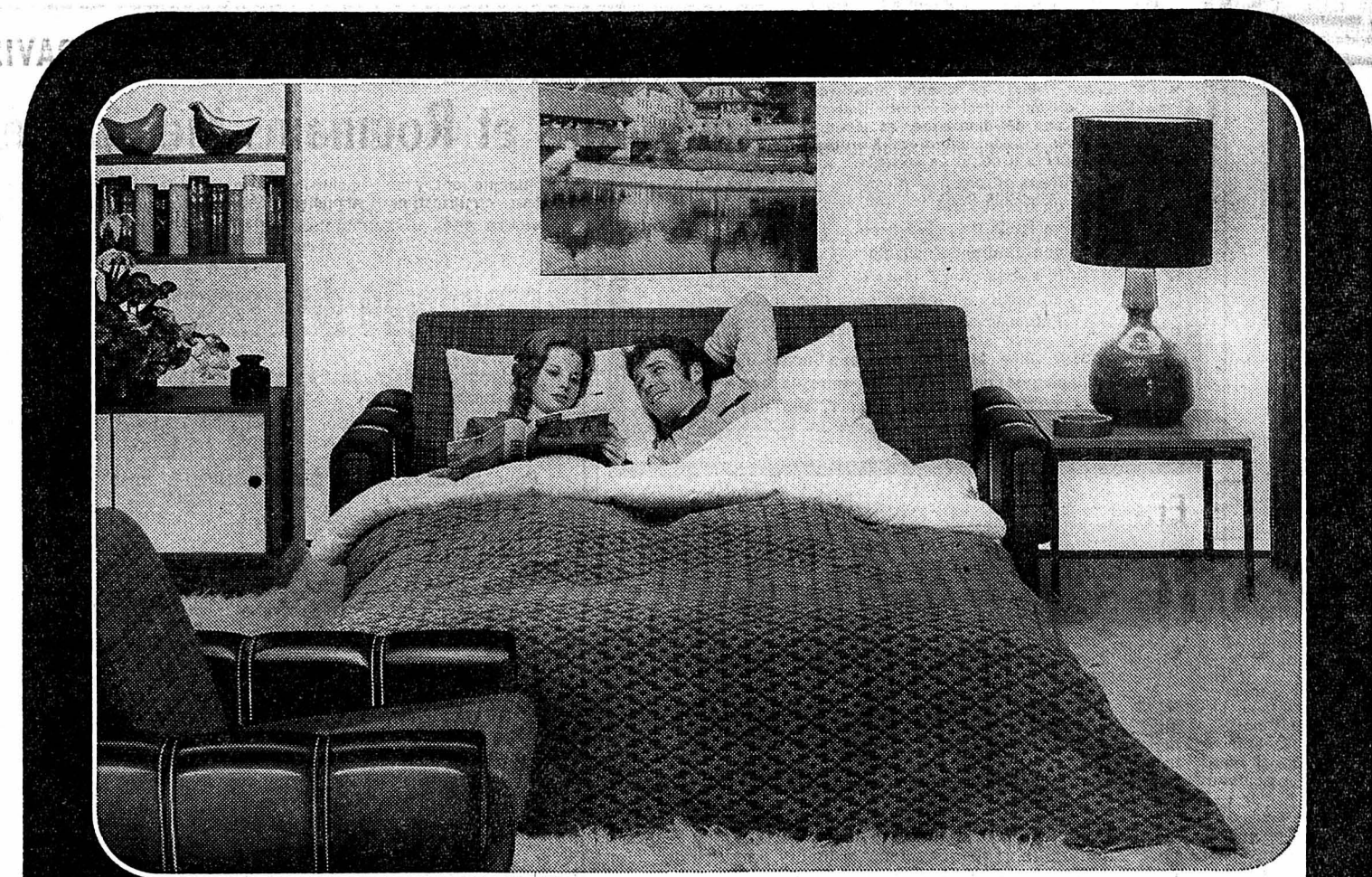
Nouveau

Logos - 20 brunes 'nature'

Un paquet bleu foncé - tout simple. Du tabac Maryland naturel. Un filtre blanc. Un paquet de Logos, bleu foncé avec une petite étiquette toute simple. Un paquet de Logos s.v.p.



Fr.130



Vario-Lit

Salon transformable

Service agréable

- Livraison rapide gratuite
- Paiement net jusqu'à 90 jours
- Crédit avantageux jusqu'à 30 mois
- Essence gratuite ou billet CFF pour tout achat dès Fr. 500.-

Du simple au plus riche - moderne ou style - le plus grand choix de Suisse chez le spécialiste:

Pfister ameublements sa

GENEVE Servette 53-44 022-34 86 00 LAUSANNE Montchoisi 5 021-28 06 66 BIENNE Pl. du Marché-Neuf 032-42 28 62 / 65 NEUCHÂTEL Torreaux 7 038-25 79 14 DELEMONT Moulins 12 066-22 32 10

860.-

le sofa-lit franco domicile

Accoudoirs simili-cuir tissu fond rouge ou d'autres couleurs selon collection spéciale. Matelas mousse 188/135 cm. **Salon complet, N° 36.291 K, comme photo ci-dessous, franco domicile: 1490.-**

Dans notre appartement spéciale **Super-Discount** vous achetez vos meubles et vos tapis à des prix imbattables! De loin le plus grand choix! rendez-vous donc chez Pfister! Occasions à prix forfaitaires



SERRURERIE A. BRAUEN

Rampes d'escalier - Grilles de fenêtres décoratives
Serrurerie générale

LES GENEVEYS / COFFRANE
038 / 57 14 33
NEUCHÂTEL SERBATEC 24 20 66

PRÊTS et ESCOMPTES SA

1510 MOUDON rue du Poyet
Sans caution de Fr. 500.- à 3000.-
Mod. remb. variés.
Tél. (021) 95 24 24.

Radio Luder

TÉLÉVISION

Vente et réparations soignées de toutes marques
NEUCHÂTEL, Sablons 48, tél. 25 34 64

Ecriteaux en vente au bureau du journal

Partons en vacances!



Mais n'oublions pas de souscrire UN ABONNEMENT « SPÉCIAL-VACANCES » si agréable et si avantageux, à

FAN - L'EXPRESS

Envoi journalier :	Suisse	Etranger	Par avion :
Port compris	30 c. le numéro	Par courrier normal : 55 c. le numéro	Tarif variable suivant les pays, se renseigner à notre bureau

BULLETIN DE COMMANDE à envoyer à FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements
2001 Neuchâtel

Ce bulletin n'est pas valable pour un changement d'adresse

Veuillez me servir un abonnement de vacances à Fan-l'express

pendant la période du _____ au _____ à l'adresse suivante :

NOM _____ PRÉNOM _____

Hôtel, pension, etc. _____

No et RUE _____

LOCALITÉ _____ No postal _____

Pays : _____ Dpt-Province _____

* Paiement à votre bureau de réception * Facturer à mon retour de vacances

(* Souligner ce qui convient)

Domicile pour le paiement : _____

NON, PRÉNOM _____

No et rue _____ LOCALITÉ _____ No postal _____

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS



LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales

Nous désirons engager pour notre service de l'économat une

dactylo

de langue maternelle française ou allemande, possédant de bonnes connaissances de la deuxième langue et sachant travailler avec soin et précision. Nous confierons principalement à notre nouvelle collaboratrice des travaux sur

composeuse IBM

Les candidates s'intéressant à cette machine et désirant y être formées, la connaissant ou ayant travaillé dans la branche commerciale ou technique de l'imprimerie, sont invitées à s'adresser à notre service du personnel qui les renseignera et les recevra volontiers.

LA NEUCHATELOISE

Compagnie Suisse d'Assurances Générales
Rue du Bassin 16, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 21 11 71, interne 315.

- Transport
- Accidents
- Responsabilité civile
- Véhicules à moteur
- Bateaux
- Incendie
- Chômage incendie
- Vol
- Bris des glaces
- Dégâts des eaux
- Bagages
- Bijoux et fourrures
- Machines

SOMECO S.A.

FABRIQUE DE CADRANS, A PESEUX engage pour son atelier de dorage un

ouvrier

connaissant si possible le butlage.

Prière de téléphoner au 31 23 31 ou de se présenter à la fabrique en face de la gare de Corcelles.

Nous cherchons

jeune mécanicien-auto

de première force, faisant preuve d'initiative, pour garage moderne, bien équipé.

Salaires au-dessus de la moyenne. Prestations sociales d'avant-garde.

Entrée immédiate ou à convenir.

Garage H. Stoll, agence officielle, Mercedes, Fiat, Toyota.

8217 Wilchingen (SH), tél. (053) 6 22 34, ou prendre contact avec M. R. Nicolet, tél. (038) 25 80 44 (bureau), ou tél. (038) 33 46 52 (privé).

MELIOR

cherche pour son secteur fourrage de renommée

représentant-conseiller

pour la vente de ses excellents aliments fourragers auprès des revendeurs, gros consommateurs (laiteries et porcheries industrielles) et de la clientèle paysanne.

Possédez-vous de bonnes connaissances en agriculture ? Avez-vous fréquenté l'école d'agriculture ?

Si oui, vous êtes notre nouveau collaborateur, car nous tenons à conseiller efficacement notre clientèle. En outre, vous serez mis au courant des questions concernant l'alimentation des animaux. Des connaissances d'allemand sont un avantage.

Nous vous offrons un salaire selon vos capacités, des conditions de travail agréables, institution de prévoyance sociale et frais de déplacement.

Veuillez adresser offres, avec pièces habituelles, à la direction de : **HAEFLIGER S.A., fabrique d'aliments MELIOR,** 3360 Herzogenbuchsee. Tél. (063) 5 52 52.



Biscuits Morges

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir

chauffeur-livreur

en possession du permis de conduire D.

- Salaire en rapport avec les capacités
- Gratification annuelle allant jusqu'au treizième salaire
- Prime de bon chauffeur
- Conditions de travail agréables
- Caisse de prévoyance
- Semaine de 5 jours
- Habits de travail fournis par la Maison.

Adresser offres ou téléphoner à OULEVAY S.A., fabrique de biscuits, Service du personnel, 1110 MORGES. Tél. (021) 71 13 71.

LES RESTAURANTS BEULAC NEUCHATEL

Au bord du lac 1re classe A

cherchent pour le restaurant français

CHEF DE RANG

(stylé, sachant flamber et trancher).

Salaires élevés, nourri.

Prière de faire offres à : M. Prod'hom ou de se présenter sur rendez-vous. Tél. (038) 24 42 42.

Menuisier qualifié

trouverait place comme poseur ou machiniste dans petite entreprise du centre du Valais. Possibilité d'avenir.

Ecrire sous chiffres P 36-29619, Publicitas, 1951 Sion.

Bar à café, centre-ville, cherche

sommelière

Bons gains.

Tél. 53 26 24.

FABRIQUE D'HORLOGERIE

PRECIMAX S.A.

MONRUZ-NEUCHATEL

chauffeur

avec permis pour voiture légère. Il s'agit d'un travail très varié pour personne sérieuse, et de toute confiance. Entrée pour le 1er septembre ou date à convenir.

Faire offres, avec copies de certificats et prétentions de salaire, à la direction, Champréveyres 2, Monruz-Neuchâtel. Tél. (038) 25 60 61.

LA DIRECTION DU SERVICE DES BATIMENTS met au concours un poste

d'employée de bureau

Travail intéressant et varié dans le secteur de la construction et de la gérance de bâtiments.

La préférence sera donnée à une candidate possédant le certificat de capacité d'employée de commerce ou d'administration ou un diplôme d'une école de commerce. Semaine de cinq jours. Entrée à convenir.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae, copies de certificats et photographies, doivent être adressées, jusqu'au 21 août 1972, à la direction des bâtiments, hôtel communal, 2001 Neuchâtel.

Grand magasin spécialisé en TV, radios, articles ménagers et matériel photo cherche un

chauffeur-livreur

habitant Neuchâtel ou aux environs.

Nous demandons : une bonne présentation, une certaine expérience, une bonne maîtrise du français.

Nous offrons : un travail varié, un fonds de prévoyance, une assurance maladie, la semaine de 5 jours, un salaire en rapport avec l'expérience. Entrée immédiate ou à convenir.

Pensez-vous être la personne que nous cherchons ? Alors téléphonez au 25 76 44 ou envoyez vos offres à TORRE - ARTS MENAGERS S.A., 5, rue des Faussees-Brayes, 2000 Neuchâtel.



FABRIQUE D'HORLOGERIE BIENNE

cherche pour entrée immédiate ou à convenir

une employée de fabrication

possédant diplôme de commerce pour notre département des achats (boîtes, cadrans, aiguilles).

Si vous avez une bonne expérience de la branche horlogère (acheminement, planning, commandes aux fournisseurs, etc.) et que vous êtes habile dactylographe, nous vous invitons à prendre contact avec notre service du personnel, 35, route de Port. Téléphone (032) 6 81 61.



Notre COMPTABILITÉ GÉNÉRALE offre une activité variée dans une ambiance agréable à une

employée de commerce

de langue maternelle française, désirant trouver une place stable.

Pour notre SERVICE ÉLECTRONIQUE, nous engageons une

perforeuse

ayant une formation professionnelle ou non, celle-ci pouvant être acquise dans notre entreprise.

Nous répondons volontiers et sans engagement de votre part à vos questions concernant ces deux postes. Veuillez vous adresser à



CHOCOLAT SUCHARD S.A. Service du personnel 2003 Neuchâtel Tél. 038/21 11 55, interne 456

AIMÉ BURDET & C^{ie} Fabrique de boîtes de montres 2114 FLEURIER désire engager

MÉCANICIEN

ayant des connaissances de l'électricité pour son département de soudage électrique ainsi que

PERSONNEL FÉMININ

pour différents départements. Occupation à temps partiel possible. Semaine de cinq jours. Avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire leurs offres ou de se présenter. Téléphone (038) 61 15 61.

Je n'ai plus qu'à attendre!

Ma petite annonce paraît aujourd'hui.

Demain, tout sera vendu, grâce à la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL



elle un précieux bijou que ses parents avaient cru habile de lui confier : un diamant.

La voix de Mme Nafidcy tremblait d'émotion contenue. Mlle Laurens dont une même émotion s'emparait, eut cependant la force d'objecter :

— Mais si la jeune femme qui fut amenée dans ma maison était accompagnée de son mari, comment celui-ci a-t-il pu l'abandonner, comment, ayant appris sa mort et la naissance de l'enfant, n'a-t-il rien fait ni pour dire un dernier adieu à la malheureuse ni pour avoir la consolation de connaître, d'élever sa fille ?

— J'ai pensé à cela. Je n'ai pu l'exprimer nettement aux parents, mais j'ai pu savoir d'eux que leur gendre, sensiblement plus âgé que leur fille, était un homme autoritaire, peu sensible, et dont ils redoutaient qu'il ne rendît pas très heureuse sa femme.

— Cependant de là à l'abandon complet de la mère et de la petite fille...

— Je reconnais que ceci est malaisément acceptable. On peut toutefois supposer que sachant la mère morte et l'enfant en sûreté, le mari et père ait voulu attendre que fût mis un terme à son exode et d'être fixé dans une demeure nouvelle pour venir rechercher l'enfant. L'accident a brutalement mis fin à ses projets.

— C'est possible... mais il y a encore ceci : comment, avant de me confier la jeune femme, n'a-t-il pas enlevé le diamant pour le conserver avec lui ?

Mme Nafidcy hésita à répondre, dit enfin :

— Je crois volontiers qu'il ait ignoré que sa femme le portait sur elle. Les parents ont sans doute préféré que leur gendre ne soit pas au courant... Ces questions, vous pourrez les poser à Mme Tagli-Khan Zergueneh. Et ceci devrait être fait sans délai, vous l'admettez, je pense. Songez au sort dramatique de ces gens pratiquement démunis de tout. Le diamant était leur propriété. Serait-il possible à Marie-Josèphe et à vous de ne pas leur rendre, avec ce bijou, la quiétude à laquelle ils ont droit ?

— Ma fille est seule juge... et elle n'est pas ici.

NOTRE FEUILLETON

Le Diamant bleu

par ANNIE ACHARD 40

» Lorsqu'ils avaient quitté Téhéran, ces gens dont la famille et le nom étaient des plus respectés en Iran, se trouvaient accompagnés de leur fille et de leur gendre, ce dernier amenant lui-même sa mère. La jeune, très jeune femme attendait un enfant. Parce qu'elle avait mal supporté le voyage fait par avion jusqu'en Italie, le groupe se sépara en deux. Le père et la mère continuèrent leur route vers Paris. Les jeunes époux se fixèrent momentanément à Rome. Ensuite, que firent-ils ? Leurs parents ne le surent qu'approximativement et ne les revirent jamais. Ils parvinrent seulement à savoir qu'après un long repos le jeune ménage avait pris en voiture — une grande voiture achetée ou louée — la route de France. Plus tard, beaucoup plus tard encore, mes amis crurent apprendre que leur fille, son mari et sa belle-mère, avaient été victimes d'un accident de route au cours duquel l'incendie de la voiture n'avait pas permis l'identification des passagers. Mais, et c'est là ce qui a éveillé mon attention, l'époque où se fit ce voyage coïncide avec celle où la mère de Marie-Josèphe fut amenée chez vous. Enfin — notez ceci qui est d'une importance primordiale — la jeune femme portait sur

enfin découvert l'origine de sa « filleule ». Elle était mise en défiance par la visite inopinée de Mme Nafidcy, par les indiscrétions commises, par les solutions suggérées afin d'amener la « mère » de Marie-Josèphe à se dessaisir du diamant.

Mlle Laurens fit appel à toute son énergie pour ne pas se laisser influencer pour, tout au moins, gagner du temps. Mme Nafidcy demandait :

— Verrez-vous dès aujourd'hui les grands-parents de Marie-Josèphe ? Ils sont anxieux de vous rencontrer et de s'entretenir avec vous. Vous ne pouvez prolonger leur attente...

Mlle Henriette dit posément alors que son cœur battait à grands coups :

— Leur attente dure depuis vingt et un ans. Dieu me garde cependant de leur imposer une angoisse supplémentaire. Toutefois, la situation est trop grave pour que j'en puisse assumer seule les responsabilités. Avant de fixer un rendez-vous à... vos amis, je désire prendre l'avis d'une personne qui ne m'a jamais refusé des conseils que j'ai toujours eus, ensuite, à me louer d'avoir suivis. Je comptais lui soumettre l'article de « Lutèce-Soir », lui demander ce qu'il en pensait et ce que je devais faire. Vous êtes venue... J'aurais donc d'autres questions à lui poser, d'autres conseils à solliciter. Cependant, je n'ai pas le droit de laisser ignorer à Marie-Josèphe ce que vous venez de me confier. Je vais ce matin même, écrire à « ma fille » — elle appuya sur le mot. Pour le reste, je vous tiendrai au courant.

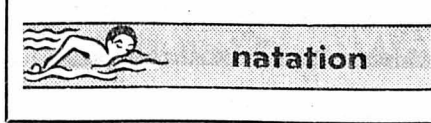
— Je vous supplie de faire vite... insista Mme Nafidcy.

Mlle Laurens inclina la tête en signe d'accord.

— Aussi vite que cela me sera conseillé... dit-elle, assez dubitativement.

La visiteuse s'éloigna. Mlle Henriette se retrouvant seule poussa un soupir qui était plutôt de soulagement que de joie. Il était trop tard pour qu'elle se rendit auprès de Me de Falloy. L'avocat se rendant chaque jour au Palais à une heure, déjeunait très tôt. Elle n'avait que le temps de lui téléphoner pour lui demander, arguant d'une extrême urgence, de la recevoir le jour même à son retour chez lui.

(A suivre)



Nombreux records à Chicago

SPITZ : LE PLUS RAPIDE DU MONDE

Mark Spitz a une nouvelle fois magnifiquement démontré qu'il était bien le nageur le plus rapide du monde en réussissant deux fois moins de 52"0 lors de la quatrième et avant dernière journée des épreuves de sélection olympique américaine, mais le froid qui régnait en soirée pour les finales a interrompu tout net la pluie de records déclenchée le matin dans les séries. Spitz, qui sous un chaud soleil de midi, avait superbement battu le record mondial du 100 m libre en 51"5 (l'un des trois records mondiaux des éliminatoires de la quatrième journée) a enlevé la finale malgré la fraîcheur paralysante en 51"9, ce qui quelques heures plus tôt constituait encore son propre record mondial.

GRANDE FINALE

Dans cette finale de haut calibre, qui réunissait la fine fleur du «sprint» américain,

Spitz n'a pas été sans adversaire. Dave Edgar en effet le précédait encore aux 75 mètres mais il s'effondra en fin de course, laissant le Californien, incomparablement finisseur, le déborder irrésistiblement, comme une véritable torpille humaine. Edgar, le meilleur «sprinter» américain en petit bassin, se fit également passer par Jerry Heidenreich et John Murphy, qui avec 52"4 se sont hissés à la quatrième place sur la liste des meilleurs spécialistes de tous les temps.

Spitz, futur chirurgien dentiste de 22 ans, s'est ainsi qualifié pour représenter les Etats-Unis à Munich dans quatre épreuves individuelles, qu'il a d'ailleurs de très fortes chances de gagner (100 et 200 m libre et 100 et 200 m papillon) et au moins dans deux relais (4 x 100 et 4 x 200 m libre). Il pourrait également courir une septième épreuve (ce qui peut signifier sept médailles).

les (d'or) avec le relais 4 x 100 m quatre nages s'il se confirme, aux Jeux mêmes, le meilleur représentant américain sur 100 m libre ou 100 m papillon. Spitz reste cependant très réservé sur sa participation aux relais. Il nagera dans les épreuves individuelles pour lesquelles il s'est qualifié mais sa présence dans les relais fera l'objet d'une discussion entre lui et l'entraîneur de l'équipe olympique Peter Daland.

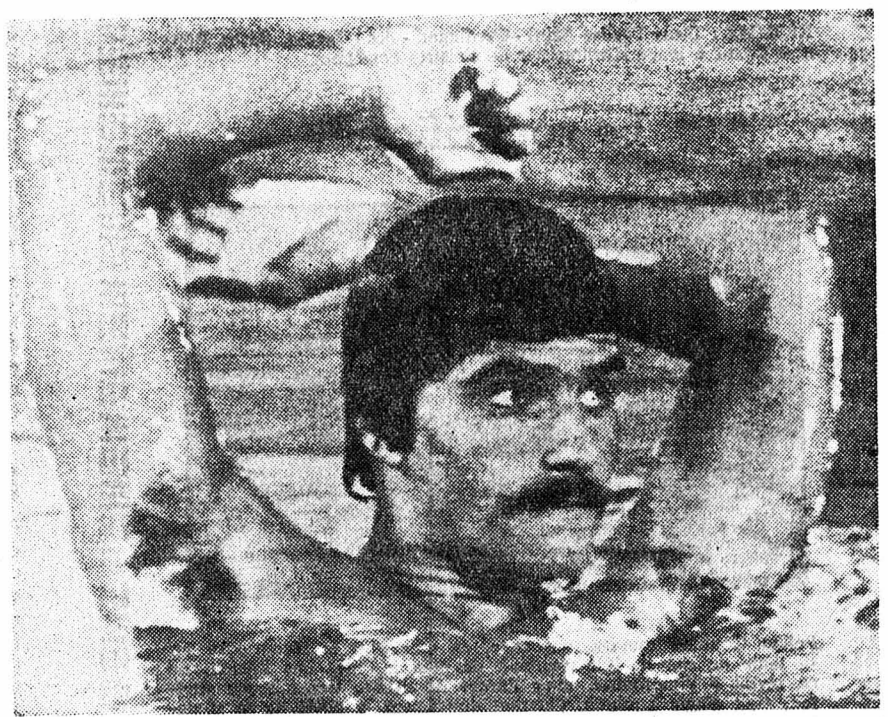
UN PEU DE CHANCE POUR HENCKEN

Melissa Belote, la nouvelle «dossiste» américaine de 15 ans, membre du trio «tombeur» de records mondiaux des éliminatoires, remporta le 200 m dos mais en 2'17"8 — soit à 1"2 du temps des séries

(2'20"6) — tandis que John Hencken, qui avait abaissé le meilleur temps mondial du 200 m brasse à 2'22"8 plus tôt, ne se qualifia pour Munich qu'en troisième place. Le Californien fut devancé par son camarade de club Rbrien Job, auquel il a ravi le record, et par Rick Collita. Job s'imposa en fin de course et fut crédité de 2'23"3, réussissant pour la deuxième fois de la journée une performance inférieure à son désormais ex-record mondial (2'23"5). Il avait en effet déjà réussi 2'23"4 tout juste après l'exploit de Hencken en séries.

200 METRES DECEVANT

Si le 100 m brasse féminin donna lieu à un bon résultat (1'15"2 par Cathy Carr), par contre le 200 m dos fut décevant. Mitch Ives, qui s'était un peu rapproché de l'Allemand de l'Est Roland Matthes en série, en s'octroyant le record des Etats-Unis avec 2'04"5, deuxième meilleur temps après le record mondial de l'Allemand (2'02"8) enleva la finale en 2'06"6 seulement. Dans cette épreuve, Gary Hall, ancien recordman américain, fut éliminé et compta au même titre que Frank Heckl parmi les victimes de la journée. Heckl, troisième meilleur «sprinter» de tous les temps, vainqueur de six médailles d'or l'an dernier aux Jeux panaméricains de Cali, n'a pu encore se qualifier pour Munich après avoir tenté sa chance sur 100 et 200 m libre et 100 m papillon.



LE ROI. — Mark Spitz a dominé ces épreuves de sélection avec une aisance incroyable. (Téléphoto AP)

Spitz: «Je n'aime pas les relais»

Mark Spitz sera incontestablement le grand homme de l'équipe masculine des Etats-Unis en natation aux Jeux olympiques de Munich. Le Californien (moustachu) toujours très calme et serein même aux moments où la pression est à son maximum, participera aux quatre épreuves individuelles pour lesquelles il s'est qualifié (100 et 200 m libre et 100 et 200 m papillon) et peut-être les trois relais si son entraîneur Peter Daland le lui demande. En fait, je ne suis

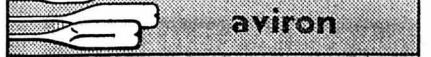
pas très intéressé par les relais. C'est surtout dans les épreuves individuelles que je veux donner le meilleur de moi-même à Munich, a indiqué l'élève dentiste à l'Université d'Indiana qui pourrait tout compte fait, se retrouver avec sept médailles d'or. Je n'aime pas qu'on compte les médailles que je pourrais gagner, rappelez-vous Mexico. On m'en accordait six et je n'en ai obtenues qu'une grâce encore à un relais, ajouta le nageur le plus rapide du monde qui expliqua : c'est dans les épreuves individuelles qu'il y a de la bagarre et là, on nage bien sûr pour les Etats-Unis, mais surtout pour soi. Les relais c'est plus anonyme. Ce me plaît moins et nous devrions les gagner tellement facilement...



MELISSA. — La toute jeune Américaine (15 ans) n'a pas fini d'étonner. (Téléphoto AP)

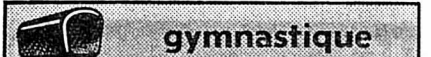
L'IMPORTANT

Interrogé sur ses deux formidables 100 m libre de la quatrième journée, le Californien de 22 ans déclara : On ne peut pas battre les records chaque fois qu'on se met à l'eau. Mais j'ai donné de mauvaises habitudes aux gens dernièrement sur ce point : j'ai nagé huit courses ici, j'y ai battu cinq records du monde. Dans la finale du 100 m, il y avait trop de pression psychologique peu propice au record et il faisait froid. Je n'aime pas le froid, indiqua encore Spitz qui, satisfait de sa série d'exploits à Chicago, conclut en ces termes : Même si j'échoue à Munich comme j'ai échoué à Mexico, ces compétitions il aurait prouvé que je suis bien le meilleur nageur du monde et ça c'est aussi très important.



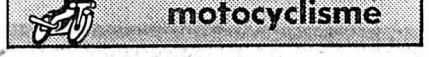
L'Allemagne de l'Est domine chez les juniors

Comme en élite, l'Allemagne de l'Est a dominé les finales des régates juniors de la FISA, qui se sont terminées à Milan. Les rameurs de la DDR ont en effet remporté trois titres et trois médailles d'argent, contre une victoire à l'Allemagne de l'Ouest, une à l'URSS, la Tchécoslovaquie et la Hollande. Le seul bateau suisse engagé en finale, le skiff de Matthias Frankhauser, a terminé au cinquième rang, mais non sans s'être très bien battu puisqu'il ne concéda finalement que 9"4 au vainqueur soviétique. Les quatre autres équipages helvétiques engagés dans les «petites finales» ne se sont guère mis en évidence.



Kaethi Fritschi gagne à Frauenfeld

Dans la «Festhalle» de Frauenfeld, en présence de 1800 spectateurs, la Lucernoise Kaethi Fritschi (18 ans) a remporté la dernière épreuve de sélection olympique. Au terme du programme libre, elle s'est imposée avec 73,60 points devant la Tessinoise Patrizia Bazzi (73,25). Cette dernière, en tête après les imposés, perdit toutes ses chances de l'emporter à la poutre, où elle fut victime d'une chute et se vit créditer d'un modeste 8,80. Dans les exercices libres, c'est aux barres asymétriques et à la poutre que le niveau fut le plus relevé. Classement final : 1. K. Fritschi 73,60 points (36,50 imposé + 37,10 libre); 2. P. Bazzi 73,25 (36,60 + 36,65); 3. J. Steiger 69,55 (34,85 + 34,70); 4. J. Sievert 68,70 (33,55 + 35,15); 5. R. Steger 68,65 (34,75 + 33,90); 6. C. Steger 68,60 (34,10 + 34,50); 7. Marti a abandonné. Meilleures notes aux exercices. Saut du cheval : Fritschi 9,35. Barres asymétriques : Bazzi 9,35. Poutre : Fritschi 9,30. Sol : Fritschi et Bazzi 9,35.

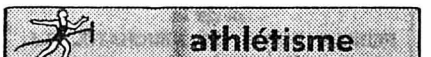


L'Allemand Braun brillant vainqueur au Schauinsland

La quatrième manche du Trophée d'Europe a été remportée par l'Allemand Dieter Braun, devant les Suisses Werner Pfirter et Walter Rungg, au Schauinsland près de Fribourg en Brisgau. Braun, crédité de 6'10"12 pour les 11 km 200 a établi un nouveau record du parcours au guidon de sa Maico 250 cm.

RÉSULTATS

250 cm : 1. Dieter Braun (All) Maico 12'26"21 en deux manches (moyenne 108 km 060). 2. Werner Pfirter (S) Yamaha, 12'41"85. 3. Walter Rungg (S) Yamaha, 12'47"47. Puis : 6. Iwan Sauter (S), Yamaha 13'13"17. 7. Philippe Coulon (S), Yamaha 13'16"38. Side cars 500 cm : 1. Enders - Engelhard (All), BMW, 12'59"91. 2. Schuz - Kalauch (All), BMW 13'13"32. 3. Wegener-Heinrichs (All-O) BMW 13'26"72. Puis : 5. Hamel - Thomi (S) Kawasaki 13'57"69. 7. Meier-Gehrig (S) BMW 14'11"78. 8. Trachsel-Meyer (S) Suzuki 14'18"56.



Championnat suisse du pentathlon Le titre national à Kathrin Lardi qui obtient son billet pour Munich

Comme il était prévu à l'issue de la première journée, Kathrin Lardi a remporté sur l'Utogrund zuricois le championnat suisse de pentathlon. La Zuricoise (30 ans) a totalisé 4249 points, réussissant ainsi la limite de qualification olympique (4200). Elle a toutefois été devancée par la championne d'Europe de la spécialité, l'Autrichienne Liesel Prokop, qui s'alignait à Zurich hors concours, et qui a totalisé 4497 points.

nière chance de réussir la limite olympique s'est envolée. Kathrin Lardi, qui devait réussir 25"4 dans la dernière épreuve, le 200 mètres, pour obtenir sa limite, réussit un bon temps de 24"9. Elle était toutefois devancée par Liesel Prokop (24"8). En longueur, malgré sa blessure, Meta Antenen franchissait 6 m 18. Enfin, la jeune Zuricoise Régula Frefel (17 ans) a établi un nouveau

record suisse junior du saut en hauteur avec 1 m 73, totalisant au pentathlon 3895 points.

CLASSEMENT

1. Liesel Prokop (Aut) 4497 points (13"5, 14 m 90, 1 m 67, 6 m 01, 24"8); 2. Kathrin Lardi (Zurich, championne suisse) 4249 (14"3, 11 m 90, 1 m 73, 5 m 92, 24"9); 3. Bea Graber (Winterthur) 4098 (14"2, 11 m 68, 1 m 73, 5 m 63, 25"9); 4. Nanette Furgine (Zurich) 3992 (13"9, 11 m 88, 1 m 50, 5 m 88, 25"6); 5. Gerda Maise (Berne) 3686; 6. Doris Bisang (Liestal) 3587. Meta Antenen après quatre disciplines (3324 p, 13"4, 10 m 28, 1 m 50, 6 m 18) a abandonné. JUNIORS : 1. Régula Frefel (Winterthur) 3895 p (Record suisse Junior, 15"2, 10 m 59, 1 m 73, 5 m 55, 25"9).

Record égalé pour Hofer

Dans le cadre d'une réunion internationale organisée au Crystal Palace de Londres, le Bernois Heinz Hofer a égalé le record suisse du 400 mètres du Schaffhousien Hansjörg Wirz en réalisant 50"7. Dans cette épreuve, remportée par le champion olympique britannique Dave Hemery en 49"9, Heinz Hofer a été chronométré électriquement en 50"66, manquant ainsi la limite de qualification olympique pour six centièmes de seconde seulement. Les autres Suisses en lice ont été beaucoup plus discrets. Voici leurs résultats :

100 m : 1re série : 5. Wiedmer 10"9. 2me série : 7. Muster 11"0. 200 m : 1re série : 5. Wiedmer 21"8. 2me série : 5. Muster 22"0. Javelot : 5. Maync 71 m 06. Poids : 4. Hubacher, 18 m 32.

La meilleure performance de cette réunion a été réalisée par la jeune Canadienne Debbie Brill (19 ans), qui a franchi 1 m 86 au saut en hauteur, troisième meilleure performance mondiale de l'année.

Chi Cheng à Munich

La détentrice du record du monde du 100 m (11"0) et du 200 m (22"4), la Formosane Chi Cheng, 28 ans, est arrivée à Munich en compagnie de son mari et de huit membres de l'équipe olympique de Taïwan. Pendant son séjour à Munich, Chi Cheng fera partie de l'état-major des soigneurs de l'équipe. Quinze autres athlètes formosans sont attendus dans la capitale bavaroise la semaine prochaine.



UNE DE PLUS. — Kathrin Lardi va rejoindre la liste déjà longue des Suisses qualifiés pour Munich. (Keystone)

Courte joie pour la Roumaine Menis

La Roumaine Argentinia Menis a vécu vendredi quelques instants de joie intense. Lors des Jeux balkaniques qui se déroulent à Izmir elle a lancé le disque à 66 m 58, performance qui constituait alors un nouveau record du monde. Hélas, pour la Roumaine, on apprenait quelques instants plus tard que la Soviétique Faina Melnik, détentrice du record du monde, avait elle aussi, lors d'une réunion organisée à Moscou, battu son propre record en lançant le disque à 66 m 76. Pour quelques centimètres, la Roumaine n'était donc pas la meilleure du monde.

Retour de Brumel

A Moscou, au cours de la seconde journée de la coupe des Iztvetia, l'ex-détenteur du record du monde du saut en hauteur, Valeri Brumel, était au plateau avec les autres sauteurs. Il a franchi facilement 2 m, mais, après trois essais, a manqué 2 m 03. Vladimir Abramov a remporté la première place avec un bond de 2 m 15 et rata trois fois 2 m 20, son record personnel étant à 2 m 21.

Shirley Babashoff sans rivales

Shirley Babashoff, fut sans rivales et abaissa de six dixièmes de seconde le record du monde du 200 m nage libre féminin de l'Australienne Shane Gould en s'imposant en 2'05"7 contre 2'05"8 réalisées par l'Australienne. L'an dernier, réussit le «triple». Elle représentera en effet les Etats-Unis dans trois épreuves individuelles à Munich.

Babashoff, une blonde et frêle colosse de 15 ans (1 m 72 pour 58 kg) a quelque peu fait oublier la déception causée plus tôt par le 400 m nage libre masculin dans lequel on

s'attendait à voir la fameuse «barrière» des quatre minutes enfin franchie. Kurt Krump-holz se révéla en la frôlant d'un dixième en séries, amenant, contre toute attente le record mondial à 4'00"1, mais il fut submergé dans la finale, remportée par Tom McBrean, un étudiant Californien de 19 ans, ex-recordman du monde et qui approcha le record de sept dixièmes avec 4'00"7.

RECORDS MENACÉS

Dans les deux autres épreuves féminines,

les records mondiaux furent également sérieusement menacés, l'un le fut de deux dixièmes : celui du 100 m brasse papillon en 1'04"1 par la petite, mais robuste Deane Darduff (15 ans - 1 m 62 pour 57 kg) — la Japonaise Mayumi Aoki a réussi 1'03"9 tout récemment — et l'autre de trois dixièmes : celui du 400 m quatre nages en 5'05" par Mary Montgomery (15 ans également) sous les yeux de Claudia Kolb, devenue entraîneur à Santa Clara, et qui détient toujours le record avec 5'04"7.

Victoire... et déception pour les sélectionneurs suisses

l'accompagnait. Peu motivés, fatigués et pressés d'en terminer, ils ont nagé ce qu'ils pouvaient, sans plus, sans l'éclat de génie et de volonté qui fait d'une course quelconque «la» course.

Dès lors, et plutôt que de nous montrer Monod à vingt secondes de ses temps habituels sur 800 m, à six secondes sur 400 m ou à 2 secondes sur 100 m, Debey épuisé, Baudin à 5'10" sur 400 m quatre nages, bref des spectres de nageurs des ombres de Lancy, on peut à juste titre se demander si les grands manitous de la FSN n'auraient pas été mieux inspirés en faisant concourir seulement les non-sélectionnés olympiques renforcés par quelques bons éléments de série B. L'an dernier ainsi donnés quelques jeunes ambitieux (et nous en avons) l'occasion de se faire les griffes en match international et de se casser les dents sur la modeste équipe d'Allemagne B présente. La leçon aurait certainement été profitable pour l'avenir et plus instructive que le déprimant spectacle de Renens.

Mais admettons également que pour le public, cette rencontre aura tout au moins, à défaut de nombreux records (il n'y en eut qu'un seul), été fertile en rebondissement,



Toujours l'Espagne

L'Espagne a remporté pour la septième fois le championnat du monde, qui a eu lieu au palais des sports de la Corogne. En finale du tournoi, les Espagnols ont battu leurs grand rivaux portugais par 4-0. Derniers résultats : Argentine - Italie 1-1; Hollande - Belgique 5-3; Etats-Unis - Australie 5-1; Espagne - Portugal 4-0; Chili - Nouvelle Zélande 11-2. Classement final : 1. Espagne 22 p; 2. Portugal 20; 3. Argentine et Allemagne de l'Ouest 16; 5. Italie et Hollande 14; 7. Chili; 8. Belgique; 9. Etats-Unis; 10. Australie; 11. Nouvelle-Zélande; 12. Japon.



La Française Gambillon championne féminine

Deux Soviétiques, dont la tenante du titre, en tête côté à côté à 200 mètres de l'arrivée du championnat du monde féminin sur route, à Gap, la cause paraissait entendue et le nouveau titre ne semblait pas devoir changer de pays. Mais une jeune Française de 21 ans, Geneviève Gambillon, qui était restée sagement dans le sillage d'Anna Konkina et de Lubov Zadorojnina, sprintait à 150 mètres de la ligne et dépassait ses deux rivales en trombe pour aller donner à la France son premier titre mondial féminin sur route depuis la création de l'épreuve en 1958.

Geneviève Gambillon, qui avait auparavant été onze fois championne de France (route, vitesse et poursuite), est née le 30 juin 1951 à Hudimesnil, près de Gravelle (Manche). Elle mesure 1 m 60 et pèse 58 kg. Elle travaille comme aide-soignante dans une clinique de Genevilliers.

Gimondi change de patron

L'italien Felice Gimondi restera la saison prochaine en Italie. On sait que son groupe sportif «Salvarani», a décidé de cesser la compétition pour la saison prochaine et que l'italien avait été touché par un groupe français. Finalement, après beaucoup de discussions, Gimondi a signé pour un nouveau groupe italien, la firme Bianchi, qui revient à la compétition après sept ans d'absence. La firme Bianchi avait notamment employé Fausto Coppi. Avec Gimondi, Basso devrait être l'autre chef d'équipe et Vittorio Adorni en sera le directeur sportif.

BELLES POSSIBILITÉS

Ces quelques considérations statistiques émises, examinons brièvement les résultats. Premièrement au niveau des points, et comme prévu, victoire nette de nos filles sur les Allemandes (106 à 57) et tout aussi nette défaite de nos garçons face aux Allemands (68 à 112). Deuxièmement au niveau des temps, et mis à part le relais 4 fois 100 m libre dames, aucun temps de grande valeur n'a été réalisé, la seule surprise ayant failli être le fait du Balois Kreienbuehl, qui approcha de 4/10me de secondes le record du Genevois Charney sur 1500 m libre. Mais là encore, il s'agit d'une performance qui aurait déjà dû disparaître des tablettes de la fédération si Charney avait pu suivre le cours normal de sa saison au lieu d'être victime d'une pneumonie en début d'année.

Quant au record du 4 fois 100 m libre, il prouve avant tout que nos nageuses ont encore de belles possibilités devant elles, puisqu'il a été obtenu par une équipe dont tous les éléments ont nagé sous leur valeur, à l'exception peut-être de Christiane Flammann, qui semble avoir atteint son plafond actuel aux alentours de 1'03"0. Mais Françoise Monod vaut sans peine une seconde de mieux que ses 1'03"1, Irene Debrunner également une seconde de mieux que ses 1'03"9 et Margrit Thomet aussi, qui n'a

PERPLEXITÉ

L'ennui de ce record est qu'il ne résout en rien les problèmes des sélectionneurs. Car si Margrit Thomet et Hans-Peter Wurmlin ont confirmé facilement leurs admissions dans l'équipe olympique, les cas de Christiane Flammann, Irena Debrunner, Alain Charney et Christophe Kreienbuehl restent en suspens. Les deux premiers, qui'il devient impossible de sélectionner sans Debrunner, ce qui constituerait véritablement un «déli de justice» à l'égard de la Suisse allemande, le troisième parce qu'à le faire nager comme un forcené (quatre épreuves samedi), l'on a seulement réussi à démontrer qu'il était encore fatigué et le dernier parce qu'il s'apparente davantage à un «ludion» qu'à un nageur en forme de pointe, décevant samedi, voire franchement mauvais, surprenant hier.

Alors, qui prendre ? A notre humble avis, la sélection se répartit en trois classes : les «indiscutables», les «méritants» et ceux à qui il faut accorder une prime de fin de carrière. Autrement dit, Monod et Niesner dans la première catégorie, Dubey, Ruegg, Thomet, Wurmlin dans la deuxième. Et pour la dernière, nous sommes partisans de n'engager que Charney, qui a maintes fois démontré ses qualités, et qui est en somme le «Doesseger» de la natation. Jean-Michel HENRY

Les résultats des Suisses

MESSEIERS	DAMES
400 m libre : 1. Charney (S) 4'21"5; 2. Kreienbuhl (S) 4'23"9; 4 fois 200 m libre : 1. Allemagne de l'Ouest 8'20"3; 2. Suisse (Wurmlin, Baudin, Kreienbuehl, Charney) 8'22"1. 200 m dos : 2. Schweizer (S) 2'20"5; 4. Hofer (S) 2'23"6. 200 m brasse : 3. Dubey (S) 2'36"1. 4. Bammerlin (S) 2'49"0. 100 m papillon : 3. Harisberger (S) 1'03"8; 4. Strasser (S) 1'04"0.	400 m libre : 1. Monod (S) 4'47"0; 2. Gisclon (S) 4'56"9. 4 fois 100 m libre : 1. Suisse (C. Flammann, F. Monod, I. Debrunner, M. Thomet) 4'14"4 (record suisse, ancien 4'16"1); 2. Allemagne de l'Ouest 4'25"6. 200 m dos : 1. S. Niesner (S) 2'29"6; 3. C. Boesch (S) 2'40"1. 200 m brasse : 2. U. Wyss (S) 2'52"1. 4. K. Gartmann (S) 2'56"5. 100 m papillon : 1. M. Thomet (S) 1'07"7; 2. I. Debrunner (S) 1'08"9.
200 m libre : 2. Kreienbuhl (S) 2'04"0; 3. Charney (S) 2'04"7. 4 fois 100 m libre : 1. Allemagne de l'Ouest 3'44"9; 2. Suisse (Wurmlin, Henry, Kreienbuehl, Charney) 3'52"7. 100 m dos : 3. Schweizer (S) 1'05"9; Henry (S) 1'06"5. 100 m brasse : 3. Dubey (S) 1'12"0; 4. Bammerlin (S) 1'16"6. 400 m quatre nages : 3. Kern (S) 5'08"7; 4. Baudin (S) 5'10"7.	200 m libre : 1. F. Monod (S) 2'20"2; 2. C. Flammann (S) 2'21"6. 100 m dos : 1. S. Niesner (S) 1'09"3; 3. C. Boesch (S) 1'13"5. 100 m brasse : 1. E. Ruegg (S) 1'18"7; 3. U. Wyss (S) 1'20"3. 400 m quatre nages : 1. K. Gartmann (S) 5'33"0; 2. S. Niesner (S), gagnante de la course en 5'23"6, a été disqualifiée.
200 m brasse papillon : 2. Harisberger (S) 2'21"3; 4. Kubler (S) 2'24"8. 100 m nage libre : 2. Wurmlin (S) 5'59"0; 4. Henry (S) 5'59"9. 1500 m nage libre : 1. Kreienbuehl (S) 17'30"6; 3. Genetti (S) 18'07"3. 200 m quatre nages : 3. Dubey (S) 2'25"2; 4. Baudin (S) 2'25"6. 4 fois 100 m quatre nages : 1. Allemagne 4'10"7; 2. Suisse (Schweizer, Dubey, Strasser, Wurmlin) 4'19"4.	200 m brasse papillon : 1. M. Thomet (S) 2'36"8; 2. J. Carter (S) 2'42"3. 100 m nage libre : 1. F. Monod (S) 1'03"4; 2. C. Flammann (S) 1'04"1. 800 m nage libre : 1. F. Monod (S) 10'05"3; 2. Gisclon (S) 10'16"6. 200 m quatre nages : 1. S. Niesner (S) 2'33"6; 2. K. Gartmann (S) 2'37"7. 4 fois 100 m quatre nages : 1. Suisse (Niesner, Ruegg, Thomet, Monod) 4'44"8; 2. Allemagne 4'56"1.

olympisme Sélection suisse De nouveaux noms pour Munich

Sur proposition du Comité national pour le sport d'élite, le comité exécutif du Comité olympique suisse a tenu sa troisième séance de sélection en vue des Jeux de Munich. 54 athlètes de neuf sports différents ont été désignés lors de cette session, ce qui aboutit à 110 le nombre de Suisses déjà sélectionnés pour Munich. Une prochaine sélection sera opérée le 7 août et la dernière séance sera tenue le 14 août. Ont été retenus, lors de cette troisième séance : **Boxe** : Karl Gschwind, Toni Schaefer, Ruedi Vogel. **Poids et haltères** : Walter Hauser. **Gymnastique, messieurs** : Robert Bretscher, Max Bruehler, Hans Etlin, Philippe Gaillet, Edwin Grentmann, Peter Rohner, Paul Muller (remplaçant). — **Dames** : Patrizia Bazzi, Kaethi Fritschi, Liselotte Marti, Jacqueline Sievert, Christine Steger, Judith Steiger, Ruth Steger (remplaçante). **Athlétisme** : Meta Antenen, Vreni Leiser,

Marijke Moser, Margrit Hess, Toni Feldmann, Albrecht Moser, Fritz Ruessgeger, Werner Doesseger, Rolf Bernhard, Linus Rebmann. **Cyclisme, piste** : Xaver Kurmann. — **Route** : Gilbert Bischoff, Roland Schaefer, Pietro Ugolini, Hugo Schaefer, Bruno Hubschmid, Iwan Schmid. **Aviron**, quatre sans barreur : Hansjoerg Bendiner, Walter Steiner, Thomas Macher, Kurt Baumann. — Le barreur du deux Furler-Lindecker : Stefan Habluetzel. Remplaçants pour tous les équipages : Olivier Buser, Andres Keller. **Tir** : Martin Andreas Beyeler, Theo Ditzler, furli Truttmann, Erwin Vogt. — **Pistolet (tir de vitesse)** : Paul Buser, Kurt Rey. — **Trap** : Paul Vitet, Vincenzo Lucchini. **Natation** : Margrit Thomet, Hanspeter Wurmlin. **Escrime, fleuret féminin** : Fabienne Régamey, Madeleine Heitz.

ROSSINI A PARIS!

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Dans l'église Saint-Ferdinand - des-Ternes, Sacha Bou-nine donne à Hugo Hachmeister de sinistres consignes.

Le soporifique



Polina Coubina soupira, angoissée, en regardant le réveil posé sur sa table de chevet. Elle tremblait de peur à l'idée que l'Américain revint à l'improviste, mais l'ordre de Sacha, transmis par Steffen, était d'agir à minuit. Ouvrant doucement la porte de sa chambre, elle s'assura que le couloir était désert, alla vers la porte d'en face et fit tourner dans la serrure la clef dont elle était munie. Ouvrant la valise qui portait une étiquette au nom d'Hubert Landon, elle glissa sous les chemises ce qu'elle avait ordre d'y mettre, referma soigneusement la porte, rentra dans sa chambre, poussa le verrou, retira ses gants de caoutchouc, et, épuisée par la tension nerveuse, se laissa tomber sur le lit.



A la même heure, au bar d'une boîte de nuit, Steffen Viasma faisait rire aux éclats deux jolies petites demoiselles qui aimaient apparemment à montrer leurs dents. S'approchant, Hubert commanda un bourbon. En reculant, une des jeunes femmes lui marcha sur le pied par inadvertance, s'excusa motivant l'intervention de Steffen qui tint à offrir à Hubert un nouveau verre. Hubert ne voulut pas demeurer en reste. Steffen prit sa revanche, et, une heure plus tard, tout le monde était très gai. Steffen proposa qu'on finît la soirée chez lui. Hubert acheta une pleine bouteille d'Old Crow pour ne pas entrer chez son hôte les mains vides.



Allongé tout habillé sur son lit, Jo Forestier lisait les journaux du soir dans la chambre qu'il avait louée au Claridge. « J'écoute », dit-il en décrochant le combiné du téléphone. Il reconnut la voix de Steffen. « Tout est prêt pour la surprise-partie » dit l'agent double à mi-voix. C'était la phrase convenue avec Forestier pour lui faire savoir qu'il allait quitter le bar pour emmener chez lui le colonel Hubert Landon. « Amusez-vous bien ! » répliqua Forestier avant de raccrocher. Pour sortir de sa chambre, il attendit d'avoir revu celui de ses collègues qui avait pour mission de pister l'apartide.



En entrant chez Steffen, Hubert posa sur un guéridon la bouteille de bourbon qu'il avait apportée. Lydia et Suzy refusèrent d'y goûter, affirmant qu'elles préféreraient le whisky écossais. Steffen partageait leur goût et sortit du bar une bouteille avec quatre verres, laissant Hubert verser dans le sien une rasade de bourbon. Chacun but à la santé de son voisin, et, mettant un disque sur l'électrophone, Steffen invita Suzy à danser tandis qu'Hubert faisait tourner Lydia. Très vite, les deux jeunes femmes se déclarèrent fatiguées. Cinq minutes plus tard, elles dormaient à poings fermés dans les fauteuils où elles s'étaient laissées tomber.

(Copyright Opera Mundi)

Demain: Faut ce qu'il faut

POUR VOUS MADAME

Un menu

- Champignons au citron
- Biftecks hachés
- Pommes frites
- Salade
- Pudding aux fruits

LE PLAT DU JOUR :

Pudding aux fruits

Ce dessert est très vite fait. Garnir un plat creux de biscuits à la cuiller, tartinés de confiture rouge et collés deux par deux, bien les serrer et les arroser d'une crème anglaise au rhum chaude. Laisser refroidir, mettre au réfrigérateur. Au moment de servir garnir de fruits rouges frais.

Des boissons glacées

— **Lait frappé.** Pour un grand verre, un verre de lait froid, une cuillerée de sirop ou de jus de fruit (parfum au choix marié au parfum de la glace), ajoutez deux cuillerées de glace et battez au mixer. Dans le fond du verre mettez une cuillerée de Chantilly et versez dessus le mélange glacé.

— **Punch au thé.** Pour un litre de thé mettez le zeste d'un citron, un bon verre de rhum, du sucre selon votre goût, agitez bien et mettez à refroidir. Ce mélange se sert froid avec des cubes de glace et une rondelle de citron par verre.

— **Café glacé.** Faites un bon café, plutôt fort, sucrez-le selon votre goût et ajoutez-y, avant de le servir couvert de glace pilée, un verre de calvados ou de bonne eau-de-vie paysanne.

Le marché d'août

— **Les légumes :** artichauts, aubergines, carottes, champignons, chicorée frisée, choux, choux-fleurs, concombres, cornichons, échalotes, épinards, haricots verts, haricots à égrapper, laitues, navets, oignons, petits pois, pois mange-tout, piments, poireaux, poivrons, pommes de terre, scaroles, tomates. Cerfeuil, ciboulette, cresson, estragon, fenouil, oseille, sarriette, thym.

— **Les fruits :** derniers abricots, fraises d'arrière-saison (jusqu'en septembre), amandes fraîches, ananas, bananes, pêches, cassis, cerises du Nord, figues, framboises, noisettes fraîches, melons, mûres, raisins d'Italie et du Midi, premières pommes, poires Williams et de la Saint-Jean. Prunes de monsieur, mirabelles, reines-claude à la fin du mois.

— **Les poissons de mer :** anchois, bar, barbu, daurade, hareng, maquereau, merlan, plie, raie, rouget, sardine, sole, thon.

— Les poissons de rivière : alette, anguille, brème, brochet, carpe, goujon, perche, tanche, truite.

— Les crustacés : crabes, crevettes bouquets, écrevisses.

— Le gibier : canard, gibier d'eau, vau-neaux.

— Les fromages : baron, chabichou, chavignol, péardon, poivre-d'âne, rigotte, sainte-maura, saint-marcellin, valencay, Roquefort, bleus d'Auvergne, de Bresse, des Causses, Beaufort, cancoillotte, cantal, cheddar, comté, édam, emmenthal, fourmes, gouda, gruyère, port-salut saingorlon, saint-nectaire, saint-paulin, tommes. Tous les fromages frais.

— Les vedettes du mois : haricots verts et à égrener, tomates, melons, pêches.

Détente et jeux

Les vacances doivent permettre aux parents et aux enfants de nouer ou de resserrer des liens qui ont tendance à se relâcher pendant l'année. Au bord de la mer, il y a maintes occasions de rapprocher les divers membres de la famille : la partie de pêche père-fils ; les jeux de ballon ; les pique-niques, les promenades. L'ambiance familiale est meilleure car il n'y règne pas cette nervosité due à la fatigue qui est souvent la seule cause de petites querelles désagréables à tous, les horaires sont moins stricts, les enfants moins bouculés, donc plus sages. Cette détente psychique des enfants est d'ailleurs inséparable de la détente physique que permettent les jeux et sports de plage. Les enfants d'âge scolaire manquent trop souvent au cours de l'année d'activités physiques en plein air.

Proverbes du mois d'août

Tonnerre au levant ce sera du vent
Tonnerre au Midi ce sera la pluie
Tonnerre au couchant orage et gros temps.
La Vierge du 15 août arrange ou défait tout

Votre peau

Les désordres de la peau, qu'elle soit grasse ou sèche, viennent d'un manque d'élimination naturelle. Deux fois par semaine cure de jus de légumes (eau de cuisson des poireaux, des haricots verts, du fenouil ou du céleri) doublée d'une cure de fruits crus mâchés et non pressés. Bons à mâcher : les ananas, les framboises, les pommes mais aussi choux-fleurs, céleris et carottes.

HOROSCOPE

Matinée sous le signe de la détente permettant les recherches et travaux de longue haleine. La soirée sera elle quelque peu agitée.

Naissances : Les enfants de ce jour auront une certaine nonchalance ; ils seront soucieux et assez négligents.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Vous avez besoin de calme. Amour : Fiez-vous à votre intuition. Affaires : Vos efforts seront couronnés de succès.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : N'abusez pas ainsi de cafés. Amour : Ne laissez pas troubler votre intimité. Affaires : On vous demandera votre avis, soyez objectif.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Risque de migraines et de maux de dents. Amour : Efforcez-vous de vaincre votre timidité. Affaires : Vous manquez un peu d'expérience.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Ne négligez pas de prendre vos médicaments. Amour : Demeurez en dehors des conflits. Affaires : N'accordez pas votre confiance à n'importe qui.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : Votre foie est un peu malade. Amour : Ne joiez pas avec les sentiments de l'être aimé. Affaires : Ne portez pas de jugement trop rapide.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : N'abusez pas des somnifères. Amour : Abandonnez les propos remplis de sous entendus. Affaires : On vous fera plusieurs propositions.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Remplacez le vin par de l'eau minérale. Amour : Votre jalousie exaspère l'être aimé. Affaires : Ne vous laissez pas influencer.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Prenez vos repas à heures régulières. Amour : Vos projets auront un développement heureux. Affaires : Montrez-vous moins susceptible, les reproches sont justifiés.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Tributaire de votre moral, restez optimiste. Amour : Soyez attentionné et délicat. Affaires : Ne jetez pas l'argent par les fenêtres.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Effectuez quelques exercices physiques. Amour : Confiez-vous plus souvent à vos amis. Affaires : Ne faites pas encore de projets.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

Santé : Consultez votre médecin, il vous guidera. Amour : Soyez persuasif, usez de douceur. Affaires : Ecoutez ce qui se dit autour de vous.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Maux de tête à redouter que vous devez soigner. Amour : Vous demandez beaucoup et ne donnez rien. Affaires : Gardez-vous de porter un jugement.

CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre de la Boine : 20 h 45, Neuchâtel s'anime, projections.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements : place Numa-Droz 1, téléphone 25 42 42.

CINÉMAS. — Studio : 20 h 30, Dans la chaleur de la nuit. 16 ans. Bio : 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, Les Révoltés du Bounty. 16 ans. Apollo : 15 h et 20 h 30, Airport. 16 ans. Palace : 20 h 30, Le Mur de l'Atlantique. 12 ans. Arcades : 20 h 30, Captain Apache. 16 ans. Rex : 20 h 45, Les Stewardesses. 18 ans.

Pharmacie d'office : J. Armand, rue de l'Hôpital. La période de service commence à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 23 h. De 23 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmaciens : région Boudry la Côte, W. Gauchat, Pesieux, tél. 31 11 31.

PESEUX

Cinéma de la Côte : 20 h 30, Un château en enfer.

LES PROGRAMMES TV

SUISSE ROMANDE

- 18.30 Téléjournal
- 18.35 (C) Vacances-jeunesse
- 19.05 Tribord - bâbord
- 19.40 Téléjournal
- 20.00 (C) Carrefour
- 20.20 Le Petit Chevalier Michel
- 21.10 En direct avec...
- 22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 18.55 Téléjournal
- 19.00 (C) Panorama munichois
- 19.25 L'antenne
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 (C) En Ecosse
- 21.05 Die Bestattung des Oskar Lieberherr
- 22.15 Téléjournal
- 22.25 (C) Jazz à Montreux
- 23.10 Revue des programmes

FRANCE I

- 12.30 Yao
- 13.00 Télé-midi
- 14.30 Les affaires sont les affaires
- 15.55 Fin
- 18.20 Dernière heure
- 19.25 Emissions pour les jeunes
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Réponse à tout
- 19.45 Télé-soir
- 20.15 Les Dernières Volontés de Richard Lagrange
- 20.30 La Feuille d'érable
- SPÉCIAL CINÉMA COMIQUE :
- 21.30 Mack Sennet
- 22.35 Coupe des orchestres de danse
- 23.05 Télé-nuit

CHACQUE MERCREDI ; dans la FAN-L'EXPRESS, vous trouverez sans dépense supplémentaire notre mini-hebdomadaire FAN-L'EXPRESS MAGAZINE. Guide indispensable du téléspectateur, FAN-L'EXPRESS MAGAZINE vous renseigne d'avance sur les émissions de toute la semaine, à ne pas manquer. Il vous apporte en outre les commentaires et illustrations nécessaires à l'utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 19.00 (N) Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix
- 19.30 (C) La parole est à l'Assemblée nationale
- 20.00 (C) 24 heures sur la II
- AU THÉÂTRE CE SOIR :
- 20.30 (C) Le Fils d'Achille
- 22.20 (C) Trésors des musées de Budapest
- 22.50 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.15 (C) Il pifferaio giocando
- 19.40 (C) Telegiornale
- 19.20 (C) La coppia della Savana
- 19.50 Obiettivo sport
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 (C) Toby Tyler
- 21.25 (C) Enciclopedia TV
- 22.25 Jazz club
- 22.45 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16.15, téléjournal. 16.20, sur les traces d'espèces rares. 17.05, Plum-paquatsch. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, Le Monteur. 21 h, le secret des mers. 21.50, nouvelles structures du fédéralisme allemand. 22.35, téléjournal, météo. 22.55, les témoins de la réalité. 23.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

17.30, téléjournal, météo. 17.35, Cours Buddy, cours Buddy. 18.05, avant les Jeux olympiques. 18.35, dessins animés. 19.10, Nanny et le professeur. 19.45, actualités, météo. 20.15, Praxis, le magazine de la santé. 21 h, Once a Thief. 22.45, téléjournal, météo. 22.50, Fin.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, 7 h, 8 h, 9 h, 10 h, 11 h, 12 h, 12.30, 14 h, 15 h, 16 h, 17 h, 18 h, 19 h, 22.30, 23.55, informations. 6 h, bonjour à tous, miroir-première. 6.35, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, le journal du matin. 8.05, revue de presse. 8.15, cent mille notes de musique. 9.05, phrases et paraphrases. 11.02, news service. 11.05, spécial vacances. 12 h, le journal de midi. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 13.05, Hélicévement votre. 14.05, réalités. 15.05, concert chez soi.

16.05, le rendez-vous de 16 heures, L'Ainé des Ferchaux. 17.05, écrire et vivre. 17.30, bonjour-bonsoir. 18.30, le journal du soir, le miroir dans la vie. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 72. 20 h, plages privées. 20.30, Dans la gueule du loup, pièce policière de Jeannine Raylambert. 21.20, le calinorama. 22.10, le jeu de l'histoire et du hasard. 22.40, club de nuit. 23.30, jazz, 23.55, miroir-dernière. 24 h, hymne national.

Second programme

10 h, panorama quotidien de la musique en Suisse romande. 10.15, la semaine des quatre jeudis. 11 h, Anatole France et nous. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 16 h, Kammermusik. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, le journal romand. 18.30, rhythm'n pop. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations. 20.05, sciences et techniques. 20.30, compositeurs suisses. 21.40, Le Cheur de la Radio suisse

romande. 22 h, un grand chef d'orchestre, Ernest Ansermet. 22.30, la liaison Musset-Sand. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 18 h, 22.15, 23.25, informations. 6.10, bonjour. 6.20, musique récréative pour jeunes et vieux et récit. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, mélodies de M. Gould. 9.05, poèmes. 9.10, La Fleur de pierre, ballet, extrait. Prokofiev. 10.05, airs populaires. 11.05, Orchestre récréatif et de danse de Beromunster. 12 h, trompette et orgue. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, Orchestre récréatif de Beromunster et solistes. 15.05, ensemble populaire bâlois. 15.30, musique des Grisons.

16.05, théâtre. 17.05, mélodies portugaises. 17.30, pour les enfants. 18.15, radio-jeunesse. 19 h, sports. 19.15, actualités. 20 h, disques des auditeurs. 22.30, Sérénade pour Ariane. 23.30, choix musical de Pius Kœlliker.

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. Rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel Direction générale : Marc Wolfarth Rédacteur en chef : Jean Hostettler

MOTS CROISÉS

Problème No 779

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTALEMENT

1. Fromage. 2. Moitié. — Génèreux quand on le presse. 3. Victime de la jalousie d'un Cyclope. — Ils nous font suer. 4. Initiales d'un peintre de fresques. — La comédie en casse. 5. Roue de poulie. — Ranger. 6. Déesse des Égyptiens. — Article. — Règle double. 7. Jeune rongeur comestible. 8. Pronom. — Pour de larges ablutions. — Il y faut de l'œil et de l'adresse. 9. Titre d'une pièce. — Archéologue anglais. 10. Entretien avec complaisance.

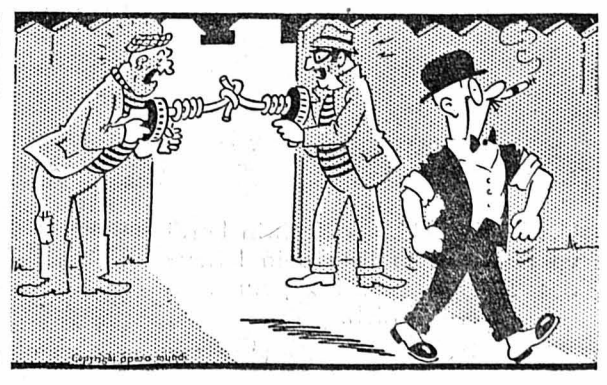
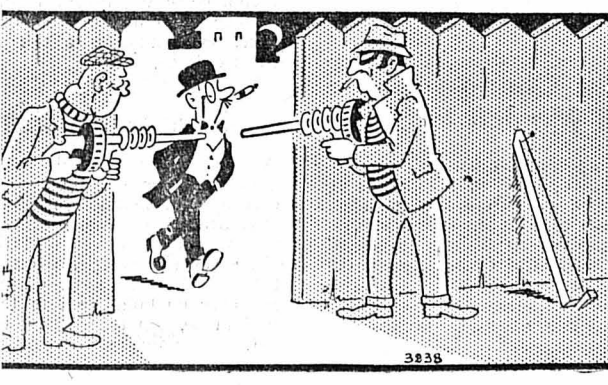
VERTICALEMENT

1. Mère des Cyclopes. — Nom d'une famille noble qui a fourni plusieurs maréchaux de France. 2. Pierres précieuses. — Roi d'Israël. 3. Il tient fermement à la terre. — Sa pointe relève. — Entre dans une alliance. 4. Plantes parasites. — Compositeur français. 5. Fortement charpentés. — Participe. 6. Dans une défense. — Ille formée de quatre longues péninsules. 7. Diavoler. — Fait l'affaire. 8. Faire un choix exclusif. — Il retarde une chute fracassante. 9. Recouvre des fonds. — Objets appréciés, en métal blanc. 10. Leur police nous protège.

Solution du No 778

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

1	B	R	I	C	O	L	E	U	R	S
2	I	D	O	L	A	T	R	I	E	
3	R	E	S	E	M	N	O	N		
4	A	N	E	S	E	V	E	A		
5	I	S	S	U	E	I	S	A	R	
6	N	T	E	N	T	E	U	T		
7	U	R	E	C	I	T	E	R		
8	R	A	P	A	N	E	T	O	N	
9	E	C	L	U	S	E	A	R	E	
10	S	A	U	R	E	P	I	E	S	



SUPERMAN

SUBITO

POUR TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR... AUTOUR DU MONDE... TOUT SAVOIR POUR TOUT SAVOIR

FRIBOURG

« BAINS DE FOULE » POUR POMPIDOU DANS LE CANTAL

MAURIAC (AFP). — Le président de la République française, M. Pompidou, a interrompu ses vacances dimanche pour un voyage officiel d'un jour dans le département du Cantal où il est né et dont il a été l'élu au parlement.

C'est la troisième fois depuis son élection qu'il se rend dans cette région. Cette fois-ci l'occasion lui en a été fournie par le millénaire de la cité d'Aurillac, principale ville du département. Comme l'avait laissé entendre le porte-parole du gouvernement, ce déplacement avait, plus encore que les précédents, un caractère essentiellement régional et « sentimental ».

Persécutions en URSS: violent réquisitoire d'un savant russe

PARIS (Reuter). — L'hebdomadaire français «L'Express» publie dans son édition d'aujourd'hui, un violent réquisitoire du savant soviétique Andreï Sakharov contre la persécution politique menée en URSS par un gouvernement «totalitaire».

L'hebdomadaire ne révèle pas comment il a reçu les écrits du premier savant atomiste d'URSS dont on dit qu'il est le «père» de la bombe «H» soviétique et qui s'est permis de faire des critiques acerbes depuis quelques années sur les aspects de la vie actuelle dans son pays.

LIBERTÉ IDEOLOGIQUE. Réclamant «une totale liberté idéologique» en URSS, M. Sakharov déclare: «Notre société est malade d'apathie, d'hypocrisie, d'égoïsme à courte vue et de cruauté cachée.»

Il souligne que, «pour guérir cette société, il faut tout spécialement mettre un terme aux persécutions politiques sous leurs formes judiciaires, psychiatriques et toutes celles qui favorisent une bureaucratie bigote et l'intervention d'un gouvernement totalitaire dans la vie des citoyens: privation d'emploi, exclusion de l'enseignement supérieur, refus de résidence, freinage de l'avancement, etc.»

L'hebdomadaire français rapporte également que le document écrit par le professeur Sakharov, daté du mois de juin de cette année, était en quelque sorte un post-scriptum à ajouter au «Mémoire» qu'il avait adressé en mars 1971 à M. Brejnev, secrétaire général du parti communiste d'URSS.

«foule», se déplaçant souvent à pied et se rendant d'innombrables mains.

ECONOMIE LOCALE

Dans les deux discours qu'il a prononcés, il a insisté sur les problèmes de développement de l'économie locale, n'élargissant son propos aux problèmes nationaux que par biais. Il n'a pratiquement pas parlé de politique au sens strict du terme, sauf pour rappeler les progrès économiques et sociaux accomplis en 15 ans de gaullisme notamment lorsqu'il était premier ministre.

Quant aux relations avec les pays étrangers, elles n'ont été mentionnées que tant qu'elles pouvaient intéresser l'économie locale. Le Cantal est essentiellement producteur de lait et de fromage, c'est pourquoi, M. Pompidou a rappelé les garanties qui ont été demandées à la Grande-Bretagne, lors des négociations d'adhésion au Marché commun, en ce qui concerne le marché préférentiel dont disposent les fromages néo-zélandais en Grande-Bretagne.

Inondations et... sécheresse aux Philippines

MANILLE (Reuter). — Pour la première fois depuis plusieurs semaines, le temps s'est éclairci dans l'île de Luçon (Philippines) et les avions ont pu décoller pour apporter des secours et du ravitaillement aux régions isolées par les inondations. Le bilan officiel de celles-ci s'élève à 427 morts.

Les dégâts sont immenses. Un millier de kilomètres de routes nationales et trois fois autant de routes secondaires ont été détruits ou endommagés par les inondations.

Dans une ville de la province de Laguna, la police a reçu l'ordre de tirer à vue pour décourager le pillage des maisons que leurs habitants ont abandonnées devant la montée des eaux.

En même temps que l'on s'attaquait dans le nord aux travaux de remise en état des routes, des ponts et des digues, des mesures étaient prises pour empêcher la sécheresse dans le sud des Philippines de tourner à la catastrophe.

Les basses pressions régnant dans le nord ont attiré toute les nuages, privant le sud de toute humidité depuis un mois. La sécheresse a causé la mort de nombreux bestiaux et l'eau potable se fait rare. Le président Marcos a annoncé que trois avions allaient tenter de «semer» des nuages de pluie sur les régions sèches.

Brandt confirme: élections anticipées en Allemagne avant la fin de l'année

BONN (AFP). — Le chancelier ouest-allemand Willy Brandt a confirmé la nécessité d'établir «une majorité claire» au parlement en organisant des élections générales anticipées en R.F.A. avant la fin de l'année. La dernière date possible pour une telle consultation serait de l'avis du chef du gouvernement de Bonn celle du 3 décembre.

M. Brandt, qui s'adressait dimanche à la presse au lendemain de son retour de vacances, a en outre souligné que la préparation du sommet européen d'octobre occupait une place prioritaire sur la liste des questions politiques dont le gouvernement aura prochainement à débattre. A cet égard le chancelier a annoncé pour aujourd'hui une réunion avec les dirigeants et principaux responsables des partis de la coalition gouvernementale SPD-FDP, notamment avec son ministre des affaires étrangères M. Scheel, président du parti libéral.

RENCONTRES AU SOMMET

M. Brandt a enfin déclaré ne pas exclure une rencontre avec le président du conseil des ministres de la R.D.A., M. Willi Stoph, en soulignant toutefois que rien en ce sens n'avait été prévu jusqu'à présent.

En outre, le chancelier Brandt a déclaré qu'il rencontrera le premier ministre bri-

tannique, M. Heath, et le président Pompidou à Kiel à l'occasion des Jeux olympiques.

APPEL DE MOSCOU

Par ailleurs, l'URSS a appelé dimanche l'Europe occidentale à activer la préparation de la conférence sur la sécurité européenne en rendant compte de la réunion «au sommet» des pays d'Europe orientale qui s'est tenue en Crimée le 31 juillet. «Des conditions favorables sont apparues qui permettent de s'atteler sans tarder à la préparation pratique d'une conférence européenne pour la sécurité et la coopération», déclare le communiqué du comité central du parti communiste soviétique distribué par l'agence Tass et publié dimanche en première page de la «Pravda».

Crime du Vercors: Barbier voulait en finir avec la vie

GRENOBLE (AP). — Michel Barbier a, à l'heure du déjeuner, tenté de se supprimer, en sautant par une fenêtre de la caserne Ayard de Grenoble. Assez gravement blessé au visage et à une main il a pourtant participé à la reconstitution à Frontfroide.

Vers 19 h, à la gendarmerie de Villard de Lans, le juge d'instruction a notifié à Michel Barbier les inculpations d'homicide volontaire et d'attentat aux meurs.

«C'est une circonstance aggravante, commentait le procureur de la République, et pourrait entraîner la peine de mort. Barbier n'a vraiment qu'une chose pour lui: il a épargné la jeune femme.»

Envahisseurs ailés

FOIX (AFP). — Plusieurs localités de la Haute-Ariège, particulièrement dans la région d'Ax-les-Thermes, sont victimes d'une invasion... de papillons.

Ceux-ci sont si nombreux, le soir, autour des lumières, que le maire du village des Cabannes a décidé de couper dès 21 heures l'éclairage public. Tous les habitants ont en outre été invités, lorsqu'ils allument leur éclairage domestique à fermer rideaux et volets, afin de plonger l'agglomération dans l'obscurité totale et de dissuader l'envahisseur ailé.

FRANCE VOISINE

Voiture contre un arbre: un tué

(c) Un grave accident de la circulation qui a coûté la vie à un jeune officier, est survenu samedi, vers 20 h 30, sur le chemin départemental reliant la commune d'Anjouy, près de Belfort, à la RN 83, Belfort-Mulhouse. Le lieutenant André Cartier, d'Altkirch, au volant de sa voiture, a pour une cause inconnue, percuté brutalement, en pleine ligne droite, un platane. Transporté en ambulance au Centre hospitalier de Belfort, le blessé, atteint à la tête et aux jambes, est décédé dans cet établissement.

Capucins «rouges» encore attaqués La bourgeoisie de Romont a aussi son soutien

De notre correspondant:

La Bourgeoisie de Romont exige toujours, semble-t-il, le départ de deux frères capucins dont l'apostolat aurait des relents de subversion. Le provincialat des capucins suisses n'a pas obtenu. Plus, il a pris la défense des deux clercs accusés. En le faisant, il a rompu la «trêve» qui aurait été conclue avec la bourgeoisie. Celle-ci, en tout cas, ne s'est plus exprimée publiquement, bien qu'elle soit en butte à de nombreuses critiques et à de vertes ripostes. Pourtant, un comité de soutien à la bourgeoisie vient de prendre sa défense. Il le fait en renouvelant les attaques contre les deux religieux, ainsi que contre certains mouvements qui gravitent autour du couvent romontois.

Le comité de soutien, en effet, affirme que les sermons des deux frères capucins (sur cinq qui résident à Romont) servent à soutenir les objecteurs de conscience, à inviter à la désobéissance, à annoncer des décisions politiques. Il rappelle que le couvent, propriété de la bourgeoisie, héberge un mouvement révolution-

naire (le mouvement socialiste autonome - M.S.A.). Minoritaires, les deux frères et leurs fidèles entendraient manipuler la majorité.

AU PERE PROVINCIAL DE REPONDRE

Un communiqué émanant du comité de soutien à la bourgeoisie déclare: «Il est vrai que le M.S.A. a pour objectif la prise du pouvoir par la violence si c'est nécessaire et qu'il existe des liens étroits entre le M.S.A., la jeunesse rurale catholique (J.R.C.) et le couvent des capucins de Romont. Le père Christian Grand a travaillé dans un bidonville près de Paris; le père Jean-Marie Dousse, en République du Tchad. Ces deux contestataires y étaient certainement plus à l'aise pour exercer leur vocation politique et révolutionnaire. Pourquoi ont-ils quitté ces postes? Au père provincial de répondre.»

Un article favorable aux deux religieux, paru dans un hebdomadaire illustré, est vigoureusement contredit par le comité de soutien à la bourgeoisie. Il est rappelé que l'évêque suisse a condamné le «manifeste des 32» dont les deux capucins romontois sont signataires. Le chapitre provincial des capucins a d'ailleurs fait de même. On apprend, enfin, que 1500 personnes ont apposé leur nom sur les listes de soutien à la bourgeoisie.

VAUD

Saut collectif de 4000 m par les paras payernois

(sp) Hier après-midi, quinze parachutistes du Para-club de Payerne ont fait un saut tout à fait inhabituel, dit «saut-croisière». Ils ont sauté d'une altitude de 4000 mètres, ont ouvert leurs parachutes tout de suite (alors que l'ouverture n'a ordinairement lieu qu'à 600 mètres du sol). La descente a duré quinze minutes, au cours desquelles les parachutistes n'ont pas cessé de lutter contre les vents pour parvenir à se poser près de l'endroit prévu, après avoir dérivé sur près de 8 kilomètres. Les parachutistes, partis de l'aérodrome d'Ecuwillens par groupes de cinq, ont sauté au-dessus de l'aérodrome de Payerne, afin d'éviter la voie aérienne qui passe au-dessus d'Ecuwillens. Une jeune fille faisait partie du groupe.

JURA

Nombreux blessés

(c) Nombreux accidents ce week-end en Ajoie. Un ressortissant français, M. François Munerat, 63 ans, victime d'un carambolage au volant de sa voiture entre Porrentruy et Courchavon, a été grièvement blessé et a dû être hospitalisé à Porrentruy. M. Valeriano Lado-Perez, de Bonfol, 33 ans, a eu une jambe brisée par une poutre alors qu'il travaillait sur un chantier.

Le jeune Denis Mamie, 15 ans, d'Alle, victime d'un chute à vélocoteur, a dû être hospitalisé. Mlle Monique Conus (Porrentruy), qui faisait de l'équitation, a été blessée par un coup de pied de cheval. Souffrant de plusieurs fractures aux côtes, elle a été hospitalisée. Enfin, Mme Bernadette Bialt, 74 ans, de Porrentruy, victime d'une mauvaise chute, s'est fracturée une jambe.

NEUCHÂTEL

Petit accrochage

Hier soir, vers 21 h 10, M. R. S., de la Chau-de-Fonds, circulait au volant de sa voiture avenue du Premier-Mars en direction ouest. Arrivé au feu rouge situé devant la poste, son véhicule heurta l'arrière de la voiture conduite par M. J. U. qui le précédait. Légers dégâts.

SUISSE ALEMANNIQUE

Plus de sel en hiver sur des routes des Grisons

COIRE (ATS). — Dès l'hiver prochain, on ne recourra plus aux moyens chimiques sur certaines routes du canton des Grisons pour débayer la neige. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat, qui a donc reçu favorablement des demandes dans ce sens de certaines communes et stations de sport d'hiver.

Cette décision concerne notamment la route de la Haute-Engadine de Maloja jusqu'à 35 km au sud de Zernez et la route de la Bernina de Samedan-Celerina jusqu'à 7,5 km au sud de Pontresina.

Le gouvernement grison est conscient qu'une telle mesure contribue à accroître les dangers sur les routes en question. Il avertira cependant les automobilistes que ces mesures ont été prises à la demande de certaines communes et que dans celles-ci, des difficultés peuvent se présenter. En outre, les routes qui ne seront pas débayerées à l'aide de moyens chimiques seront signalées.



Entre quelques étincelles inoffensives et l'incendie dévorant, il n'y a qu'un pas!

On peut acheter la brochure «La prévention des incendies causés par le soudage et d'autres travaux à feux ouverts» ainsi que sa feuille d'instructions auprès du Service de prévention d'incendies pour l'industrie et l'artisanat, Nüschelerstr. 45, 8001 Zurich, ou auprès de l'Association Suisse pour la Technique du Soudage, St. Albanvorstadt 95, 4006 Bâle.

Il y a des valeurs qu'aucun argent au monde ne remplacera jamais.

Aidez à prévenir les incendies!

cipi Centre d'information pour la prévention des Incendies

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse-étranger D. ROTHPLETZ, Saint-Nicolas 12, Neuchâtel - Tél. (038) 25 35 90

AUTO-ÉCOLE SIMCA 1000 et voiture automatique Mme E. WENKER Français - Allemand Italien - Espagnol NEUCHÂTEL - Tél. 25 54 92

de nouveau un Magirus-Deutz HOOPER Agence générale 5600 Lenzbourg tél. 064 51 19 44

LE VIEUX MANOIR Hôtel - Restaurant - Bar Morat-Meyriez Situation et cadre uniques au bord du lac de Morat - Tranquillité Confort - Idéal pour vacances et week-end Fêtes de famille, assemblées, déjeuner d'affaires, etc. Une des meilleures cuisines de Suisse... Hans Buol, propr. Tél. (037) 71 12 83

dettes=ennuis N'hésitez plus. Supprimez-les par la GESTION DE DETTES. Pour renseignements et rendez-vous à votre domicile sans engagement. 021/951150 Arrangements Financiers s.à.r.l. 1510 Moudon

Excursions FISCHER MARDI 8 AOUT Salvan - Les Marécottes DÉP. 7 h 30 Fr. 29.- (AVS: Fr. 25.50) MONT-DE-BAULMES DÉP. 13 h 30 Fr. 16.- (AVS: Fr. 13.-) JEUDI 10 AOUT AROLLA (VAL D'HÉRENS) DÉP. 7 h Fr. 34.- (AVS: Fr. 27.50) VENDREDI 11 AOUT LES TROIS COIS GRIMSEL - FURKA - SUSTEN DÉP. 6 h Fr. 36.- (AVS: Fr. 24.-) Programmes - Rens. - Inscriptions: AUTOCARS FISCHER MARIN - NEUCHÂTEL Tél. 33 25 21

Auto-école ABC J. Rindisbacher Tél. (038) 25 90 59 Petite voiture - Parcage facile DOUBLE COMMANDE

Réparations de machines à laver 24 ANS D'EXPÉRIENCE Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée Tanner - Neuchâtel Portes-Rouges 149 - Tél. 25 51 31 Notre service de dépannage rapide est à votre disposition. Comme chaque année, la roseraie de Serroue sur Corcelles (NE) peut être visitée dans son plus bel effet, jusqu'à l'automne.

LO COUTURE POUR TOUS Grand choix de Jersey - tricot au mètre BOUTIQUE JERSEY-TRICOT Seyon 5 c Neuchâtel Tél. 25 61 91

OPTIQUE MARTIN LUTHER MAÎTRE OPTICIEN Maison fondée en 1852 Place Pury 7 2001 NEUCHÂTEL Exécute soigneusement et rapidement l'ordonnance de votre oculiste Téléphone 25 13 67

VÉHICULES À MOTEUR Nous offrons: RANGE ROVER, 1972 ROVER 3500-S, 1972 MGB-GT, 1972 MARINA 1800, 1972 MORRIS MINI, 1972 MINI 1000, 1971 FORD 20 TS, 1969 FORD 17 M, 1968 VAUXHALL VIVA, 1970 MINI COMBI, 1969 1100 AUTOMATIQUE, 1967 1300 AUSTIN, 1967 1000 MG Lim., 1968 VW 1300, 1967 VW 1500 S, 1963 MERCEDES 220 SE, 1969 OPEL KADETT, 1964 FIAT 850, 1966 CORINTA COMB., 1964 PEUGEOT 404, 1963 RENAULT R 8, 1968 Echange-paiement par acomptes. City garages Bienne et Trüffelen. Tél. (032) 3 63 88, (038) 86 10 21.

AGENCE PRINCIPALE TOYOTA GARAGE DU VAL-DE-RUZ H. VUARRAZ 2043 BOUDEVILLIERS/NE Tél. 038/36 15 15

PETITES ANNONCES au tarif réduit de 35 c. le mot (minimum dix mots) à l'exclusion de toute annonce commerciale, non occasionnelle ou ayant une certaine importance. Pour faire publier une «Petite annonce», il suffit de remettre un texte clair et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A louer JOLIE CHAMBRE à demoiselle ou employée de bonne famille. Tél. 24 03 38, le soir.

CHAMBRE MEUBLEE, INDEPENDANTE, à jeune fille. Tél. 31 63 52, aux heures des repas.

BELLE CHAMBRE. Mme Godat, Beaux-Arts 7.

CHAMBRE, part à la salle de bains. Téléphone 25 97 27.

EN VILLE, appartement 2 pièces, au sud, cuisine entièrement équipée, bains, ascenseur, TV, tranquillité, libre le 15 août ou à convenir. Tél. 25 46 38.

MOTIERS (NE), 3 PIÈCES + cuisine, jardin, à partir du 1er octobre, de préférence à couple. Adresser offres écrites à CZ 1834 au bureau du journal.

CHAMBRE avec possibilité de cuisiner, douche, 160 fr. Tél. 25 16 27.

PESEUX, POUR LE 24 SEPTEMBRE, appartement 2 chambres, cuisine, salle de bains. Adresser offres écrites sous chiffres MI 1821 au bureau du journal.

SERRIÈRES, CHAMBRES, à 1 ou 2 lits, tout confort, libres immédiatement. Tél. 24 00 34.

Demandaes d'emplois NURSE CONNAISSANT STENOGRAPHIE et dactylographie cherche place chez médecin, pédiatre, de préférence comme demoiselle de réception, à Neuchâtel. Téléphoner au (038) 24 19 58, le matin ou aux heures des repas.

JEUNE MAMAN garderait enfant, quartier la Côte. Tél. 25 98 81.

A vendre SALON TRANSFORMABLE, neuf, 3200 fr., cédé à 2700 fr. Tél. 51 26 53.

500 PIQUETS sapin et chêne, 170 cm. Téléphone 25 28 72. PROJECTEUR BOLEX 18-5 L, Super 8, valeur neuf, 560 fr., cédé à 300 fr. Téléphone 33 58 87. POUSETTE AVEC GARNITURE, bon état, 100 fr. Tél. 53 18 35. POUR BEBE: lit complet, parc rond, chaise haute, poussette (capote, tablier), chaise relaxe, siège auto. Tél. 33 38 81. Demandaes à louer SECRETAIRE cherche appartement de 2 pièces pour le 1er octobre, région Neuchâtel, Colombier. Tél. 24 19 55, heures de bureau.

Nord-Vietnamiens et Viets se montrent très actifs au Viet-nam du Sud et au Cambodge

SAIGON (AP). — Les forces nord-vietnamiennes se sont emparées dimanche matin, de cinq hameaux près de Hué, ont stoppé à Quang-tri la progression des fusiliers gouvernementaux qui ont subi de lourdes pertes, et ont fait intervenir leurs blindés au Cambodge, pour la première fois, semble-t-il, depuis le début de la guerre.

L'attaque des cinq hameaux de Hué serait, selon des officiers américains, un prélude à une tentative plus importante contre l'ancienne capitale impériale.

Les cinq hameaux occupés partent des villages de Vinh-thai et de Vinh-phu. Dimanche soir, les gouvernementaux avaient repris l'un de ces hameaux à 15 km au sud-est de Hué, au prix, semble-t-il, de victimes civiles. En effet, les gouvernementaux ont pilonné le ha-

meau à l'artillerie alors que sa population civile s'y trouvait toujours.

ROQUETTES SUR HUÉ

Hué elle-même a reçu vers midi dimanche, une demi-douzaine de roquettes communistes. Des combats ont été également signalés sur le flanc sud-ouest où les Nord-Vietnamiens ont attaqué le poste « Checkmate », et ont été repoussés.

A Quang-tri, un commandant de bataillon des fusiliers marins gouvernementaux a déclaré qu'il ne pourrait pas accomplir sa mission, qui est de déloger les Nord-Vietnamiens du chef-lieu de province, tant que la grosse artillerie communiste n'aura pas été neutralisée.

Sur la côte du centre et du nord du pays, le Vietcong a lancé de son côté de

nouvelles attaques de commando, avec la participation de sapeurs, contre la grande base aérienne de Cam-ranh et contre la ville de Da-nang, où une charge d'explosif a soufflé le centre d'information gouvernemental.

Enfin, pour la première fois, semble-t-il, des tanks nord-vietnamiens ont fait leur apparition dimanche au Cambodge. Ils sont intervenus dans un mouvement d'encerclement contre les forces cambodgiennes tenant la ville de Kompong-trabek, sur la route Pnom-penh - Saigon. L'aviation cambodgienne a annoncé avoir détruit trois blindés. L'aviation américaine est intervenue et en aurait détruit deux autres.

Kompong-trabek était pilonnée à la roquette et à l'artillerie. La ville a été

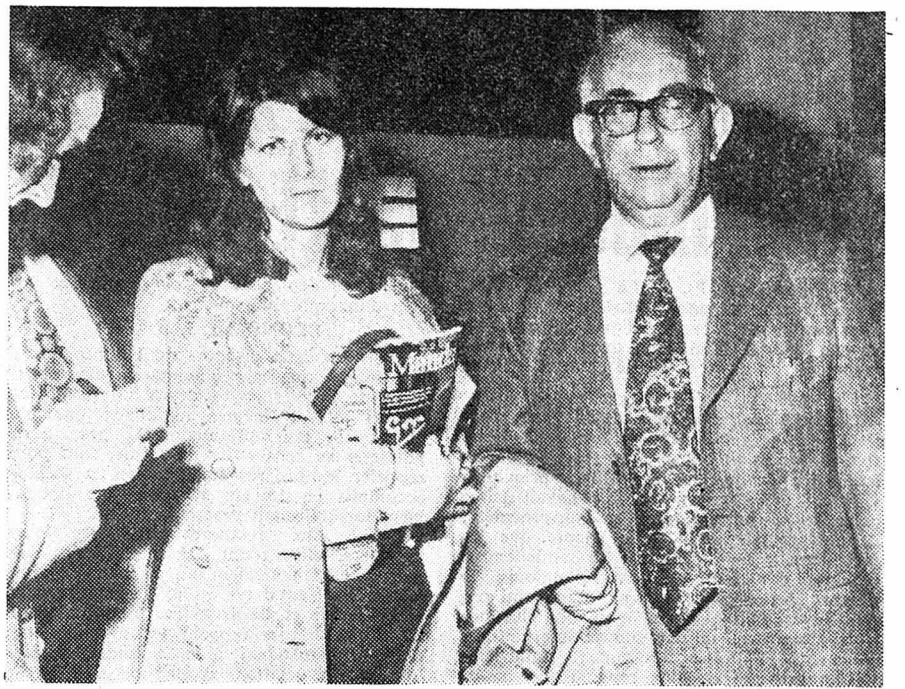
reprise par les forces cambodgiennes le mois dernier. La plus grande partie de l'agglomération n'est plus qu'un monceau de ruines.

RAID SUR HANOI

Au Viet-nam du Nord, enfin, l'aviation américaine a incendié samedi un important dépôt de véhicules à 3 km de Hanoi. Il s'agit du dépôt de Van-dien, qui n'avait pas été attaqué depuis 1967, et qui comprend des ateliers de réparation et une zone d'approvisionnement. Les bombes ont provoqué deux explosions. L'épaisse fumée dégagée par l'incendie a empêché les pilotes américains d'évaluer l'étendue des dégâts infligés.

LIMOGES

Sur le plan politique, le président de la République du Viet-nam du Sud, M. Nguyen Van-thieu, a signé dimanche un décret relevant de ses fonctions le ministre de la défense, le général Nguyen Van-ky. Selon une enquête menée depuis quelques mois, le général s'est rendu coupable de nombreuses irrégularités dans la gestion d'un fonds d'épargne et d'entraide de l'armée. Le général Vy, ancien officier de l'armée française et qui jouit de la nationalité française, s'est toujours défendu de ces accusations. En outre, sept colonels ont été démis de leurs fonctions en rapport avec cette affaire.



La vingt-cinquième fois

LONDRES (AP). — Mme Linda Desramault est partie dimanche pour la France pour tenter de reprendre sa fille Caroline qui est actuellement avec son mari français. C'est la 25^{ème} fois que Mme Desramault traverse la Manche pour essayer de reprendre sa fille.

C'est aujourd'hui que Mme Desramault devrait retrouver Caroline à Béthune. Mais M. René Desramault est parti en vacances avec l'enfant, en un

lieu non révélé. Selon un journal dominical de Londres, M. Desramault serait allé chez son frère qui habite le village de Wannenheim, près de la frontière belge.

Avant de prendre l'avion à Newcastle pour Paris, Mme Desramault a déclaré : « Je crois fermement que je reviendrai avec Caroline cette fois, mais il reste à voir si ce sera lundi ou plus tard. Je n'ai pas l'intention de rentrer sans elle. »

Un réseau de trafiquants de drogue disciples de Timothy Leary est démantelé aux Etats-Unis

SANTA-ANA (Californie) (AP). Les autorités ont entrepris samedi de démanteler une organisation — la « Fraternité éternelle de l'amour » — qui se livrait au trafic de la drogue.

Ce groupe avait remplacé la « Ligue de la découverte spirituelle », fondée par l'avocat de la drogue, Timothy Leary. Selon les policiers, le réseau aurait des ramifications dans le monde entier.

Cinquante-sept personnes ont été inculpées ou arrêtées au cours de perquisitions faites en Californie, en Oregon et à Hawaï.

Timothy Leary, qui s'était enfui de Californie en 1970 alors qu'il purgeait une peine de 10 ans de prison, a été inculpé de complot en vue d'introduire des drogues aux Etats-Unis. Sa caution a été fixée à cinq millions de dollars au cas où il serait arrêté.

EN SUISSE

Après évasion, Leary s'était réfugié en Suisse. Les autorités ont rejeté à la fois une demande d'extradition des Etats-Unis et une demande d'asile politique de Leary.

Vendredi, les autorités suisses avaient déclaré que Leary devait quitter le pays d'ici au 31 octobre. Elles avaient précisé qu'il ne s'agissait pas d'une expulsion et

qu'aucun autre homme vivant». « Des milliers de gens, littéralement, ont péri, détruits par l'abus du LSD », a affirmé l'attorney.

LES DROGUES EN ITALIE

Six cent mille Italiens s'adonnent à la drogue, selon un rapport présenté au Sénat avant l'examen d'un projet de loi contre l'usage des hallucinogènes.

Sur ce chiffre, 200.000 drogués ont moins de vingt ans, les autres ont entre 20 et 30 ans. Ils consomment de préférence la marijuana puis le haschisch, l'opium et l'héroïne.

Le projet de loi, déposé par un sénateur démocrate-chrétien, devrait modifier la loi de 1954, qui n'établit aucune distinction entre la détention de drogue pour usage et la détention pour vente. Il prévoit une vaste campagne anti-drogue, l'installation, dans chaque région, d'un centre de prévention de la toxicomanie, et, dans les hôpitaux psychiatriques, des centres de consultation d'urgence pour le traitement et la réhabilitation des toxicomanes.

Les peines prévues seraient plus lourdes, pouvant aller jusqu'à 17 ans de prison, pour ceux qui font le commerce de la drogue et incitent les mineurs à la consommation.

qu'aucun autre homme vivant». « Des milliers de gens, littéralement, ont péri, détruits par l'abus du LSD », a affirmé l'attorney.

LES DROGUES EN ITALIE

Six cent mille Italiens s'adonnent à la drogue, selon un rapport présenté au Sénat avant l'examen d'un projet de loi contre l'usage des hallucinogènes.

Sur ce chiffre, 200.000 drogués ont moins de vingt ans, les autres ont entre 20 et 30 ans. Ils consomment de préférence la marijuana puis le haschisch, l'opium et l'héroïne.

Le projet de loi, déposé par un sénateur démocrate-chrétien, devrait modifier la loi de 1954, qui n'établit aucune distinction entre la détention de drogue pour usage et la détention pour vente. Il prévoit une vaste campagne anti-drogue, l'installation, dans chaque région, d'un centre de prévention de la toxicomanie, et, dans les hôpitaux psychiatriques, des centres de consultation d'urgence pour le traitement et la réhabilitation des toxicomanes.

Les peines prévues seraient plus lourdes, pouvant aller jusqu'à 17 ans de prison, pour ceux qui font le commerce de la drogue et incitent les mineurs à la consommation.

SUITE

Palestiniens et incendie de Trieste

Cependant, le gigantesque incendie de la station de stockage de pétrole du terminal de l'oléoduc transalpin « TAL », près de Trieste, prenait une ampleur dramatique.

Une cinquième cuve a explosé à l'aube de samedi, sous l'effet de la chaleur intense (1500 degrés) que dégagent les flammes. Les 70.000 mètres cubes de combustible du réservoir se sont répandus dans les tranchées de sécurité tandis que, dans un grondement de tonnerre, une épaisse fumée noire s'élevait dans le ciel. Cette dernière déflagration n'a pas provoqué de nouvelle victime. Les pompiers et techniciens, prévoyant l'explosion de la cuve, s'étaient éloignés de la zone dan-

gereuse. Les gigantesques flammes de l'incendie éclairaient toute la vallée où est implantée la station. Elles se sont même propagées à une colline voisine où les broussailles se sont enflammées. Deux camions citernes ont été également la proie des flammes.

De ce fait l'oléoduc transalpin « TAL » qui relie Trieste à l'Autriche et la Bavière est coupé et probablement pour un temps assez long.

Le complexe, situé à San-Dorigo-della-Valle, dans les environs de la ville, contient 25 réservoirs en liaison avec l'oléoduc transalpin qui transporte le pétrole vers l'Allemagne de l'Ouest et l'Autriche.

Les pompiers ont finalement réussi à maîtriser l'incendie qui a détruit plusieurs réservoirs à la station terminale de l'oléoduc transalpin.

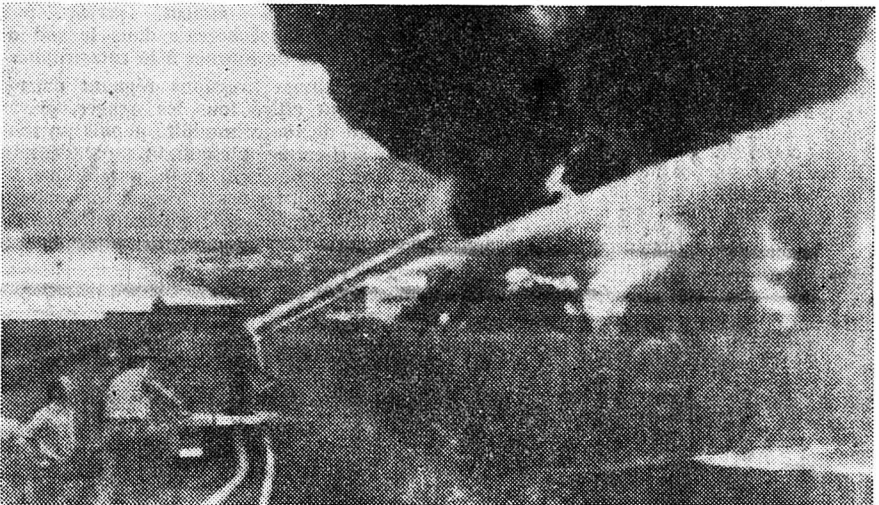
Les dégâts s'évaluent à 35 millions de francs. Deux réservoirs brûlent encore dimanche mais il n'y avait pas à redouter de propagation de l'incendie. Les pompiers ont continué à arroser les réservoirs pour les empêcher d'exploser.

L'énorme champignon de fumée noire qui planait sur Trieste commençait à disparaître. Les familles qui avaient été évacuées par mesure de sécurité, ont commencé à regagner leur domicile.

La police italienne poursuit son enquête bien que l'organisation palestinienne « Septembre noir » ait revendiqué la responsabilité des attentats.

Selon les enquêteurs, les saboteurs, probablement au nombre de quatre ou cinq, étaient bien entraînés. Ils se sont sans doute réfugiés en Yougoslavie.

Pour l'instant, le seul aspect positif de l'enquête concerne l'explosif utilisé par les saboteurs : il ne s'agit pas, contrairement à ce qui avait été annoncé précédemment de plastic, mais de TNT. Il n'est cependant pas possible de préciser la date de la reprise du pompage.



Les pompiers luttent contre le gigantesque incendie. (Téléphoto AP)

Le dialogue entre M. Whitelaw et les catholiques irlandais dans l'impasse



BELFAST (AFP). — Les pourparlers cruciaux, que devait engager aujourd'hui à Belfast le secrétaire d'Etat pour l'Ulster, M. William Whitelaw, avec des personnalités catholiques représentant le SDLP (parti travailliste social-démocrate), ont été remis à plus tard par le SDLP, qui demande une réduction des effectifs de l'armée britannique en Ulster et la libération des internés avant toute rencontre avec le « proconsul » britannique.

Ces discussions entre M. Whitelaw et les représentants élus de la minorité catholique, en vue d'un accord qui pourrait ouvrir la voie à une solution politique du problème nord-irlandais, sont maintenant compromises par le durcissement du SDLP.

On voit mal en effet, comment M. Whitelaw pourrait satisfaire les trois principales exigences des députés de la minorité (libération des internés, réduction de la présence de l'armée, et des mesures contre les militants protestants), sans provoquer l'opposition farouche des Unionistes — notamment de la très puissante organisation para-militaire, l'association pour la défense de l'Ulster (UDA).

TUEUR A GAGES

L'IRA « provisoire » loue les services d'un tueur à gages pour abattre les soldats britanniques en Irlande du Nord, a révélé samedi un porte-parole militaire à Belfast. Selon les indications fournies par l'armée, cet homme, dont elle

connaît l'identité, serait payé 200 livres pour chaque soldat tué.

L'armée estime que ce tueur professionnel opère en compagnie d'un militant de l'IRA, chargé de lui porter son arme. Il aurait déjà, selon elle, tué cinq soldats britanniques dans les quartiers catholiques d'Andersonstown et de Ballymurphy.

De violents accrochages se sont produits dimanche entre des bandes de jeunes gens et des soldats britanniques à Belfast.

Il s'agit des incidents les plus graves depuis que les forces britanniques ont pénétré le 31 juillet dernier dans les « enclaves interdites » des catholiques.

Les désordres se sont produits après une manifestation organisée pour protester contre l'occupation par les militaires d'écoles et d'un stade dans un quartier catholique de Belfast.

Des jeunes gens armés de barres de fer arrachées aux barricades militaires, ont pénétré dans le stade. Deux soldats ont été légèrement blessés.

Les émeutiers ont mis le feu à un transport de troupes blindé bloquant l'entrée du stade. Des renforts ont été envoyés sur place pour disperser la foule.

A Belfast également, une bombe a explosé dimanche matin dans une boutique de journaux à Crumlin-Road. Ailleurs dans la capitale, des patrouilles britanniques ont échangé des coups de feu avec des tireurs.

Un cargo israélien prend feu non loin de Trieste: sabotage?

HAIFA (AP). — Le cargo israélien « Bat-Tiran » de 3000 tonnes, victime d'un incendie, était en train de couler dimanche au large de la côte yougoslave, après avoir quitté le port yougoslave de Rijeka, à 65 km de Trieste.

« Nous n'écartons pas l'hypothèse d'un sabotage », a déclaré un porte-parole de la compagnie « Opher Shipping Co », propriétaire du navire qui battait pavillon israélien.

On sait que l'organisation « Septembre noir » a revendiqué la responsabilité des explosions qui ont incendié vendredi et samedi cinq gros réservoirs du terminal pétrolier près de Trieste.

Les 25 membres d'équipage ont abandonné le cargo, dont le maître d'équipage, un Yougoslave de 47 ans, Drago Boscowic, a été tué, a dit le porte-parole.

Selon le capitaine du cargo, Milan Merdžin, 55 ans, également Yougoslave, l'incendie a commencé dans une cale et a été suivi d'explosions. Le cargo transportait des produits chimiques et des billes de bois à destination d'Israël.

Les membres de l'équipage du « Bat-Tiran » ont été conduits dans l'île de Zante, puis ensuite sur le continent grec, dans la ville de Pergos où ils ont été provisoirement hébergés.

UN FAIT PAR JOUR

L'ARMÉE ALLEMANDE...AU CANADA!

L'armée allemande — ce n'est pas la seule! — manque de place pour faire évoluer ses unités blindées. Elle dispose bien, pour cela, d'un terrain d'exercice dans le sud-ouest de l'Angleterre, mais ce n'est pas suffisant. Elle a besoin d'un grand espace où ses chars et son artillerie puissent manœuvrer à leur aise.

Cet espace, il semble qu'elle l'a maintenant découvert dans la province canadienne du Manitoba : 30.000 hectares d'un terrain idéal, au cœur d'une contrée à peu près inhabitée. Les pourparlers, commencés en décembre 1970, sont aujourd'hui assez avancés pour qu'on puisse en prévoir la prochaine conclusion.

L'ancien ministre de la défense Helmut Schmidt, devenu ministre des finances et de l'économie depuis le départ de Schiller, vient de faire une nouvelle fois le voyage d'Ottawa pour discuter les derniers points en suspens : montant de la location, installations techniques, problèmes d'approvisionnement, etc. Si les négociations aboutissent, les unités allemandes seraient amenées à Shilo-Range (c'est le nom du terrain) par les « Boeing 707 » des services de transport de la « Luftwaffe », comme le sont déjà depuis quelques années les unités lance-fusées de l'armée de l'air alliant leurs tirs en Crète et aux Etats-Unis (El Paso et White-Sands).

Ces « arrangements » se font naturellement dans le cadre de l'OTAN et tous les partenaires y trouvent leur compte : les Canadiens, dans le cas particulier, en tirant parti d'une région qui ne leur rapportait rien, les Allemands en sachant enfin où faire évoluer la partie la plus encombrante de leur armée. Et l'on dit que les conscripts envisagent sans déplaisir ces lointaines randonnées, qui leur permettent de voir à peu de frais des pays inconnus.

Tout ce qu'ils redoutent est que le ministre de la défense, devenu ministre des finances, ne trouve la facture trop salée...

Léon LATOUR

AUTOUR DU MONDE

EUROPE

Attentat à Rennes

RENNES (AFP). — Une violente explosion, due à un attentat, a détruit samedi matin vers deux heures trente une partie des bâtiments de la gare de Rennes. La déflagration n'a fait aucune victime mais a provoqué d'importants dégâts évalués par la SNCF à environ cent vingt mille francs. Sur la façade, un trou béant a déchiré en son milieu le premier étage de la gare. Quatre bureaux affectés à l'exploitation ont été complètement détruits : cloisons soufflées, plafonds crevés, meubles projetés sur les voies, heureusement désertes, sont les témoins de la violence de l'explosion.

Les services de la sûreté ont estimé qu'il a fallu une charge de plus de dix kilos d'explosifs pour provoquer de tels dégâts.

Lettre ouverte à M. Pompidou

PARIS (AFP). — Dans une « lettre ouverte » adressée samedi à M. Georges Pompidou, plusieurs partis et organisations politiques élèvent une « solennelle protestation » contre la politique militaire du gouvernement et en particulier contre la campagne d'explosions nucléaires dans le Pacifique. Les signataires de cette lettre sont le parti communiste, le parti socialiste unifié, « Objectif socialiste », la CFDT, le « Mouvement de la paix », le « Mouvement pour le désarmement, la paix et la liberté », le « Mouvement international de réconciliation », le « Mouvement mondialiste anti-impérialiste » et « L'Union pacifique de France ».

QUINTUPLES à Liège

LIEGE (AP). — Une habitante de Liège a donné naissance dimanche à des quintuplés (trois garçons et deux filles) prématurés de deux mois et demi.

Les deux filles sont mortes au bout de quelques heures. Les garçons pèsent chacun moins de 900 grammes.

Incendies de forêt en Corse

AJACCIO (AFP). — De nouveaux incendies ont détruit samedi et dimanche 150 hectares de forêts et maquis en Corse.

Pour les enquêteurs il ne fait pas de doute que la plupart des incendies — une centaine — qui ont éclaté en Corse depuis le début de l'été, sont le résultat d'actes de malveillance.

Lords et millionnaires

LONDRES (AP). — Les grands domaines seigneuriaux n'ont pas entièrement disparu en Grande-Bretagne et il en est de même pour les grandes fortunes, selon une étude faite par Andrew Roth, auteur du livre « Lord on the board » (le lord au conseil d'administration).

Lords et ladies, en effet, possèdent encore un dixième des terres des îles britanniques, soit quelque 22.800.000 hectares, et comptent nombre de millionnaires.

La place qu'ils occupent dans l'industrie et le commerce, qui leur accorde généralement des sièges dans les conseils d'administration, est considérable par rapport à celle des roturiers de la Chambre des communes, qui, en comparaison, évoque celle de « marchands de quatre saisons ».

Parmi les 106 pairs qui siègent à la Chambre des lords figurent 60 millionnaires, soit, selon Andrew Roth, vingt fois plus que sur les bancs de la Chambre des communes.

AMÉRIQUE

Agitation en Amérique du Sud

SANTIAGO-DU-CHILI (ATS). — Des heurts entre les forces de police et les militants d'extrême-gauche ont fait un mort et six blessés en fin de semaine au Chili. Les affrontements se sont produits samedi dans la ville de Nuroa, près de Santiago. 160 personnes ont été arrêtées. L'incident a éclaté lorsque les policiers ont voulu perquisitionner dans les habitations où des armes étaient dissimulées. La population a alors ouvert le feu sur les forces de l'ordre.

En Argentine, le syndicat des téléphones a annoncé dimanche la disparition d'un de ses dirigeants dans la capitale, M. Andres Conrado Ruggero.

Enfin, en Uruguay, la Chambre des députés a levé l'immunité parlementaire du député de gauche, M. Washington Ferrer, pour le mettre à la disposition de la justice militaire qui l'accuse d'appartenir au mouvement « Tupamaro ».

ASIE

Collision ferroviaire au Pakistan

KARACHI (AFP). — Trente personnes ont trouvé la mort et cinquante ont été blessées dimanche matin dans la collision survenue entre un train de passagers venant de Karachi et un train de marchandises à l'arrêt à Liaquatpur, à 650 km au nord-ouest de Karachi, a annoncé la radio pakistanaise.

HIROSHIMA 27 ans après

HIROSHIMA (Reuter). — A l'endroit où, le 6 août 1945, avait explosé la première bombe atomique, des milliers de survivants et de familles endeuillées ont prié, dimanche, pour le repos de l'âme des victimes pour ceux qui sont morts, depuis lors des séquelles de la contamination radio-active et pour la paix et l'abolition des armes nucléaires.

Les autorités ont ajouté au cénotaphe de marbre quelque 1900 noms de personnes décédées l'an dernier, portant à près de 80.000 le nombre des victimes recensées. Le bilan de la première explosion atomique est cependant plus près de 200.000 dit-on dans la ville.

PROCHE-ORIENT

Egypte: le retrait des conseillers soviétiques

LE CAIRE (AP). — Le retrait des conseillers militaires soviétiques d'Egypte est achevé, tous les experts et conseillers soviétiques ont quitté l'Egypte pour l'Union soviétique, à l'exception d'un nombre limité d'instructeurs qui resteront en Egypte pour une brève durée, a déclaré M. Sayed Marci, premier secrétaire de l'Union socialiste arabe.

Par ailleurs, la Syrie soutient totalement la décision égyptienne de renvoyer les conseillers militaires soviétiques, mais n'envisage pas de renvoyer les quelque 2500 experts soviétiques qui sont en Syrie, rapporte dimanche le journal « An Nahar » dans un article de Damas.

AFRIQUE

Les Asiatiques en Ouganda

KAMPALA (Reuter). — Le général Idi Amin, chef de l'Etat ougandais, a annoncé samedi au micro de la radio nationale que les Asiatiques porteurs de passeports britanniques avaient trois mois pour quitter l'Ouganda.

Il a ajouté que cette décision touche environ 80.000 personnes.

De source diplomatique bien informée on précise toutefois que, sur les 80.000 Asiatiques résidant en Ouganda, la moitié seulement sont porteurs d'un passeport britannique.

Le général Amin a de nouveau accusé les Asiatiques de saboter l'économie de l'Ouganda.